

L'AVOCETTE

2007 – 31 (1) pages 1 à 61

ISSN 0181-0782

Numéro spécial « Oiseaux de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. » Volume 3.

Evolution des stationnements de Barges à queue noire *Limosa limosa* de 1973 à 2007 au Parc du Marquenterre (Somme).

Nidification remarquable d'un Fuligule morillon *Aythya fuligula* au Hâble d'Ault.

Opérations ACROLA en Baie de Somme (80).

Hivernage d'un Bécasseau minute *Calidris minuta* au Hâble d'Ault lors de l'hiver 2004 – 2005.

Les STOC – Captures en Plaine Maritime Picarde.

Lectures de bagues colorées sur le littoral picard.

Evolution des effectifs de Moineaux domestiques *Passer domesticus* bagués sur la commune de Canteraine (80).

Présence du Héron crabier *Ardeola ralloides* en plaine maritime picarde.

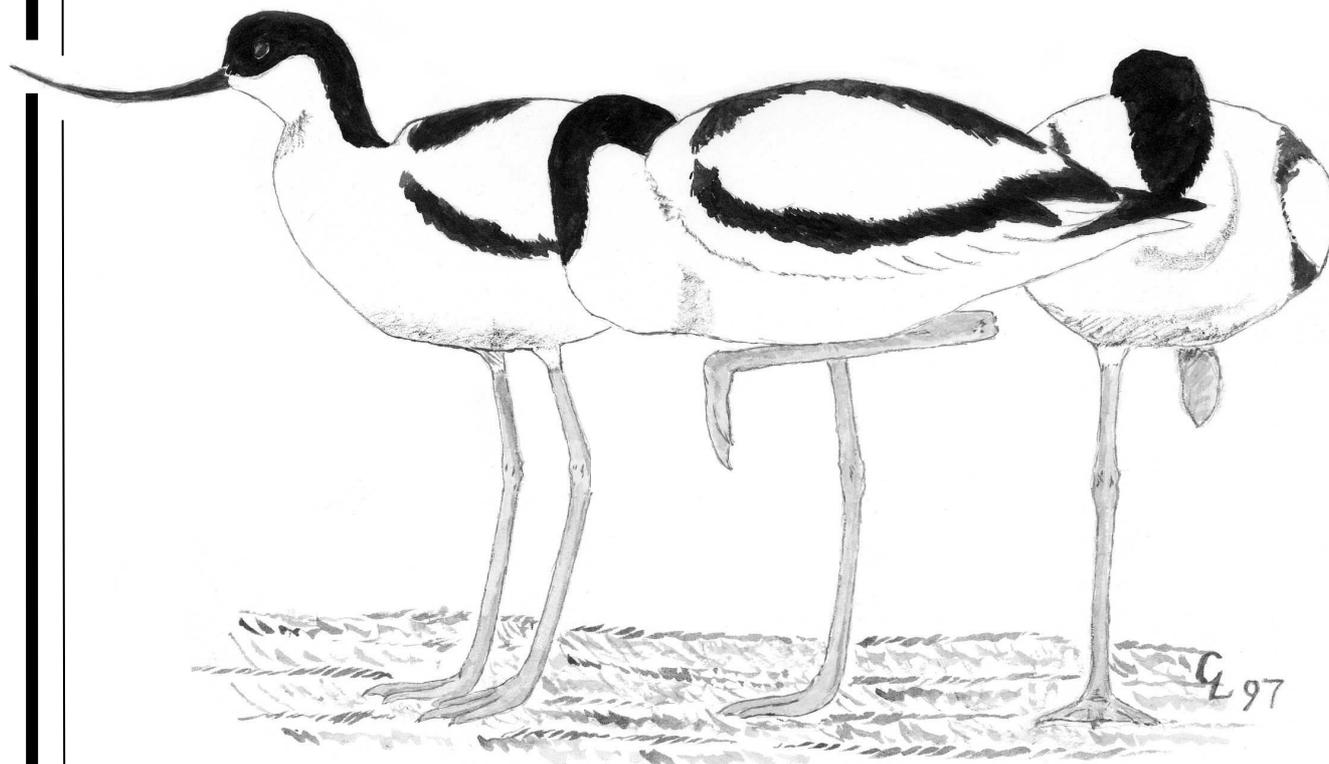
Le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*, nouvelle espèce reproductrice des falaises de la Somme.

Bilan commenté des recensements d'oiseaux d'eau effectués en plaine maritime picarde à la mi-janvier pour les années 2001 à 2008

Mise au point sur l'importance du littoral picard pour l'hivernage du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* et son récent déclin.

Les mésaventures d'un Bécasseau variable *Calidris alpina* pris au piège d'une Coque bien gourmande !

Capture d'un Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* par un Héron cendré *Ardea cinerea* dans le marais du Pendé (Villers-sur-Authie).



Picardie Nature

L'Avocette - 2007 – 31 (1) pages 1 à 61

SOMMAIRE

Pages 1 à 4

Evolution des stationnements de Barges à queue noire *Limosa limosa* de 1973 à 2007 au Parc du Marquenterre (Somme). Par Philippe CARRUETTE et B. BAUP

Pages 5 à 6

Nidification remarquable d'un Fuligule morillon *Aythya fuligula* au hâble d'Ault.
Par Patrick DECORY

Pages 7 à 13

Opérations ACROLA en Baie de Somme (80). Par Xavier COMMECY

Pages 14

Hivernage d'un Bécasseau minute *Calidris minuta* au Hâble d'Ault lors de l'hiver 2004 – 2005. Par Patrick DECORY

Pages 15 à 18

Les STOC – Captures en Plaine Maritime Picarde Par Xavier COMMECY

Pages 19 à 29

Lectures de bagues colorées sur le littoral picard. Par Xavier COMMECY

Pages 30 à 31

Evolution des effectifs de Moineaux domestiques *Passer domesticus* bagués sur la commune de Canteraine (80). Par Philippe CARRUETTE

Page 31

Présence du Héron crabier *Ardeola ralloides* en plaine maritime picarde.
Par Philippe CARRUETTE et N. GAUTER

Page 32 à 33

Le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*, nouvelle espèce reproductrice des falaises de la Somme. Par Thierry RIGAUX, Baptiste AUDRECHY et Paul DUFOUR

Page 34 à 55

Bilan commenté des recensements d'oiseaux d'eau effectués en plaine maritime picarde à la mi-janvier pour les années 2001 à 2008. Par Thierry RIGAUX

Page 56 à 59

Mise au point sur l'importance du littoral picard pour l'hivernage du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* et son récent déclin. Par Thierry RIGAUX

Page 60

Les mésaventures d'un Bécasseau variable *Calidris alpina* pris au piège d'une coque bien gourmande ! Par Thierry RIGAUX, Christophe DE FRANCESCHI, Renaud NADAL

Page 61

Capture d'un Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* par un Héron cendré *Ardea cinerea* dans le marais du Pendé (Villers-sur-Authie). Par Thierry Rigaux

L'Avocette, publication naturaliste de Picardie Nature – B.P. 50835 80008 Amiens Cedex

Directeur de publication : Patrick THIERY

Rédacteur en chef : Xavier COMMECY

Comité de lecture : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY, Rémi FRANÇOIS, Thierry RIGAUX

Conception et mise en page ; Xavier COMMECY et Christophe HOSTEN

Dessin de couverture : Cédric LOUVET

Tirage : 80 Exemplaires – Prix du volume : 8 € -

Consultable à l'adresse suivante : <http://www.picardie-nature.org>

Date de parution : Avril 2009

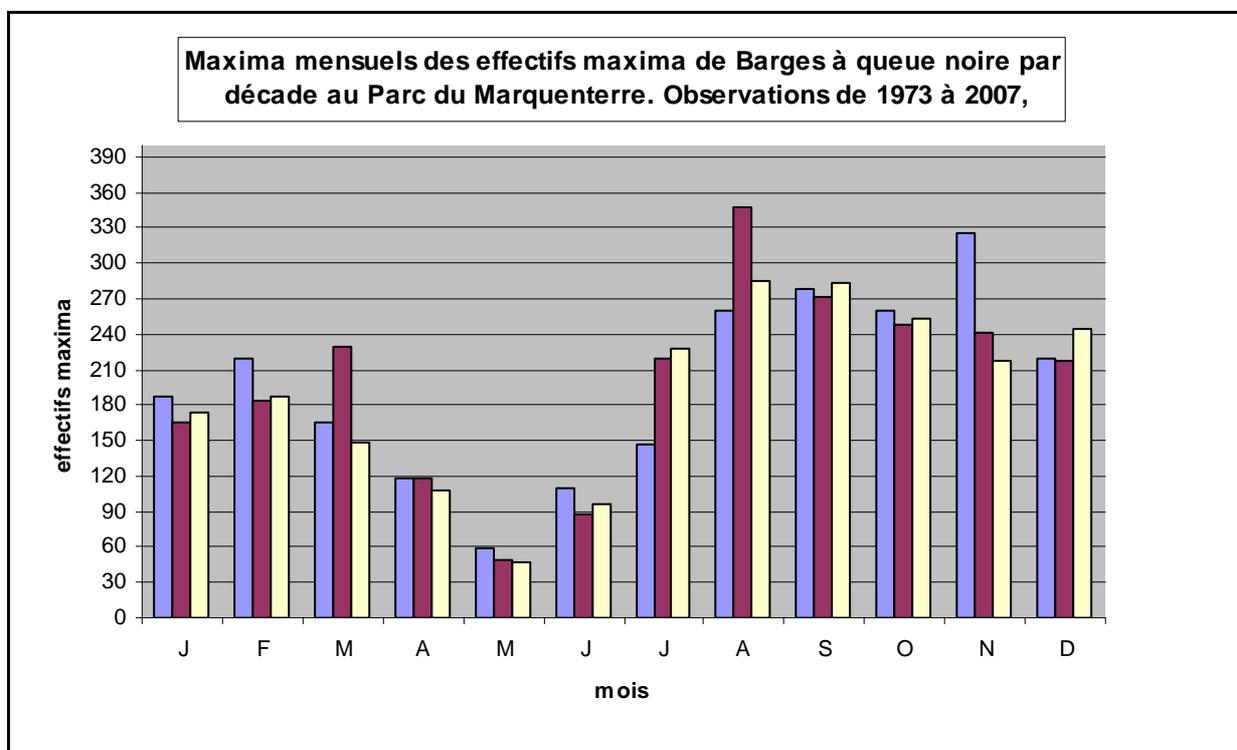
I.P.N.S.

Evolution des stationnements de Barges à queue noire *Limosa limosa* de 1973 à 2007 au Parc du Marquenterre (Somme).

Philippe CARRUETTE et Bérangère BAUP

Les Barges à queue noire qui fréquentent le littoral picard proviennent de deux populations distinctes. La première dont les oiseaux hivernent sur les côtes européennes et de l'Afrique du Nord, se reproduit en Islande où elle compte 10 à 30000 couples (PIERSMA, 1986). La seconde se reproduit essentiellement aux Pays Bas. Les oiseaux de cette sous espèce passent normalement l'hiver en Afrique

de l'Ouest. Seuls 165 couples de cette sous espèce se reproduisent en France (DECEUNIK et MAHEO 1998) dont un à deux irrégulièrement sur la plaine maritime picarde. Il semble au vu des données de baguage et de leurs comportements que tout ou partie de ces hivernants sur la réserve naturelle fassent partie de cette population.



Migration de printemps

Malgré le faible nombre de données des années 1973 à 1980, la tendance de migration pré-nuptiale est surtout nette de mars à début avril (données éparées et peu précises des bulletins annuels de l'Association Marquenterre Nature de 1975 à 1980). De 1980 à 1990, les données plus régulières permettent de définir l'arrivée de quelques oiseaux dès début mars, s'accroissant surtout à la fin de ce mois. A partir de 1994, année du premier hivernage, on constate un pic à la mi-mars. Des migrateurs actifs sont observés : 6 vers le nord le 21/03/98, 18 vers le nord le 12/03/99, ainsi qu'en avril : 5 vers le nord le

4/04/97, 1 en vol le nord en compagnie de Combattants variés *Philomachus pugnax* le 09/04/97, 60 vers le Nord le 23/04/90.

A partir de 1999, on voit nettement une augmentation de la précocité de la migration dès fin février (25 vers le nord le 27 février 2003). Des oiseaux sont notés en plumage nuptial très tôt : 1 les 16 février 2001 et 2005, 3 le 19/02/98, 1 le 27/02/99 et 1 le 28/02/02. Un oiseau de la sous-espèce *islandica* est en plumage nuptial le 26 février 2002. En 2007 l'augmentation des effectifs se fait sentir dès le 9 février avec 219 oiseaux pour un hivernage régulier de 166 individus. La migration se

poursuit toujours en avril mais moins fréquemment : 28 vers le nord le 7/04/02.

Les mouvements migratoires en mai correspondent à des oiseaux immatures remontant tardivement dont certains, à partir de 1997, restent sur place pour estiver. Phénomène particulièrement remarqué de 1997 à 2002. (tiré des bulletins annuels de l'Association Marquenterre Nature - synthèses ornithologiques détaillées de 1997 à 2002). Ces stationnements de mai deviennent beaucoup plus faibles de 2003 à 2007 (voire totalement absents en mai 2005) pour à l'inverse se renforcer nettement en juin. Mais juin peut déjà correspondre à des oiseaux qui ont échoué dans leur reproduction et qui ont entamé leur mouvement de redescente.

A noter qu'un oiseau albinos total est observé le 3 juin 2001 au Parc (un individu leucistique avait été observé le 7 mai 1994 à Hautebut) et un oiseau à la tête partiellement blanche le 1^{er} avril 2007.

Nidification

Aucune nidification n'a jamais eu lieu sur le Parc du Marquenterre depuis sa création en 1973. Néanmoins quelques comportements nuptiaux très ponctuels et sans suite ont été notés très irrégulièrement.

1976 : des parades nuptiales sont notées.

1990 : un couple (dont un seul oiseau est en plumage nuptial) effectue des vols nuptiaux et parade ; sans suite.

1992 : un couple reste cantonné tout le printemps sans comportement nuptial.

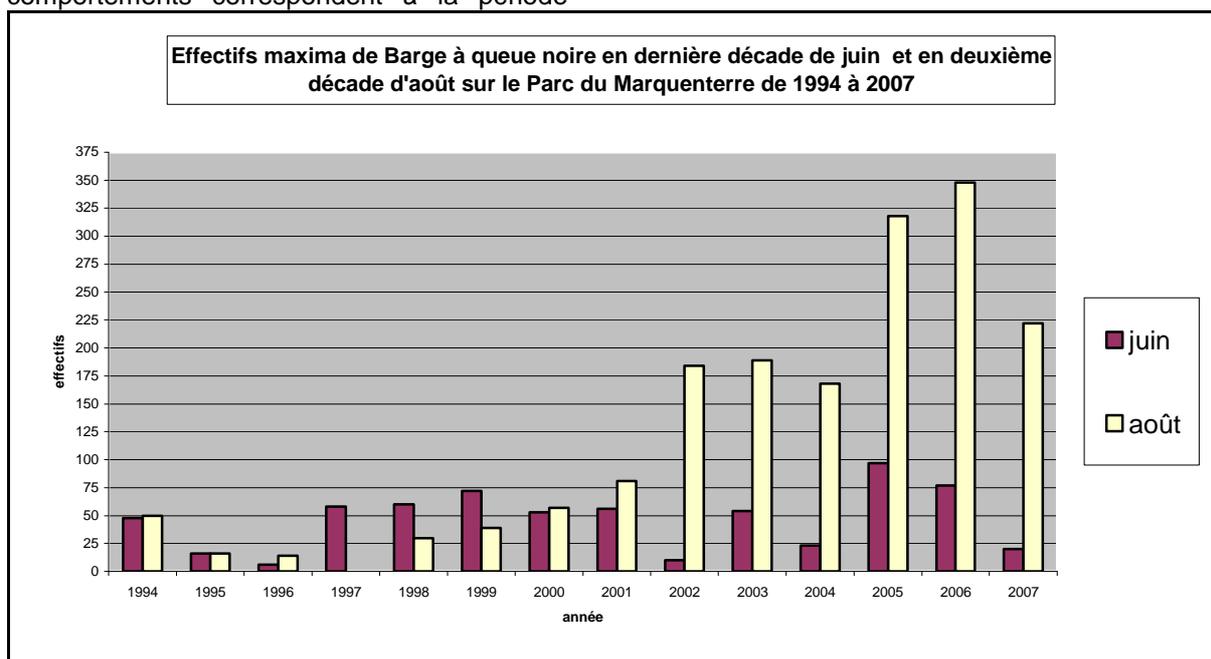
1996 : deux oiseaux en plumage nuptial paradent le 21 avril ; sans suite. Il est intéressant de noter que ces derniers comportements correspondent à la période

d'installation de couples dans la plaine maritime picarde. Même si la prairie Ouest, partiellement inondée et gérée pour essayer entre autre de favoriser le stationnement de l'espèce, semble a priori la plus favorable pour une éventuelle nidification, la majorité des comportements et stationnement nuptiaux de couples isolés se font sur la prairie Est beaucoup plus sèche et non utilisée en haltes migratoires et en hivernage !

Migration postnuptiale

Dès mi juin, voir même début juin comme en 2003, des oiseaux adultes en plumage nuptial sont notés sur le parc. Ils rejoignent des oiseaux immatures ou des adultes non nicheurs estivant - surtout à partir de 1994. Les effectifs les plus importants sont notés, pour la période 1990/2002, dans la première décade d'août (maximum 184 oiseaux) et à partir de 2003 dans la deuxième décade d'août (maximum de 348 oiseaux en 2006). L'effectif candidat à l'hivernage semble se stabiliser dans la dernière décade de septembre même si des mouvements se produisent encore jusque début octobre, voire début novembre ces trois dernières années. L'année 2003 semble faire exception « à la règle » du fait de mouvements jusque début décembre et de fortes variations d'effectifs en octobre.

En 2007, le stationnement maximal est curieusement noté début novembre avec l'arrivée d'une centaine d'oiseaux supplémentaires qui ne resteront que peu de temps sur la réserve. A l'inverse du printemps, les observations directes de migration actives vers le sud sont rarement notées : 44 vers le sud le 26 juin 2004

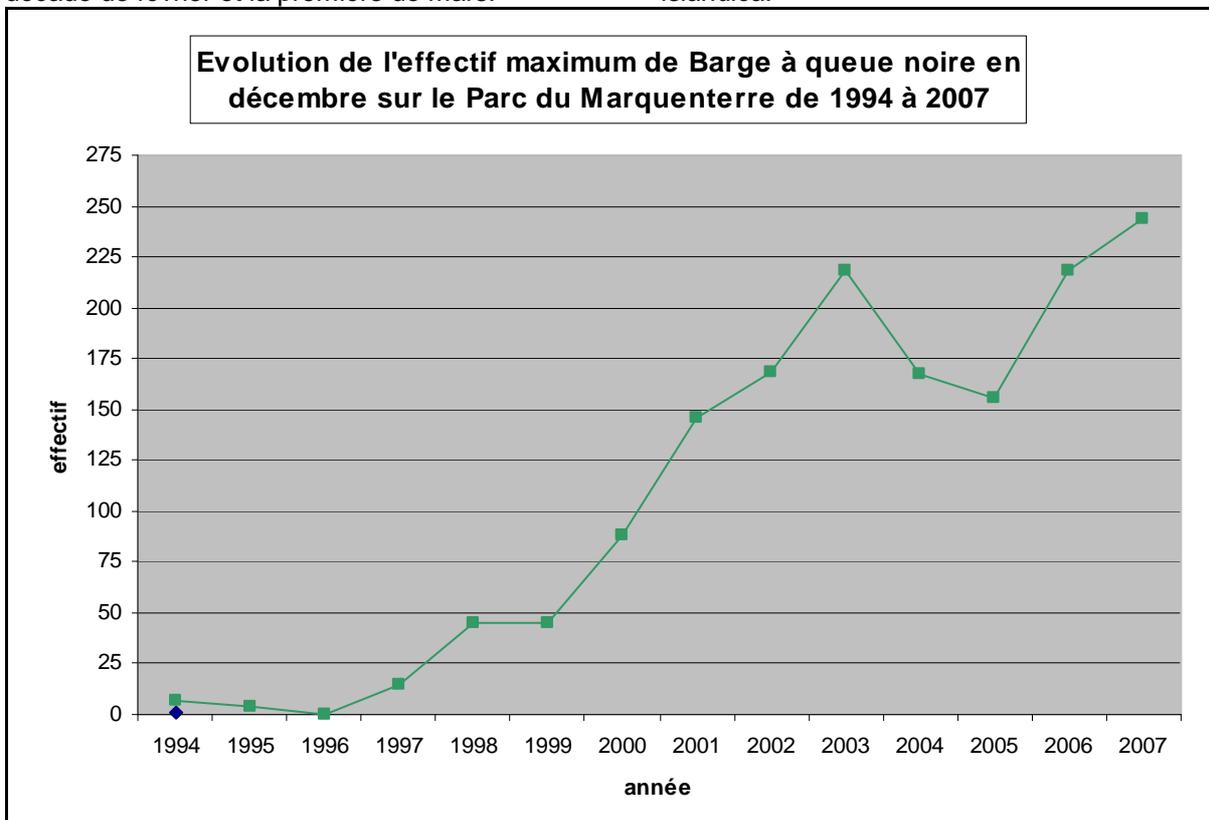


Hivernage

Le premier cas avéré d'hivernage d'un groupe de Barges à queue noire sur le Parc Ornithologique du Marquenterre date de 1994 avec 7 oiseaux présents sur le site en décembre et janvier 1995. En 1992, 4 oiseaux étaient restés jusque début novembre et deux jusque fin octobre en 1993. Mais des données de baguage montrent que des oiseaux hollandais sont tués en février 1987 en Baie de Somme et en décembre 82 à Rue, et un oiseau allemand en décembre 1980. Les traces de tentative d'hivernage sont donc plus anciennes que ce qu'apportent les observations d'oiseaux vivants.

L'hivernage de 1994 correspond à la première mise en eau importante de la prairie Ouest du Parc dont les cultures de bulbes à fleurs furent abandonnées en 1991. Cette prairie inondable en eau douce dont le niveau est constamment suivi deviendra ensuite le lieu quasi exclusif du stationnement de l'espèce tout au long de l'année. Les variations volontaires des niveaux d'eau permettent le gainage des oiseaux dès 1993. L'hivernage devient rapidement régulier même lors des coups de froid comme en 2002. Seuls décembre 1996 et janvier 1997 connaissent une totale absence d'oiseaux. Les effectifs sont en constante augmentation pour atteindre un maximum de 244 oiseaux en décembre 2007. La population hivernante nous quitte totalement à priori à partir de la dernière décade de février et la première de mars.

Les barges passent une majeure partie de leur temps à dormir sur le site. Elles se nourrissent aussi bien de jour que de nuit. Les oiseaux ont une grande réactivité : la baisse volontaire des niveaux d'eau ou l'inondation provoquée ou naturelle est aussitôt exploitée. Jamais ces oiseaux ne sont observés sur l'estuaire. Il est possible que lors des coups de froid des oiseaux puissent aller se nourrir à l'extérieur de la réserve et expliquer les observations régulièrement réalisées sur le bassin de chasse du Crotoy comme le laisse supposer la présence d'individus portant des pattes cassées. Lors du petit coup de froid de décembre 2007 (parc gelé à 95% durant 10 jours) les oiseaux sont observés se reposant constamment sur la glace, près d'un trou d'eau maintenu libre artificiellement (glace cassée quotidiennement). Ils ne sont pas revus se nourrissant sur le parc avant le dégel du sol au bout d'une semaine. Lors du coup de froid plus important de janvier 2009 (quasi absence de dégel pendant 4 semaines à partir du 27 décembre 2008) les oiseaux (174) sont observés le matin sur le parc en repos sur le même trou d'eau libre de glace et repartent en fin de matinée en direction de la baie Somme. En 2006 et 2007, deux individus immatures de taille modeste sont régulièrement observés en dehors du groupe hivernant se nourrissant principalement sur les lagunes saumâtres et peuvent être attribués à la sous espèce *islandica*.



Islandaise ou hollandaise ?

Selon CAUPENNE et DECEUNINCK (1999) la population islandaise hiverne principalement en Angleterre et en Irlande, avec en moyenne 4900 individus en France présents en milieu estuarien (Baie de l'Aiguillon et du Mont Saint Michel). La population de race nominale d'origine hollandaise hiverne elle en Afrique de l'Ouest.

Les oiseaux hivernant sur le Parc du Marquenterre ne se nourrissent que sur les zones en prairies d'eau douce et ne sont à priori jamais observés dans l'estuaire de la Somme lors des comptages réguliers qui y sont effectués. Des observations nocturnes ont montré que parfois les oiseaux se nourrissaient dans les lagunes légèrement saumâtres du parc quand les niveaux d'eau étaient favorables sur un lieu précis.

Lors des stationnements printaniers et estivaux quand les oiseaux sont en plumage nuptial nous ne prêtions habituellement pas l'attention aux sous espèces. C'est sous l'impulsion de Philippe Jean DUBOIS que les deux « premiers » oiseaux *islandica* sont notés le 8 septembre 2000. En migration de printemps des oiseaux *islandica* peuvent être remarqués dès fin février (1 sur 142 oiseaux le 26/02/06) et surtout de fin mars (12 sur 149 le 19/03/06) à avril (74 sur 106 le 10 avril).

Mais c'est en juillet que les *islandica* sont le plus remarquées lorsque les oiseaux ont encore un plumage nuptial quasi parfait. Ces oiseaux restent peu de temps sur le site et stationnent sur les lagunes saumâtres en priorité. Certains oiseaux repartent aussitôt vers l'estuaire : 14 individus sur 94 le 10 juillet 2005, 60% d'*islandica* sur 147 le 15 juillet 2006 et ne sont plus que 6 le lendemain ! Les quelques données de baguage amènent à penser que les oiseaux présents en hiver dans notre région font partie de la sous espèce nominale.

- Un individu bagué poussin le 13 juin 1982 à Wartena (frise hollandaise) est tué le 24 février 1987 dans les polders de la Baie d'Authie (mais la date peut correspondre à un migrateur pré-nuptial).
- Un oiseau bagué poussin le 3 juin 1976 à Kampererland (Overijssel, Pays bas) est tiré début octobre à Hautebut (migrateur post-nuptial possible)
- Un oiseau bagué juvénile le 13 juillet 1980 à Muenster (Allemagne) est tiré le 14 décembre 1980 au marais du Crotoy.

- Un oiseau bagué poussin le 16 juin 1979 à Elahuizen (Frise, Pays Bas) est tiré dans les bas champs de Cayeux le 9 décembre 1980

- Un oiseau bagué poussin le 18 mai 1979 à Leeuwarden (Frise, Pays Bas) est tiré à Rue le 19 février 1982 (migration pré-nuptiale ?).

Pour l'instant, hélas nous n'avons pas de contrôle ou de reprise d'oiseaux bagués venant des hivernants sur le parc bien que certains individus soient porteurs de bagues métalliques – qui n'ont pas encore pu être lues. La seule manière de baguer ces oiseaux serait l'emploi de canon nets ou de lacets avec nœud coulant sur les lieux de gagnage ou repos mais ces deux méthodes ont l'inconvénient majeur de créer un fort dérangement sur un espace certes localisé mais essentiel pour l'hivernage de l'avifaune sur le parc.

Un seul oiseau d'origine islandaise fut contrôlé lors de sa migration post-nuptiale porteur d'une bague couleur : il s'agissait d'une femelle nicheuse baguée le 24 juin 2003 à Langhus, observée au parc le 17/07/05 (et notée en novembre 2003 et le 13 février 2005 à Mismere en Angleterre).

Bibliographie

- CAUPENNE et DECEUNINCK (1999) - Barge à queue noire *Limosa limosa* – in Rocamora, G et Yeatman-Berthelot, D (1999) -oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Régulations, Tendances, Menaces, Conservation. Société d'études ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris 560 p.
- DECEUNINCK et MAHEO R. (1998) Limicoles nicheurs de France. Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996 et évolution des populations sur 12 ans. *Ornithos*, 5 97-117
- MOURONVAL J.B. et TRIPLET P. (1991) La Barge à queue noire (*Limosa limosa*) nicheuse régulière sur le littoral picard. *Oiseau et Rfo* 61 : 336 337
- PIERSMA, T.(1986).Breeding waders in Europe. A review of population size Estimates and bibliography of information sources. WSG. Bull. Suppl. 48, 116 p.
- YEATMAN –BERTHELOT D. et JARRY G (1994) *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Paris SOF 776 p.

Nidification remarquable d'un Fuligule morillon *Aythya fuligula* au hâble d'Ault

Par Patrick DECORY

Description des observations

Le 20 août 2005, depuis le premier observatoire de la réserve Nord du hâble d'Ault, située sur le territoire de la commune de Cayeux-sur-Mer, j'ai pu observer, avec Marie-France DECORY, sur le plan d'eau, une femelle de Fuligule morillon *Aythya fuligula* accompagnée de sept pulli, âgés de quelques (2 à 3) jours seulement. Ce canard portait sur le bec, à la mandibule supérieure, une marque de couleur bleue claire et sur laquelle figurait l'inscription « H2 » en caractères noirs.

Nous sommes retournés régulièrement sur le site afin de suivre cette famille, ainsi :

- le 27 août, la femelle était toujours présente mais avec seulement 5 pulli ;
- le 3 septembre, les 5 pulli étaient seuls sur la berge en galets ;
- le 4 septembre, il ne restait plus que 3 pulli, toujours sur le même secteur de galets ;
- et enfin, le 11 septembre je n'ai pas réussi à les retrouver malgré plus d'une heure de recherche.

Informations complémentaires

En recherchant sur le site internet « www.cr-birding.be », j'ai pu découvrir l'organisme qui était à l'origine de ce programme de marquage nasal, à savoir, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et contacter le responsable Alain CAIZERGUES qui a eu l'amabilité de me répondre très rapidement et de m'apporter les précisions suivantes :

Cette femelle a été capturée sur son nid le 7 juin dernier (soit 43 jours plus tôt) sur le territoire de la commune de Jublains dans le département de la Mayenne :

âge: + 2 ans ; poids: 720 grammes.

Il y a lieu de noter particulièrement qu'elle couvait 8 oeufs et que sa ponte a été prédatée peu après, sans que l'on connaisse l'origine de cette prédation.

Ce programme de recherche avec pose de plaques nasales concerne le Fuligule milouin *Aythya ferina* et le Fuligule Morillon en raison de leur statut cynégétique (importance des tableaux de chasse) et de leur statut démographique défavorable en Europe (régression sensible des effectifs de nicheurs). Il s'inscrit dans le volet recherches du plan de gestion européen. Deux axes de recherches existent dans le cadre de ce programme :

- 1) Exploitation/valorisation de jeux de données existants et en particulier :

- les données de captures/marquages - recaptures/reprises recueillies par Jean-Yves Fournier (ONCFS-CNERA Avifaune Migratrice) en Dombes dans les années 80-90 (Milouin) et à la Tour du Valat dans les années 50-70 (Milouin et Morillon) et les données relatives à - la sélection de l'habitat de nidification, à la fécondité et au succès de reproduction des femelles de Milouin recueillies en Dombes dans les années 80-90.

2) Mise en place d'un programme national de monitoring par captures/marquages - recaptures/reprises. Cette action, entreprise sur cinq sites (la Dombes, le cours du Rhin, le lac de Grand Lieu, des gravières de Champagne et des lacs de Mayenne), doit permettre de :

- estimer les paramètres démographiques (survies, accession à la reproduction, fécondité, succès de nidification, succès d'élevage des jeunes etc...)
- rechercher des corrélations entre ces paramètres et des caractères physiologiques et biométriques mesurés au moment de la capture et éventuellement lors de recaptures
- étudier le comportement sur des individus connus de manière à être en mesure de paramétrer un modèle individuel comportement -centré.

Statut du Fuligule morillon

A partir de la fin du XIX^e siècle, l'aire de reproduction du Fuligule morillon située initialement au nord-est de l'Europe et au nord de l'Asie s'est progressivement déplacée vers l'ouest. Depuis la première preuve certaine de nidification en 1952 en Dombes, les effectifs nicheurs de cette espèce ainsi que les régions où la reproduction se produit ont augmenté rapidement en France (SUEUR, 1994). Ainsi en 1999, la population nicheuse était estimée à 650-750 couples et ce principalement au nord d'une ligne joignant la Charente-Maritime à l'Ain (DUBOIS et *al.*, 2000).

Pour la Picardie, GAVORY (1995) précise que l'espèce s'est reproduite pour la première fois dans les années 60 dans le département de l'Aisne et que les effectifs ont vite progressé pour atteindre au maximum une cinquantaine de couples dans la région.

En plaine maritime picarde, le Fuligule morillon a niché pour la première fois (après la nidification de trois couples en 1978 au Parc Ornithologique du Marquenterre, issus très

probablement de couples captifs) au Hâble d'Ault en 1981 et il y niche depuis de façon irrégulière (SUEUR et TRIPLET, 1999). Depuis le début du vingt et unième siècle, la nidification est devenue annuelle sur ce site (obs. pers.).

Discussion

Après un échec d'une première tentative de nidification, cette femelle a parcouru plus de 370 kilomètres pour tenter de trouver un autre partenaire et réaliser une ponte de remplacement. Cette constatation est assez remarquable car l'espèce est connue pour être fidèle à ses sites de reproduction, ainsi GEROUDET et CUISIN (1999) précise que la fidélité au site de nidification a été prouvée par le baguage (jusqu'à cinq ans de suite). Il y a également lieu de remarquer que ce déplacement s'est réalisé en direction du Nord Nord-Est alors que nous aurions pu nous attendre à ce que cette recherche se dirige plutôt vers Sud afin d'y espérer des conditions climatiques plus clémentes.

En ce qui concerne la première ponte (huit oeufs couvés par la femelle le 7 juin), elle correspond assez bien à nos connaissances sur le sujet : ponte dès la mi mai et en juin, six à douze oeufs, souvent huit à dix, parfois jusqu'à vingt deux (de deux femelles) (GEROUDET et CUISIN, *op. cit.*).

Pour la seconde ponte, il est possible d'estimer la date d'éclosion aux environs du 17 août et en prenant en compte un temps d'incubation par la femelle compris entre vingt trois et vingt six jours (GEROUDET P. et CUISIN, *op. cit.*), nous obtenons une date de ponte dans la dernière décennie de juillet (entre le 22 et le 25). Bien qu'il soit en général reconnu que la ponte chez cette espèce soit tardive, SUEUR et ROCAMORA (1999) précisent, d'ailleurs, que le pic des éclosions a lieu de fin juin à début août, avec quelques variations interrégionales ; les dates ainsi obtenues pour cette couvée se situent bien au delà des limites habituelles, ce qui est certainement du au fait qu'il s'agisse d'une ponte de remplacement et que cette femelle a réalisé un trajet important entre ses deux sites de nidification.

Le nombre de pulli observés lors des premières visites, à savoir sept et les données sur les réussites de l'éclosion que cite CUISIN (*op.cit.*) : taux moyen d'éclosion variant entre 57 % et 72 %, laissent penser que le nombre d'oeufs que cette femelle a pondus devait être de l'ordre de neuf. Cette ponte de remplacement aurait ainsi été plus importante que la première alors que c'est en général l'inverse qui est observé.

La disparition de la femelle à partir du 3 septembre correspond à la règle générale qui consiste selon GEROUDET et CUISIN, (*op. cit.*) à laisser les jeunes livrés à eux-mêmes avant d'atteindre l'âge de voler (7-8 semaines) et à se retirer pour aller muer. Toutefois, il est difficile de ne pas faire le rapprochement avec l'ouverture de la chasse le 27 août : cette femelle a pu, bien involontairement, abandonner ses jeunes alors âgés seulement d'un peu plus de deux semaines.

Conclusion

L'éthologie du Fuligule morillon est encore loin de nous être complètement connue. L'exemple décrit ici le montre bien et il faut espérer que des études, tel le programme de recherche lancé par l'ONCFS, soient menées afin de combler nos lacunes.

Les espèces, comme le Fuligule morillon, ayant une période de reproduction très tardive sont celles qui sont les plus sensibles à la précocité de la date d'ouverture de la chasse au gibier d'eau ; il convient de veiller à la tranquillité des nichées en ouvrant la chasse après leur envol.

Remerciements

Il m'est agréable de remercier Alain CAIZERGUES pour les informations concernant le programme de recherche de l'ONCFS qu'il m'a communiquées avec célérité.

Bibliographie

- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. ET YESOU P. (2000) – Inventaire des oiseaux de France. Nathan, 397 p.
- GAVORY L. (coord.) (1995) – Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. La Centrale Ornithologique Picarde, 60 p.
- GEROUDET P. et CUISIN M. (1999) – Les palmipèdes d'Europe. Delachaux et Niestlé, 512 p.
- SUEUR F. (1994) – La nidification du Fuligule Morillon *Aythya fuligula* en France. *Alauda* 62 (3) p.105-111 (compléments *Alauda* 63 (2) p.153-154 et *Alauda* 64 (2) p.273-274.
- SUEUR F. et ROCAMORA G. in ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) – Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France et Ligue de Protection des Oiseaux, 598 p.
- SUEUR F. et TRIPLET P. (1999) – Les oiseaux de la baie de Somme. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, 509 p.

Patrick DECORY
80210 Tours-en-Vimeu

Opérations ACROLA en Baie de Somme (80)

Par Xavier COMMECY

Constatant les quelques captures annuelles mais répétées de Phragmites aquatiques *Acrocephalus paludicola* de fin juillet à septembre essentiellement dans les marais de la côte atlantique, le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.) a initié en 2003 une coordination et une centralisation de ces captures. Le but était de déterminer les voies de migrations et l'habitat des haltes migratoires de l'espèce lors de la migration postnuptiale en France, à des fins éventuelles de protection. C'est dans le cadre de ce programme, appelé opération ACROLA (de ACROcephalus paludicOLA), que nous avons tenté des captures de cette espèce rare, inscrite sur la liste rouge des espèces mondialement menacées de disparition, en un site qui nous semblait approprié : le marais de l'anse Bidard en réserve naturelle de la Baie de Somme,

secteur du banc de l'îlette et selon une installation des filets standardisée. Le site n'est pas facile d'accès et grâce à la compréhension du SMACOPI et de son directeur scientifique il nous a été possible de transporter sur place le matériel de bagueage et de bivouac grâce à un véhicule.

L'année 2003.

Pour cette première année, un essai sur une soirée et une matinée est tenté. Bien que les conditions météorologiques du jour (vent et temps couvert) ne favorisent pas la migration nocturne des passereaux, nous installons nos filets et les magnétophones diffusant le chant de cette espèce (technique dite de la repasse) le 15 août vers 18 heures, bagueage jusqu'à la tombée de la nuit puis le lendemain matin du lever du jour à 11 heures environ. Les bagueurs sont F. BAROTEAUX et X. COMMECY et plusieurs aides bagueurs sont présents.

Résultats : Tableau 1 : captures au Banc de l'Islette en 2003 (15 et 16 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
GALGAL	Bécassine des marais	Gallinago gallinago	3
TRIOCH	Chevalier culblanc	Tringa ochropus L.	1
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	4
SAXRUB	Tarier des prés	Saxicola rubetra (L.)	1
LOCNAE	Locustelle tachetée	Locustella naevia	1
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	3
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	28
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	29
PHYLUS	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	4
EMBSCHE	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	19
Total			93

+ 1 Phragmite des joncs avec une bague anglaise (information sur le bagueage non encore retournée).

+ 1 Gorge bleue marqué à cette occasion sera contrôlé en Espagne à Malaga le 03 novembre de cette année là, soit à 1581 kilomètres après 78 jours.

Les contrôles d'oiseaux marqués les années précédentes sur place ne sont pas repris dans les tableaux.

La preuve était ainsi faite que les ACROLA passaient aussi en Baie de Somme comme dans les marais de la côte atlantique française à la mi-août.

L'année 2004

Fort du « succès » de l'année précédente (trois Phragmites aquatiques capturés), nous décidons d'augmenter le temps de présence sur le site, toujours à la mi-août, du 10 au 12 août. Le 10 au matin, une pluie forte et continue nous empêche de nous rendre sur place ; les filets sont seulement montés au soir

Nous décidons ainsi de renouveler l'opération l'année suivante.

mais la nuit suivante il pleut. Le 11 est une belle journée ensoleillée qui se termine par un orage qui continue sur le matin et nous replions le matériel sous une pluie intermittente ; bref les conditions météorologiques sont très loin de nous avoir été favorables cette année là.

Résultats : Tableau 2 : captures au Banc de l'Islette en 2004 (10 au 12 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
TRIOCH	Chevalier culblanc	Tringa ochropus	3
PORPOR	Marouette ponctuée	Porzana porzana	2
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	2
ANTPRA	Pipit farlouse	Anthus pratense	3
SYLCOM	Fauvette grissette	Sylvia communis	7
PANBIA	Mésange à moustache	Panurus biarmicus	7
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	10
CISJUN	Cisticole des joncs	Cisticola juncii	1
LOCNAE	Locustelle tachetée	Locustella naevia	1
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	1
ACRRIS	Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris	1
ACRSCI*	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	88
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	37
CETCET	Bouscarle de Cetti	Bouscarle de Cetti	1
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	27
TURMER	Merle noir	Turdus merula	1
CARCAN	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	1
Total			193

* + 1 Rousserolle effarvatte, baguée 11 jours plus tôt à Litlington (Angleterre) soit à 116 kilomètres

Encore un Phragmite aquatique, qui prouve la régularité du passage en ces lieux. L'opération est donc à renouveler avec nous l'espérons de meilleures conditions météorologiques, plus favorables à la migration des passereaux.

L'année 2005

Pensant mettre plus d'atouts dans notre jeu nous choisissons d'encore augmenter le temps de présence. A la lecture d'anciens bilans de baguage qui montrent que des Phragmites aquatiques ont aussi été bagués il y a quelques années et en nombre non négligeables dans les marais du sud de la baie de Somme, il est décidé de multiplier le nombre de sites littoraux avec baguage simultané : 1 au nord de la baie de Somme (Anse Bidard), 1 en fond de baie (à Noyelles-sur-mer, rencloûture Elluin) et un au sud de la baie (à Woignarue, Hâble d'Ault). Ce dernier site ne sera pas exploité cette année, faute de bagueur motivé pouvant se libérer à cette période.

Le 10 au soir, deux bagueurs (F.B. et X.C.) s'installent sur le site au nord, le temps est couvert, le vent est fort ; ils restent en place le 11, temps ensoleillé mais vent assez fort malheureusement le ciel est couvert la nuit ce qui gêne la migration nocturne. Le 12 au matin, F.B. démonte ses filets de captures et part s'installer à Noyelles-sur-mer dans un marais un peu plus à l'intérieur des terres, en fond de la baie de Somme, la rencloûture Elluin. Ce jour là, le vent est très fort en bord de mer, plus modéré et faiblissant en fin de journée en fond de baie. Le 13, le temps est couvert, le vent

A noter pour cette année 2004 la capture incidente de deux juvéniles de Marouettes ponctuées.

fort, les filets de l'anse Bidard sont démontés au matin, ceux placés à Noyelles-sur-mer le sont le soir... sous une pluie battante. La météorologie qui a régné pendant ces 3 jours n'a donc pas été favorable et le nombre de captures s'en est ressenti. Il y a peu d'oiseaux migrants (les oiseaux ne sont pas gras, il n'y a pas de bagues étrangères trouvées) et nous faisons beaucoup de contrôles d'oiseaux marqués les années précédentes sur ce même lieu ainsi que beaucoup d'autocontrôles jour après jour, preuves qu'il s'agit surtout d'oiseaux nicheurs locaux qui ont été capturés. (Nous apprendrons dans les jours suivants grâce à la liste de discussion internet des bagueurs que nos collègues du Nord – Pas-de-Calais ont capturé beaucoup d'*Acrocephalus* dans les dunes aux mêmes périodes, ce qui tendrait à prouver que devant la force du vent littoral les oiseaux se sont protégés en migrant un peu plus à l'intérieur des terres. Nous apprendrons aussi par le même canal, qu'après la forte dépression qui est passée les 14 et 15 août, les vents ont changé et nos collègues belges ont noté un très fort passage d'*Acrocephalus* les 16, 17 et 18 août...) Domage pour nous, à deux jours près nous étions dans le bon créneau. Ce sera pour la prochaine année ?

Résultats : Tableau 3 : captures au Banc de l'Islette en 2005 (10 au 13 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1
CARCAN	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	1
PANBIA	Mésange à moustache	Panurus biarmicus	10
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	2
PHYLUS	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	2
PHYCOL	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	1
CETCET	Bouscarle de Cetti	Bouscarle de Cetti	2
ACRSCI	Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirpaceus	68
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	32
SYLCOM	Fauvette grise	Sylvia communis	1
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	2
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	5
Total			127

* Un Phragmite des joncs de première année marqué le 13/08/05 sera contrôlé le 26/04/06 (sur son site de reproduction ?) en Grande-Bretagne (Leicester) soit à 308 km de la baie de Somme.

Tableau 4 : captures à Noyelles-sur-mer en 2005

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	2
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	105*
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	30
RIPRIP	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	13
CARCAR	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	2
CARCAN	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	4
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	6
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	1
ACRSCI	Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirpaceus	43**
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	33
CETCET	Bouscarle de Cetti	Bouscarle de Cetti	1
SYLCOM	Fauvette grise	Sylvia communis	1
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	1
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	15
Total			257

* L'une d'entre elle, baguée le 13 sera contrôlée au soir du 21/08 (soit 8 jours plus tard) au Hâble d'Ault par V. TERNOIS. ** Plus un oiseau bagué l'année précédente à l'anse Bidard.

Le bilan est certes assez positif en nombre d'oiseaux capturés, mais c'est surtout grâce aux dortoirs d'Hirondelles et de Bergeronnettes, les jours choisis s'étant montrés peu favorables à la migration. Malgré tout, une capture d'ACROLA confirme la régularité du passage en ces lieux.

Un autre bagueur (V. TERNOIS.), non disponible au moment de l'opération concertée, a tenté lui aussi des captures, au Hâble d'Ault, quelques jours plus tard (les 21, 22 et 27 août soit 16 heures de présence avec repasse active). Pas d'ACROLA capturée mais bon nombre d'oiseaux marqués. Voici ses résultats.

Tableau 5 : captures au Hâble d'Ault en 2005 (12 et 13 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	56
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1
RIPRIP	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	10
SAXRUB	Tarier des prés	Saxicola rubetra	1
PHYLUS	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	1
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	1
ACRSCI	Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirpaceus	26
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	47*
PANBIA	Mésange à moustaches	Panurus biarmicus	4
Total			147

* A l'occasion de cette opération, Vincent a contrôlé un oiseau bagué en Belgique le 06/08/2005 à Sint-Laureins, comme oiseau de première année et contrôlé le 28/08 soit 16 jours plus tard et 185 Kms plus loin.

L'année 2006

Pour cette année, nous nous réservons la semaine centrée sur le 15 août pour intervenir dès que la météorologie est favorable : pas de vent, pas de pluie. Le samedi 12/08 la pluie et le vent règnent, dimanche 13/08, pluie intense (35mm) ; les prévisions météorologiques prévoient une éclaircie vers 18h, nous sommes sur le terrain à cette heure là. Un dernier orage nous surprend comme nous commençons à

nous installer dans le marais de Noyelles-sur-mer (renclôture Elluin). Le montage des filets se fait à partir de 19 heures, la soirée de baguage sera courte mais il y a beaucoup d'oiseaux capturés. Le lundi matin il fait beau puis le vent monte. Le démontage des filets est décidé vers 11h.

(Bagueurs, FB et XC.)

Tableau 5 : captures à Noyelles-sur-mer en 2006 (13 et 14/08 puis 19 et 20/08)

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	1
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	40 + 145
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	64
RIPRIP	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	1
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	26 + 6
PARMAJ	Mésange charbonnière	Parus major	1
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	1
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	18 + 5
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	30 + 4*
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	1
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	80 + 13**
CETCET	Bouscarle de Cetti	Cettia cettia	1
LOCLUS	Locustelle lusciniôide	Locustella luscinioides	2
SYLCOM	Fauvette grisette	Sylvia communis	1
CARCAN	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	1
TURMER	Merle noir	Turdus merula	1 + 1
Total			269 + 174

* + 2 contrôles d'oiseaux bagués localement en 2005

** + 3 contrôles d'oiseaux marqués localement en 2005.

*** 2 Phragmites des joncs de première année seront contrôlés 19 jours plus tard à 1052 Kms et 34 jours à 1115 Kms en Espagne.

Lundi après midi, la pluie et le vent fort sont de retour. Nous attendons que cette dépression soit passée et montons les filets au Hâble d'Ault après 19h30, dans le vent. Le

mardi matin, le vent est toujours présent. La météo prévoyant un mauvais temps, nous arrêtons les opérations jusqu'au vendredi 18/08.

Tableau 6 : captures au hâble d'Ault en 2006 (14 et 15/08 puis 22 et 23 août)

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	9 + 4
PHYLUS	Pouillot fitis	Phyloscopus trochilus	2 + 2
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	2 + 2
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	15* + 18*
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	12 + 33
PANBIA	Mésange à moustaches	Panurus biarmicus	2 + 1
EMBSCH	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	0 + 3
Total			42 + 63

* + 2 baguées localement dans l'année

Nous retenons notre chance le vendredi 18 au soir, au cœur de la réserve naturelle, au banc de l'lette. Le vent établi en journée tombe totalement le soir. Quelques

ondées tombent de nuit mais le temps au matin est beau. Les filets sont démontés à 11 heures le 19.

Tableau 7 : captures au Banc de l'Islette en 2006 (18-19/08)

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	2
EMBSCHE	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	1
PANBIA	Mésange à moustaches	Panurus biarmicus	6
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	2
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	2
ACRSCI	Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirpaceus	30
ACRARU	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	1
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	16
PHYLUS	Pouillot fitis	Phyloscopus trochilus	3
Total			63

* Une Rousserolle effarvate contrôlée le 19/08/06 avait été marquée comme oiseau de première année le 11/08/05 à Oudalle en Seine-maritime (et que nous reprendrons le 12/08/07).

* + contrôles de deux Rousserolles effarvates baguées l'année précédente.

Comme il ne nous est pas possible matériellement de prolonger notre séjour sur le banc de l'Islette, nous décidons de refaire une séance à la renclosure de Noyelles-sur-mer, malgré un vent de sud établi. Surprise, là où il y avait tant d'oiseaux 5 jours auparavant, nous en voyons et en capturons très peu (à l'exclusion de Bergeronnettes printanières arrivées à la nuit tombante en dortoir). La migration vers le sud des oiseaux nichant localement s'est donc faite et seule une très jeune Rousserolle effarvate baguée le 13 sera contrôlée ainsi que deux oiseaux marqués localement l'année précédente.

Les filets sont rapidement démontés le lendemain matin sous la pluie et le vent forts.

L'année 2007

Cette année, c'est sûr, la météorologie sera favorable ! Las, la semaine prévue, comme chaque année maintenant, nous écourtons notre tentative le 13 août au matin car le vent est très fort et des pluies importantes sont annoncées (il y aura effectivement une petite tempête les jours suivants). Auparavant, le 11 au soir (vent moyen tombant en fin de journée), le 12 (les nuages ont obstrué le ciel pendant la nuit bloquant les migrations) les deux bagueurs présents (XC et P. DECORY) n'ont fait que quelques captures : 59 et 4 contrôles) et pas d'ACROLA.

Le 17, la météo n'est pas encore au mieux ; certes il ne pleut pas mais le vent est fort. Nous sommes 3 bagueurs (FB, XC et PD) à tendre nos filets en fin d'après-midi à Noyelles-sur-mer. Le vent tombera en fin de journée et ne remontera que vers 9 heures le lendemain

Une dernière séance de captures pour cette saison est réalisée au Hâble d'Ault le 22 août au soir et 23 au matin. Les conditions météorologiques sont favorables, le nombre de captures est assez important mais l'absence de réserve de gras chez les oiseaux et le contrôle de plusieurs individus marqués précédemment indique qu'il s'agit essentiellement d'oiseaux en dispersion plus que de migrants au long cours. D'ailleurs, 1 Phragmite des joncs bagué le 20 août à Noyelles-sur-mer est contrôlé ; il a effectué une dizaine de kilomètres vers le sud en 3 jours.

Le nombre de captures n'est pas très élevé mais la qualité est là, et l'espèce cible est présente en nombre inhabituellement élevé : 5 % des captures des oiseaux paludicole ! (tableau 9)

Une seconde tentative de captures sera conduite au banc de l'Islette, les 25 et 26 août (montage des filets le 24 au soir). La météo est assez favorable (la nuit du 25 est 26 est dégagée mais il y a des brumes matinales) malgré cela le nombre de captures reste limité et pas d'ACROLA. (Tableau 8).

Tableau 8 : captures au Banc de l'Islette en 2007 (11-13/08 puis 25 – 26/08)

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
GALCHL	Poule d'eau	Gallinula chloropus	1
ALCATT	Martin pêcheur	Alcedo atthis	4
JYNTOR	Torcol fourmillier	Jynx torquilla	1
SAXRUB	Tarier des près	Saxicola rubetra	1
EMBSCHE	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	14
PANBIA	Mésange à moustaches	Panurus biarmicus	5 *
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	5
PARMAJ	Mésange charbonnière	Parus major	1
CETCET	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	3
CISJUN	Cisticole des joncs	Cisticola juncii	1
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	49 **
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	27
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	9 ***
PHYCOL	Pouillot véloce	Phyloscopus collybita	2
PHYLUS	Pouillot fitis	Phyloscopus trochylus	9
PRUMOD	Accenteur mouchet	Prunella modularis	1
SYLATR	Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	8
SYLBOR	Fauvette des jardins	Sylvia borin	4
SYLCOM	Fauvette grisette	Sylvia communis	4
PARMAJ	Mésange charbonnière	Parus major	2
PARCAE	Mésange bleue	Parus caeruleus	12
PARMON	Mésange boréale	Parus montanus	1
SAXRUB	Tarier des près	Saxicola rubetra	6
Total			170

* + contrôle d'une Panure à moustaches baguée jeune de l'année en 2005.

** + contrôle d'une Rousserolle effarvatte baguée l'année précédente.

*** + contrôle d'une Hirondelle rustique baguée quelques jours auparavant au Parc du Marquenterre.

Tableau 9 : captures à Noyelles-sur-mer en 2007 (17 et 18 août).

Espèce (code EURING)	Nom français	Nom scientifique	Nombre
PORPOR	Marouette ponctuée	Porzana porzana	1
MOTFLA	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	68
HIRRUS	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1
EMBSCHE	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	14
CISJUN	Cisticole des joncs	Cisticola juncii	1
CETCET	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	2
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	7 *
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	24 **
ACROLA	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	5
ACRSCH	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	65 ***
LOCLUS	Locustelle lusciniôide	Locustella luscinioides	1
SYLCOM	Fauvette grisette	Sylvia communis	1
PHYCOL	Pouillot véloce	Phyloscopus collybita	1
TROTRO	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	1
Total			192

* contrôle d'1 oiseau bagué localement en 2006

** contrôles d'1 oiseau bagué localement en 2006 et d'1 avec une bague posée en Espagne.

+ *** contrôles de 2 oiseaux porteurs d'une bague posée en Angleterre et d'un autre en Belgique ; un oiseau bagué le 17/08 sera contrôlé en route vers le sud 3 jours plus tard à Frossay (44).

Discussion.

De telles pratiques de captures et marquages des oiseaux permettent certes de repérer des espèces difficiles à détecter autrement comme c'est le cas du Phragmite aquatique, mais elles ne se limitent pas à ce seul plaisir : elles doivent aussi apporter des arguments

supplémentaires à ceux obtenus par l'observation et favoriser la protection des espèces et des espaces. JULLIARD et al. (2006) ont montré l'importance des sites de haltes migratoires pour maintenir la bonne santé des populations des oiseaux, en maintenant un réseau dense et cohérent de haltes tout le long

du littoral. Ceci est particulièrement vrai pour cette espèce paludicole en danger d'extinction qui compte seulement environ 13 000 à 19 000 couples en Europe (chiffres de 2005), population réévaluée à 11300 à 13500 couples en 2007 soit un total de 30 à 40 000 individus seulement en automne. Ses bastions principaux sont situés dans le Belarus, en Ukraine, en Pologne et en Hongrie, ces quatre sites accueillant plus de 80% de la population reproductrice mondiale. L'espèce a connu un déclin très sévère au cours du vingtième siècle, et l'espèce s'est éteinte de nombreux pays d'Europe de l'Ouest (dont la France), et a régressé en Europe centrale et orientale. Le Phragmite aquatique est un grand voyageur qui effectue chaque année une migration en boucle entre ses zones de reproduction et d'hivernage. Dès la fin de la nidification, jeunes et adultes quittent l'Europe de l'Est pour se rendre en Afrique tropicale. Ils longent alors les côtes de la mer du Nord, puis de la Manche et de l'Atlantique, de fin juillet à la mi-octobre. A leur retour des quartiers d'hivernage, en avril, la majorité des oiseaux emprunte une route plus directe, traversant le Sahara, puis l'Italie et les Alpes.

Les marais des côtes ouest de la France semblent être des sites d'importance sur la voie de migration vers leurs sites d'hivernage africains. Les sites d'hivernage de cette espèce ont été localisés seulement pendant l'hiver 2006-2007 : ce sont essentiellement les zones humides bordant le fleuve Sénégal. Il importe ainsi en conséquence de détecter les sites de prédilection de cette espèce rare; leur protection, en les conservant sous forme de marais, peut se révéler essentielle à la survie de l'espèce. Ces auteurs indiquent qu'entre 1990 et 2001, chaque année seulement 51 à 166 (moyenne 97) Phragmites aquatiques sont bagués en France sur environ 150 000 bagues posées annuellement dans le pays. Ils ont ainsi établi ce qu'ils ont appelé un « Acrola index » (% des *Acrocephalus paludicola* bagués/ *Acrocephalus* de toutes espèces bagués dans l'année) pour les pays d'Europe. Il apparaît que la France, avec un indice de 0.184% est le pays d'Europe où cet index est le plus élevé (hormis la Pologne mais dans ce pays environ 2700 couples nichent). Pour rechercher les sites d'arrêt de prédilection lors de la migration automnale de cette espèce, sites où l'espèce se nourrit activement favorisant ainsi sa survie aux risques de la migration, un second indice, basé sur les seules captures entre le 1 et le 25 août de l'année a été calculé. Cet indice varie de 3.396% à 0% selon les régions françaises. La

Normandie et la Bretagne ont les indices les plus élevés. Nous avons calculé ce même indice pour nos opérations qui étant de courtes durées montrent un biais important, alors que les captures sont quotidiennes ou presque tout au long de cette période de 3 semaines en de nombreux sites d'autres régions. C'est ainsi que nous obtenons en Picardie maritime des indices de 5% (exceptionnel mais obtenu en 1 journée, nous avons eu de la chance ce jour là) en 2003 ; 0.7% en 2004 ; 0.5% en 2005 ; 0.4% en 2006 et 2.3% en 2007. Il apparaît ainsi que les marais littoraux de la Picardie représentent eux aussi des sites d'importance nationale pour cette espèce. Cette impression devra être confortée par des sessions de captures sur des durées plus importantes de manière à éviter l'effet ponctuel d'une capture sur un petit nombre d'oiseaux bagués. Cette information, associée à bien d'autres, montre une fois encore l'importance de la sauvegarde des marais littoraux autour de la baie de Somme.

Quelques contrôles.

Au cours de ces différentes opérations, nous avons pris dans nos filets quelques oiseaux bagués par d'autres et quelques oiseaux bagués par nous ont été contrôlés par d'autres ailleurs. Voici quelques contrôles renseignés dont le nombre est appelé à augmenter, les oiseaux toujours vivants pouvant être contrôlés ou repris ultérieurement.

1) Phragmite des joncs :

1) un oiseau de première année, contrôlé en avril de l'année suivante en Grande Bretagne à 308 kilomètres de la baie de Somme, sur ses lieux de reproduction ?

2) contrôle en août d'un oiseau bagué comme jeune l'année précédente en août dans l'estuaire de la Seine (migrateur probable).

3) un oiseau de première année contrôlé 3 jours plus tard à Frossay (61).

2) Gorge bleue :

un oiseau bagué comme jeune (oiseau de première année), contrôlé 2 mois et demi plus tard en Espagne à 1581 kilomètres de la baie de Somme ; sur ses lieux d'hivernage ?

3) **Bécassine des marais**: parmi les très rares oiseaux de cette espèce marqués, mais c'est une espèce classée comme gibier, un a été tiré 4 ans plus tard en hiver à Vers-sur-mer (14).

Bibliographie

Julliard R., Bargain B., Dubos A. & Jiguet F. (2006) : Identifying fall migration routes for the globally threatened Aquatic Warbler *Acrocephalus paludicola*. Ibis, 148, 1 – 9.

Hivernage d'un Bécasseau minute

Calidris minuta au Hâble d'Ault

lors de l'hiver 2004 – 2005

par Patrick DECORY

Les données de Bécasseau minute *Calidris minuta* recueillies sur le littoral picard, au cours de l'hiver 2004-2005, sont les suivantes:

date	Nombre d'individus	lieu	observateurs
23/10	30	Hâble d'Ault	P. DECORY
06/11	3	Hâble d'Ault	P. DECORY
11/11	1	Hâble d'Ault	P. DECORY
19/12	1	Hâble d'Ault	P. DECORY
24/12	1	Hâble d'Ault	P. DECORY
15/01	1	La Mollière sud	P. DECORY X. COMMECY
27/01	1	Hâble d'Ault	J. PICHENOT
08/02	1	Hâble d'Ault	M. ZUCCA
26/02	1	Hâble d'Ault	P. DECORY
10/03	1	Hâble d'Ault	P. DECORY
20/03	1	Hâble d'Ault	P. DECORY
26/03	1	Hâble d'Ault	P. DECORY
09/04	1	Hâble d'Ault	P. DECORY

Tableau 1 : Dates, nombres et lieux d'observations des Bécasseaux minutes au cours de l'hiver 2004 – 2005.

Discussion

Après la fin de la migration post-nuptiale en novembre, un Bécasseau minute est resté sur place et a continué à fréquenter le sud de la plaine maritime picarde et en particulier le hâble d'Ault, où on le trouvait lorsque les niveaux d'eau n'étaient pas trop importants, au secteur dit de « la mare aux limicoles ».

Lors des différentes observations, cet oiseau était toujours en compagnie de quelques Bécasseaux variables *Calidris alpina* et à La Mollière Sud (commune de Cayeux sur Mer) site peu éloigné du hâble d'Ault, il était également accompagnés de Bécasseaux sanderling *Calidris alba* et de grands Gravelots *Charadrius hiaticula*.

La continuité de ces observations au cours de l'hiver montre que cet individu a su utiliser différents sites du littoral au sud de la baie de Somme et principalement le hâble d'Ault pour y passer un hiver complet.

Il semble bien que ce soit la première fois, en Picardie, que l'on arrive à recueillir une

série continue de données sur une saison hivernale complète pour cette espèce.

Toutefois ce constat correspond aux connaissances actuelles sur l'hivernage de l'espèce au niveau national. En effet :

- DUBOIS et *al.* (2000) précisent que l'effectif hivernant en France, très variable (entre 600 et 2450 dans les années 1990), est surtout localisé sur le littoral méditerranéen et également sur la côte atlantique. Occasionnellement, quelques individus se retrouvent plus au nord (Pas de Calais) ou à l'intérieur des terres;

- LE DREAN-QUENEC'H DU et *al.* (1999) confirment que l'espèce atteint en Bretagne sa limite nord de son aire régulière d'hivernage et que quelques individus fréquentent également les côtes normandes et occasionnellement la Picardie;

- SUEUR et TRIPLET (1999) indiquent, quant à eux, que les données hivernales demeurent rares en baie de Somme.

Conclusion

Un Bécasseau minute a donc bien effectué un hivernage complet lors de la saison 2004 – 2005 sur la côte picarde avec comme point d'attache le hâble d'Ault. Cette donnée démontre la possibilité d'hivernages complets dans le nord de la France, en manche orientale.

Bibliographie

- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. ET YESOU P. (2000) – Inventaire des oiseaux de France. Nathan, 397 p.
- LE DREAN-QUENEC'H DU S. et MAHEO R. *in* ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) – Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France et Ligue pour la Protection des Oiseaux, 598 p
- SUEUR F. et TRIPLET P. (1999) – Les oiseaux de la baie de Somme. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, 509 p.

Patrick DECORY
80210 Tours-en-Vimeu

Les STOC – Captures en Plaine Maritime Picarde

Par Xavier COMMECY

Nous avons déjà présenté (COMMECY et al. 2004) ce programme initié par le Centre Recherche sur la Biologie des populations d'Oiseaux (Muséum National d'Histoire Naturelle – Paris). Depuis les séances de captures et marquages des oiseaux ont continué dans le marais arrière littoral dit « des grands Viviers », propriété du conservatoire des sites naturels de Picardie, sur la commune de Villers-sur-Authie (80).

Après avoir donné les premiers résultats qui permettaient d'avoir une approche qualitative et quantitative des oiseaux se reproduisant dans les marais picard puis avoir montré les dispersions de quelques espèces dans les marais voisins (COMMECY, *op. cit.*), nous pouvons aujourd'hui commencer à montrer l'évolution de ces populations d'oiseaux au cours de ces six années de suivi.

Rappelons qu'il y a deux stations de captures avec des filets mises en place dans les marais des Grands Viviers à Villers-sur-Authie ; la première en périphérie du marais en milieu buissonnant qui comporte 11 filets, la seconde dans le cœur de ce marais en milieu bien humide, une phragmitaie pure avec 10 filets + 3 filets en périphérie près de buissons. Depuis 2007, une troisième station avec 10 filets, conduite par Patrick DECORY est suivie. Située géographiquement entre les deux premières, elle est aussi installée dans un milieu intermédiaire : une phragmitaie avec quelques arbustes. Cette station est installée dans un des secteurs les plus humides du marais – et nous verrons par la suite que cette implantation a son importance.

Résultats

Nous présentons sous forme de tableaux les résultats obtenus sur des oiseaux qui sont, rappelons le, essentiellement des reproducteurs locaux. La comparaison des valeurs obtenues années après années dans des conditions les plus similaires possibles (mêmes lieux de localisation des filets et dates proches), permet d'avoir une idée de l'évolution des populations d'oiseaux qui occupent ce marais représentatif des marais arrière littoraux de la plaine maritime picarde. Ont été distinguées dans les tableaux proposés les captures d'oiseaux jamais marqués précédemment et ceux qui étaient

déjà porteurs d'une bague (dans la quasi-totalité des cas, des oiseaux marqués sur place l'année ou les années précédentes). Les valeurs présentées indiquent donc le nombre total d'oiseaux différents reconnus. On peut ainsi déjà remarquer qu'une partie des oiseaux, y compris les individus appartenant à des espèces trans-sahariennes (hivernant donc en Afrique centrale ou encore plus méridionale) reviennent année après année dans le même marais. Quelle fidélité pour ces oiseaux qui ont fait des milliers de kilomètres depuis l'automne précédent. Ils sont d'ailleurs souvent repris dans les mêmes filets, ce qui prouve l'extrême fidélité de ces oiseaux !

Pour aider à l'interprétation des valeurs fournies, il faut se rappeler que la première année (2002) avait été une année assez humide suivant une année exceptionnellement arrosée (et qui s'était traduite par des inondations dans toute la région). A l'inverse, les années suivantes furent plus ou moins sèches, toutes déficitaires en précipitations. Cette sécheresse relative dans un milieu assez humide a eu une comme conséquence un mauvais développement des Phragmites et inversement, un gain en surface des arbustes périphériques et autres végétaux plus xériques (Liserons en particulier). Pour illustrer ceci, on peut préciser qu'en 2002 l'accès à certains filets était difficile malgré des bottes hautes et qu'à certains moments, l'accès à ces mêmes filets se faisait « à pieds secs » les années suivantes. C'est donc à la réaction des oiseaux à l'assèchement superficiel du marais que nous avons assisté pendant ces 6 années.

Pour interpréter les résultats obtenus, nous regarderons l'évolution du nombre d'oiseaux appartenant à des espèces paludicoles, puis celle des espèces non paludicoles et enfin l'évolution totale de l'ensemble des espèces.

Pour le STOC « classique » (bagueur X. COMMECY) situé en périphérie du marais, ont été marqués au cours de ces 6 ans, 1026 oiseaux appartenant à 35 espèces. Le suivi a été régulier, 3 passages par an.

Pour le STOC-ROZO (bagueur F. BAROTEAUX), localisé en phragmitaie pure, il n'a pas toujours été possible d'assurer ces 3 passages (par exemple un seul en 2007). 29 espèces pour 615 individus. La lecture des résultats y est ainsi plus difficile.

Espèce	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Martin pêcheur	2			1		
Hibou moyen duc				1		
Troglodyte mignon	1	2	1	4	2	9
Accenteur mouchet	2	2	4	1 + 1*	4 + 1*	11
Rouge gorge familier	2	1	2	7	1	
Rosignol philomèle	1	1	0		1	
Gorge bleue à miroir	18 + 1*	12 + 2*	11 + 1*	7	6	4
Etourneau sansonnet					1	
Merle noir	5	1	4 + 1*	5 + 1*	2	6
Grive musicienne	3	1	5	10	8 + 1*	8
Bouscarle de Cetti	8	1	2 + 1*	4	1 + 1*	2 + 1*
Locustelle tâchetée	2	1	2	6	5	6
Phragmite des joncs	3 + 1*	14 + 2*	32 + 2*	40 + 4*	28 + 7*	34 + 1*
Rousserolle verderolle	6	3 + 1*	4 + 2*	12 + 1*	9	8
Rousserolle effarvate	24 + 3*	31 + 9*	16 + 2*	19 + 7*	3 + 7*	1 + 1*
Fauvette grisette	4	3	9	9	15 + 2*	15
Fauvette à tête noire	7	6 + 1*	13	16 + 1*	20 + 1*	19 + 1*
Fauvette des jardins			1		1	
Hypolaïs polyglotte				1	1	1
Hypolaïs icterine				1	1	
Pouillot véloce	4	23	17 + 1*	21 + 2*	7	13
Pouillot fitis	0	6	7	10 + 3*	13 + 2*	25 + 2*
Mésange à longue queue	2	2				9 + 1*
Mésange boréale	3	4	3	4	1	
Mésange bleue	9	8 + 1*	6 + 1*	16	3	12
Mésange charbonnière	4	8	4	7	3	6 + 1*
Mésange huppée				2		
Grimpereau des jardins			1			1
Pinson des arbres			1	2	1	0 + 1*
Linotte mélodieuse	4					
Chardonneret élégant	2	1	1	3	2	1
Bouvreuil pivoine	2	1	1		4 + 1*	1
Bruant jaune	1		5	5 + 1*	1 + 2*	4
Bruant des roseaux	24 + 1*	7	14 + 2*	6 + 1*	14 + 2*	20 + 3*
Geai des chênes				4		
Total	149	155	179	246	185	227

Tableau 1 : Résultats des opérations STOC. * oiseaux marqués les années précédentes

A la lecture de ce tableau (dont nous avons repris l'essentiel dans le tableau suivant sans séparer un oiseau nouvellement capturé et le contrôle d'un oiseau marqué précédemment), il apparaît nettement une diminution importante pour les espèces strictement liées à la végétation palustre dans notre région et une augmentation pour les espèces plus ubiquistes ou liées aux milieux secs. Pour illustrer ceci, la Rousserolle effarvate passe ainsi de 30 – 40 oiseaux capturés en années humides (2002) à moins de 10 (2007) ; de même pour la Gorge bleue : d'une vingtaine d'oiseaux à moins de 10 ; ceci est aussi remarquable avec des effectifs plus réduits pour la Bouscarle de Cetti. A l'inverse, on note que la Fauvette grisette passe de 4–5 oiseaux capturés à une quinzaine, la Fauvette à tête noire de moins de

dix à une vingtaine, la Rousserolle verderolle, le Troglodyte mignon et l'Accenteur mouchet montrent la même évolution.

Le cas du Phragmite des joncs est plus étonnant, sans être anormal. C'est une espèce palustre mais qui peut accepter d'occuper des milieux relativement secs. Il semble avoir « remplacé » la Rousserolle effarvate : de moins de 10 oiseaux en 2002 à plus de 30 depuis 2004.

Si l'on regroupe des espèces strictement paludicoles, on passe ainsi entre 2002 à 2007 de 79 oiseaux puis à 71, 49, 44, 34 et 32. Si on y ajoute les captures de Phragmite des joncs, ces pertes sont presque compensées avec comme valeurs respectives : 83, 87, 83, 88, 69 et 67.

Espèce	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Troglodyte mignon	1	2	1	4	2	9
Accenteur mouchet	2	2	4	2	5	11
Gorge bleue à miroir	19	14	12	7	6	4
Bouscarle de Cetti	8	1	3	4	2	3
Locustelle tâchetée	2	1	2	6	5	6
Phragmite des joncs	4	16	34	44	35	35
Rousserolle verderolle	6	4	6	13	9	8
Rousserolle effarvate	27	40	18	26	10	2
Fauvette grisette	4	3	9	9	17	15
Fauvette à tête noire	7	7	13	17	21	20
Bruant des roseaux	25	7	16	7	16	23

Tableau 2 : Nombre d'oiseaux différents capturés lors du STOC pour quelques espèces.

Cette situation se vérifie-t-elle pour l'autre station STOC conduite dans ce marais depuis 2002, le STOC – ROZO ?

Espèce	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Martin pêcheur					1	
Troglodyte mignon		3	4	1	5	
Accenteur mouchet		2	1*	3	1	1
Rouge gorge familier		2	4		2	3
Gorge bleue à miroir	3	7	18 + 1*	4	4	
Merle noir		1		2	5 + 3*	1
Grive musicienne		2		2	1	
Hirondelle rustique		1	1		1	
Bouscarle de Cetti		1	3	1		
Locustelle tâchetée	2		2	1	3	1
Locustelle lusciniöïde	2		2			
Phragmite des joncs	11	11	79 + 1*	18+6*	17+ 5*	3 + 3*
Rousserolle verderolle			1		1	1
Rousserolle effarvate	49 + 1**	14 + 2*	24 + 6*	20+13*	7+ 9*	4
Fauvette des jardins			1			1
Fauvette grisette			3	3	1	
Fauvette à tête noire		3	11	13	5	5 + 1*
Hypolaïs polyglotte					1	
Pouillot véloce		11	13	2	5 + 1*	2
Pouillot fitis		1	5	5		1 + 1*
Panure à moustaches	9					
Mésange à longue queue		7	5			2
Mésange boréale		1	6		3	2
Mésange bleue	1	1	7	5		1
Mésange charbonnière			2	11	5	2
Mésange huppée						
Grimpereau jardins			6	1		
Pinson des arbres			1			
Bruant des roseaux	17	5	28 + 1*	23+4*	6 + 2*	2
Total	95	75	236	138	94	37

Tableau 3 : Résultats des opérations STOC - ROZO * oiseaux marqués les années précédentes

** Contrôle étranger

Si l'on établit les mêmes comparaisons que pour le STOC (en se rappelant qu'il n'y a eu qu'une séance en 2007), on remarque là encore l'effondrement du nombre de Rousserolles effarvates capturées pendant

ces 6 ans (d'une cinquantaine à moins d'une vingtaine) pour ce secteur plus humide que le précédent, de même pour la Gorge bleue, la Bouscarle de Cetti et le Bruant des roseaux. On remarque aussi la totale disparition de la

Locustelle lusciniôide et de la Panure à moustache. A l'inverse les espèces de milieux plus secs voient leurs effectifs augmenter et il y a apparition de la Rousserolle verderolle et de la Fauvette grisette, oiseaux de fourrés non nécessairement humides.

Les conclusions apportées précédemment sont donc validées.

Depuis 2007, un troisième suivi STOC a été initié ; il a été implanté dans un milieu bien humide en début de printemps 2007 ; les résultats obtenus ont été les suivants :

Espèce	2007
Bergeronnette grise	1
Troglodyte mignon	1
Rouge gorge familier	1
Gorge bleue à miroir	15 + 4*
Phragmite des joncs	28 + 3*
Rousserolle effarvate	33 + 2*
Fauvette des jardins	1
Fauvette grisette	1
Fauvette à tête noire	3
Pouillot véloce	1
Pouillot fitis	19 + 3
Mésange bleue	3
Mésange charbonnière	3
Bruant des roseaux	53 + 6
Geai des chênes	2
Total	183

Tableau 4 : Résultats des opérations STOC 2 * oiseaux marqués les années précédentes

Il apparaît qu'avec un nombre de filets équivalent à celui utilisé dans les autres secteurs suivis, le nombre d'oiseaux d'espèces paludicoles capturés en cette année qualifiée de sèche est très important, rappelant les valeurs obtenues en d'autres points du marais lors des années humides. Il semble donc que les oiseaux paludicoles aient déserté les parties les moins humides mais aient gardé des densités importantes là où l'eau libre est restée présente en début de printemps. On ne peut ici évoquer un phénomène de fuite des oiseaux des secteurs « intensément » bagués (3 passages espacés de 3 semaines chacun en période de nidification) vers des secteurs plus calmes étant donné (là où a été implantée la troisième station) comme le suggère le faible nombre d'oiseaux bagués les années précédentes et contrôlés dans le nouveau site suivi depuis 2007.

Conclusions et perspectives.

Les opérations de captures doivent continuer dans ce marais des Grands Viviers et l'hiver 2007-2008 semble avoir été plus

humide que les précédents : l'eau est présente au printemps 2008 sur les 3 sites de baguage. Il nous sera ainsi probablement possible de vérifier si un retour de conditions plus favorables aux espèces paludicoles est suivi par le retour de ces espèces et si le secteur resté plus humide va accueillir autant d'oiseaux quand les conditions des secteurs voisins sont redevenues plus favorables.

Rappelons que ce site est géré par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et que cette gestion vise la restauration ou le maintien d'un caractère humide à ce secteur par arrachage des arbustes dans la phragmitaie, pose de seuils pour garder l'eau... Qu'en est-il de la guilde des oiseaux paludicoles dans les nombreuses zones humides de notre région dont de nombreux marais s'embroussaillent et s'atterrissent ?

Bibliographie

COMMECY X., BAROTEAUX F. et MAILLER S. (2004). Programme S.T.O.C. – captures. Bilans 2002, 2003 et 2004 pour la Picardie. *L'Avocette* – 2004 - 28 (3) p. 71 -81.

Xavier Commecy
4 Place Godailler Decaix
80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

Lectures de bagues colorées sur le littoral picard.

Par Xavier commecy

Depuis des années le marquage d'oiseaux avec des bagues colorées et gravées de lettres assez grosses se développe. Cette technique permet des suivis de l'individu marqué par l'observation à distance sans nécessité de le capturer, contrairement à un marquage classique avec une simple bague en métal gravé d'un numéro de code. Grâce à un site internet créé à cette fin : www.cr-birding.be, il est relativement facile de connaître l'origine de l'oiseau dont on a réussi à lire les codes sur la ou les bagues, chaque code correspondant à un programme unique. La quasi-totalité des responsables de tels programmes répondant rapidement aux sollicitations des lecteurs de bagues, il est ainsi aisé d'avoir les informations attendues, date et lieu de baguage et éventuellement d'autres signalements en « échange » des informations concernant la relecture. Un réseau fonctionnel s'est créé ainsi entre poseurs et relecteurs de bagues colorées.

Suite à quelques relevés occasionnels de bagues colorées, 2 observateurs du réseau ornithologique de Picardie Nature (Patrick DECORY et l'auteur de cet article) ont choisi de tenter de telles lectures régulièrement en particulier en recherchant ces bagues sur les pattes de laridés sur le littoral picard. Ce sont ces nombreuses lectures qu'ils ont faites qui sont présentées ci après – ainsi que celles obtenues par d'autres observateurs ; ont aussi été renseignées des données de lectures de bagues colorées sur d'autres espèces. Cette méthode permet d'obtenir rapidement de nombreuses informations originales, complémentaires de celles que peuvent donner les comptages systématiques de stationnements ou de migration de ces espèces. Par exemple en 1982, un bilan sur de nombreuses années de découvertes de bagues sur des oiseaux morts (SUEUR et TRIPLET, 1982) n'avait porté que sur quelques informations par espèce. En une seule année, ce sont cette fois plusieurs dizaines d'informations sur les origines des oiseaux fréquentant la baie de Somme qui ont été renseignées. La méthode montre là toute son efficacité.

Dans les tableaux suivants, pour chaque observation, sont indiqués – classé par pays d'origine des oiseaux – le code couleur indiqué sur la bague colorée, le plus souvent le N° de code de la bague en métal correspondante ; la

date et le lieu de baguage, d'éventuelles autres observations de l'oiseau (toutes n'ont pas été reprises : elles sont parfois très nombreuses et seules celles apportant une information qui nous semblait remarquable ont été reprises). Les nombreux signalements d'un oiseau sur le site de reproduction sont signalés par « repro XX – année concernée -> » dans les tableaux suivants ; l'âge de l'oiseau (et éventuellement son sexe) au moment du baguage ; la durée entre le baguage et le contrôle local ; la distance approximative – calculée en ligne droite et sur un seul trajet – entre le lieu de marquage et le lieu de contrôle ; les auteurs du baguage et du/des contrôles locaux (les informations complémentaires : autres contrôles, noms des autres observateurs... sont accessibles et consultables dans notre base de données).

Pour prolonger ces recherches, nous essayons de renouveler le plus régulièrement possible les séances de recherches d'oiseaux bagués afin de repérer les variations de fréquentation de ces oiseaux au cours de l'année ; d'avoir une idée de la durée de la présence des oiseaux sur notre littoral en multipliant les contrôles locaux...

Ce premier bilan permet de montrer les pays d'origine des laridés fréquentant le littoral picard, de montrer le rôle des estuaires picards dans le cycle biologique des goélands belges, et néerlandais en particulier. On notera que l'on retrouve très vite sur nos plages ces oiseaux après la reproduction (tant pour les adultes que pour les jeunes de l'année) et qu'ils peuvent y rester pendant toute la période hivernale, retournant sur leurs colonies de reproduction dès la fin janvier – début février pour certains.

Sont concernés pour ce bilan : 104 Goélands argentés (18 venus de Belgique, 55 des Pays Bas, 12 de France, 8 de Grande Bretagne, 1 de Norvège) ; 8 Goélands marins de Norvège ; 3 Mouettes mélanocéphales (sélection parmi de nombreux oiseaux marqués, voir CARUETTE P. et DUPONCHEEL C. (2004) ; 1 Mouette rieuse de France ; 1 Goéland cendré du Danemark, quelques données de Spatules parmi beaucoup ; 4 Grands cormorans (France, Belgique, Pays-Bas) ; 1 Canard souchet du Portugal ; 2 Sarcelles d'hiver de France et du Portugal ; 3 Fuligules morillon de France ; 1 Hûtrier pie de Grande-Bretagne et 1 Echasse venue du Portugal. (Liste arrêtée au 01/01/2009)

Goéland argenté *Larus argentatus*
Belgique

N°code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
FKAZ H145814	15/07/00	Zeebrugge	Belgique	Ad.			E. Stienen
	07/10/07	Le Touquet	62				
	23/12/07	RNBdS	80		7ans 5m. 8j.	205	PD XC
FFAG H146370	08/06/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienen
	05/11/06	Quend	80		4mois 28 j.	205	XC
FDAM H146364	08/06/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienen
	28/09/07	Quend	80		1an 3mois 20j.	205	A. Mauss
FLAV H146421	28/06/06	Zeebrugge	Belgique	Ad.			E. Stienens
	02/01/08	Boismont	80		1an 6m. 4j.	205	XC
FDAN H152457	16/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienen
	12/08/07	RNBdS	80				PD XC
	01/09/07	RNBdS	80		1 an 1m. 15j.	205	PD XC
FRAP H152474	16/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienen
	25/08/07	RNBdS	80		1an 1mois 9j	205	PD XC
FTAG 153647	16/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienen
	30/08/06	Dannes	62				
	1 et 22/12/06	Mons-Boubert	80				
	25/08/07	RNBds	80		1 an 1m. 9j.	205	PD XC
FDAZ H152460	16/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienens
	25/08/07	St Q en Trmt	80		1 an 1m. 9j.	205	PD XC
FWAK H152487	16/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienens
	20/10/06	Blaringhem	59				
	20/06/07	Koksijde	Belgique				
	23/12/07	RNBdS	80		1 an 5m. 7j.	205	PD XC
FAAS H145682	17/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienens
	31/08/06	Blaringhem	59				
	23/03/07	Nieuwport	Belgique				
	17/08/07	Nieuwport	Belgique				
	30/12/07	RNBdS	80		1 an 5m. 13j.	205	PD XC
FVAB H145688	17/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienen
	13/09/06	Dannes	62				
	18/03/07	Zeebrugge	Belgique				
	02/01/08	Boismont	80		1 an 5m. 16j.	205	XC
FYAZ H145902	07/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienens
	25/08/07	RNBdS	80		1 an 1m. 18j.	205	PD XC
FZAF H145873	14/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienens
	15/08/07	RNBdS	80		2 an 1m. 1 j.	205	PD XC
FTAX H152466	16/07/06	Zeebrugge	Belgique	Pul.			E. Stienens
	16/08/08	RNBdS	80		1 an 11m.	205	PD XC
GAAW H152146	11/06/07	Zeebrugge	Belgique	Ad.			E. Stienens
	30/12/07	RNBdS	80		1an 6m. 19j.	205	PD XC
CDAH H145957	09/07/07	Oostende	Belgique	Pul.			E. Stienens
	15/08/08	RNBdS	80		11mois 6jours		PD XC
GKAAX H145970	09/07/07	Oostende	Belgique	Pul.			E. Stienens
	06/04/08	Quend -Plage	80		8mois 28jours		PD XC

Pays bas

N°code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
G.AN 5038591	19/05/02	Rotterdam	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	Repro 03	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 04	Moerdijk	Pays-Bas				
	28/10/04	RNBdS	80		2 ans 5m. 9j.	265	
	26/01/05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas		+ 5 ans		
G.AV 6100958	06/05/03	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4a			R-J Buijs
	17/10/03	Le Crotoy	80			265	
	Repro 04	Moerdijk	Pays-Bas				
	28/10/04	Mons-Boubert	80				
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	05/10/05	Le Crotoy	80		2ans 5mois		
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	23/10/07	Le Crotoy	80		4ans 5mois 17j		R-J Buijs
G.P1 5286942	16/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	24/09/04	Le Crotoy	80			265	
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
G.TV 5286968	13/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	04/10/05	Mons-Boubert	80			220	
G.SH 5286949	06/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	19/09/04	Le Crotoy	80			205	
	10/01/05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	04/10/06	Le Crotoy	80				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas			205	
G.VS 5286993	19/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	? +4A			R-J Buijs
	03/10/06	Quend-plage	80			200	
G.V6 5287000	19/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	16/09/04	St Q en Trmt	80				
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	06/10/05	St Q en Trmt	80				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
	21/10/07	Quend Plage	80			200	PD XC
G.BX 100966	11/07/91	Moerdijk	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	Repro 03	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 04	Moerdijk	Pays-Bas				
	01/10/04	RNBdS	80				
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	06/10/05	Mons-Boubert	80			220	R-J Buijs
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas		+ 16 ans		
A27	x/05/03	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	18/09/03	Fort-Mahon	80			200	XC

G.CE 100975	10/05/03	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	Repro 04	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
	16/09/07	Fort Mahon	80			200	XC
G.C1 6100983	13/05/03	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4a			R-J Buijs
	18/08/03	Fort Mahon	80			200	XC
	17/10/03	Quend plage	80			200	
	Repro 04	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
G.NU 125003	19/06/93	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4a			R-J Buijs
	Repro 04	Moerdijk	Pays-Bas				
	14/10/04	Quend plage	80		+ 16 ans		
G.SL 6125021	06/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4a			R-J Buijs
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	18/10/06	Le Crotoy	80			205	
G.38 6126329	14/05/05	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	05/10/05	Le Crotoy	80			205	
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
G.SS 6125024	06/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	M. Pul.			R-J Buijs
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	01/12/06	Mons-Boubert	80			220	
G.S3 6125030	07/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	18/10/06	Le Crotoy	80			205	
G.S6 6125031	07/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	05/10/05	Le Crotoy	80			205	
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	03/10/06	Le Crotoy	80			205	
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
G.TK 6125033	13/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	09/09/04	Blaringhem	59				
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	19/10/07	St Q en Trmt	80			205	
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	10/08/06	Gent	Belgique				
	27/11/06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
	16/09/07	Fort Mahon	80			200	XC
G.TT 6125034	13/05/04	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	24/09/04	Le Crotoy	80		4mois 11j	205	
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				

G.XA 6125360	02/07/98	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4a			R-J Buijs
	Repro 04	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 05	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas	+12ans			
G.23 6126363	06/05/05	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	18/10/06	Berck	62				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
	21/10/07	Quend Plage	80		2a. 4m. 15j.	200	PD XC
G.1V 6126339	18/05/05	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
	23/10/07	Le Crotoy	80		2a. 4m. 5j.	205	R-J Buijs
G.13 6126344	05/05/05	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	04/10/06	Mons-Boubert	80		1a. 5mois 1j.	220	
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
G.21 6126362	06/05/05	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
	23/10/07	Le Crotoy	80		2a. 5m. 17j	205	R-J Buijs
G.4W 126400	16/05/05	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	06/10/06	Le Crotoy	80		4mois20 j	205	
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
G.66 6126445	21/05/05	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	Repro 06	Moerdijk	Pays-Bas				
	19/10/06	RNBdS	80		1a. 4m. 29j.	205	
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
G.KU 286530	06/04/07	Tilburg	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80		6mois 15j	350	R-J Buijs
O.E9 6146857	04/05/06	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80			205	R-J Buijs
O.NZ 6146963	02/06/06	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
	25/08/07	St Q en Trmt	80		1a. 1m. 23j.		PD XC
	21/10/07	Quend Plage	80				PD XC
	15/08/07	St Q en Trmt	80		2a. 2m. 13j.	200	PD XC
O.H5 6146878	05/05/06	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	18/10/06	Le Crotoy	80		5mois 13j	205	R-J Buijs
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80			205	R-J Buijs
O.SX 6147009	16/06/06	Moerdijk	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	25/08/07	St Q en Trmt	80		1a. 2m. 9j	205	PD XC
O-XK 142079	30/06/06	Moerdijk	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	08/10/06	Moerdijk	Pays-Bas				
	20/10/06	Blaringhem	59				
	12-25/08/07	RNBdS	80			205	PD XC

N°code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
O-XO 142087	30/06/06	Moerdijk	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	28/08/06	Blaringhem	59				
	01/12/06	Mons Boubert	80		5 mois	220	
O.E5 6146853	08/09/06	Tilburg	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80		1a. 1m. 15j.	205	R-J Buijs
O.48 6142221	10/05/07	Moerdijk	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80		5mois 13j	205	R-J Buijs
O.56 6142239	13/05/07	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	13/05/07	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80		5mois 10j	205	R-J Buijs
O.6A 6142243	13/05/07	Nieuwdorp	Pays-Bas	F.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80		5mois 10j	205	R-J Buijs
O.6T 6142253	13/05/07	Nieuwdorp	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80		5mois 10j	205	R-J Buijs
O.64 6142255	13/05/07	Nieuwdorp	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	13/08/07	Nieuwdorp	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80		2mois 10jours	205	R-J Buijs
O.75 6142278	15/05/07	Nieuwdorp	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	07/08/07	Nieuwdorp	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80		2mois 16jours		R-J Buijs
O.EA 6145437	07/07/05	Moerdijk	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	01/12/06	Mons-oubert	80				
O.HO 6146873	05/05/06	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	18/10/06	Le Crotoy	80				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
O.L8 6146936	16/05/06	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	18/10/06	Le Crotoy	80				
	Repro 07	Moerdijk	Pays-Bas				
O.L2 6146952	13/05/06	Moerdijk	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	02/10/06	Le Crotoy	80				
Y.A5 6142278	19/05/07	Nieuwdorp	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	14/09/07	Nieuwdorp	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80				R-J Buijs
Y.BN 6141885	03/06/07	Vlissingen	Pays-Bas	M.+4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80				R-J Buijs
Y.AV 6142860	03/06/07	Nieuwdorp	Pays-Bas	F. +4A			R-J Buijs
	23/10/07	Le Crotoy	80				R-J Buijs
Y.1U 6148168	02/07/07	Vlissingen	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	17/08/07	Blankengberg	Belgique				
	25/12/07	Mons-Boubert	80		5 mois 23 jours	230	PD

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
Y.2T 6148200	02/07/07	Vlissingen	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	25/08/07	St Q en Trmt	80				PD XC
Y.20 6148207	02/07/07	Vlissingen	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	02/09/07	Le Portel	62				
	21/10/07	Quend Plage	80				PD XC
Y.27 6148214	02/07/07	Vlissingen	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	15/08/07	RNBdS	80		1a. 1m. 13j.	205	PD XC
Y.36 6148246	02/07/07	Vlissingen	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	15/08/07	RNBdS	80		1a. 1m. 13j.	205	PD XC
Y.39 6148249	02/07/07	Vlissingen	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	21/10/07	Quend Plage	80				PD XC
	23/12/07	Quend Plage	80				PD XC
Y.57 6148313	02/07/07	Vlissingen	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	07/04/08	Quend Plage	80		8 mois 5 jours		PD XC
Y.6A 6148316	09/08/07	Vlissingen	Pays-Bas	Pul.			R-J Buijs
	15/08/08	RNBdS	80		1an 6 jours		PD XC
B.KU 155914	07/05/08	Vlissingen	Pays-Bas	Ad.			R-J Buijs
	11/07/08	Nieuwdorp	Pays-Bas				R-J Buijs
	22/07/08	Mons Boubert	80		2 mois 15 jours		PD

France

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
A 2A EA674550	26/06/07	Loon-Plage	59	Pul.			J.P. Leys
	21/10/07	Quend Plage	80		3mois 25jours	130	PD XC
A F9 EA674586	09/07/07	Loon-Plage	59	Pul.			J.P. Leys
	21/06/08	Mons-Boubert	80		11mois 12jours	150	XC
A 69 EA674520	26/06/07	Loon-Plage	59	Pul.			J.P. Leys
	21/10/07	Quend Plage	80		3mois 25jours	130	PD XC
A 26 EA674520	20/05/07	Loon-Plage	59	Ad.			J.P. Leys
	21/10/07	Quend Plage	80		4 mois	130	PD XC
A W9 A674605	09/07/07	Loon-Plage	59	Ad.			J.P. Leys
	06/04/08	Quend Plage	80		8 mois 28 jours	130	PD XC
A N4 EA674634	14/07/07	Loon-Plage	59	Ad.			J.P. Leys
	21/10/07	Quend Plage	80		3mois 7jours	130	PD XC
A K1 EA674627	14/07/07	Loon-Plage	59	Ad.			J.P. Leys
	06/04/08	Quend Plage	80		8 mois 20 jours	130	PD XC
A M4 EA674610	14/07/07	Loon-Plage	59	Pul.			J.P. Leys
	30/09/07	Cayeux/mer	80		2mois 16jours	150	XC
A M0 EA674606	09/07/07	Loon-Plage	59	Pul.			J.P. Leys
	25/12/07	Mons-Boubert	80		5mois 16jours	150	PD
A W8 A674556	30/06/07	Loon-Plage	59	Pul.			J.P. Leys
	14/07/08	Mons-Boubert	80		11mois 16jours	150	PD

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
B037 DB100360	27/08/07	Le Havre	76	Pul.			CHENE
	25/12/07	Mons-Boubert	80		5mois 28jours		PD
B051 DB100373	06/09/07	Le Havre	76	Pul.			CHENE
	28/10/07	Mons-Boubert	80		1 mois 22 jours		XC
	02/01/08	Mons-Boubert	80		3 mois 26 jours		XC
BPRWA A675789	12/07/08	Calais	France	Pul.			J.P. Leys
	01/01/09	Mons-Boubert	80		5mois 18jours		PD
235N EA639854	11/07/05	Calais	France	Pul.			C. Hildebrand
	03/10/06	Quend-plage	80		1an 2mois 22j.		
	15/08/08	St Q. en Trmt.	80		3ans 1mois 4j.		PD XC

Grande Bretagne

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
O844 GN77357	20/01/04	Slough	G.B.	1 A.			Sara Bone
	15/08/08	RNBdS	80		4ans 6mois	270	XC PD
O1033 GN77329	21/01/04	Slough	G.B.	2 A.			Sara Bone
	02/09/07	St Q en Trmt	80				PD
	23/12/07	St Q en Trmt	80			270	XC PD
0654 GN13735	20/01/04	Slough	G.B.	3 A.			Sara Bone
	21/10/07	Quend Plage	80			270	PD, XC
02086 GN78087	16/05/06	Scarborough	G.B.	Ad.			Sara Bone
	30/12/07	Quend Plage	80				PD, XC
A3NA	15/07/06	Fairlight	G.B.		Issu d'1 centre de réhabilitation		R. Thompson
	12/08/07	St Q en Trmt	80			90	PD, XC
A2 AC GN38783	15/07/06	Fairlight	G.B.		Issu d'1 centre de réhabilitation		R. Thompson
	23/10/03	Billy	14				
	24/09/04	Mons-Boubert	80			100	
	02/01/08	Mons-Boubert	80			100	XC
A5 KG C23370	23/06/07	Fairlight	G.B.		Issu d'1 centre de réhabilitation		R. Thompson
	30/12/07	Quend Plage	80			90	PD, XC
A y/b	Xx/2000	Fairlight	G.B.		Issu d'1 centre de réhabilitation		R. Thompson
	25/08/07	St Q en Trmt	80			100	PD, XC

Norvège

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
JOLJ FA29736	24/06/07	Lyngdal	Norvège	Pul.			
	21/10/07	Quend Plage	80			930	PD, XC

Goéland brun/France

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
123K EA672636	30/06/07	Dunkerque	France	Pul.			C. Duponcheel
	15/08/08	St Q. en Trmt.	80		1an 1mois 15j.		PD, XC

Goéland marin/Norvège

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
JZ7X OA04162	27/06/04	Farsund	Norvège	Pul.			N. Lorentsen
	31/07/05	Cayeux/mer	80				P.D.

JZL3	22/06/01	Mandal	Norvège	Pul.			R. Jabekk
	23/03/02	Boulogne/mer	62				J. Sauvage
	09/05/06	Mandal	Norvège				R. Jabekk
	30/12/07	Fort-Mahon	80		5ans 6mois 8j.		PD XC
JJ24 391491	25/06/06	Mandal	Norvège	Pul.			M. Helberg
	14/10/07	Cayeux/mer	80				X.C.
JEOG 300590	30/06/03	Guleholmane	Norvège	Pul.			R. Jübekk
	14/10/07	Cayeux/mer	80		1567 jours		X.C.
43A DA249242	22/06/05	Dieppe	76	Pul.			G. le Guillou
	01/09/07	St Q. en Trmt	80				P.D.
JC2C 3005162	30/06/03	Vigeskjar	Norvège	Pul.			R. Jübekk
	22/11/03	Dunkerque	59				
	07/05/04	Zeebrugge	Belgique				
	12/08/07	St Q. en Trmt	80		1504 jours		P.D. XC
JH7R 3006667	06/07/05	Herreholmen	Norvège	Pul.			K. Ølsen
	12/08/07	St Q. en Trmt	80		767 jours		P.D. XC
JY80 3008131	25/06/07	Farsund	Norvège	Pul.			
	12/11/07	St Q. en Trmt	80				T. Rigaux
JLOJ 3006230	06/07/05	Mondal	Norvège	Pul.			R. Jabekk
	28/09/07	Quend plage	80		2ans 2mois 22j.		A. Mauss

Mouette mélanocéphale

Sélection (plusieurs sites éloignés ont été visités)

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
W.3C36E909785	26/05/05	Vlenderen	Belgique	Pul.			R. Flamant
	X/08/05	Le Portel	62				
	17/11/05	Carcavelos	Portugal				
	Mai à juil. 06	Le Portel	62				
	20/02/07	Carcavelos	Portugal				
	01/05/07	P.O.M.	80				P.D.
W.3C30E909803	21/05/05	Vlenderen	Belgique	Pul.			R. Flamant
	08/08/05	Le Portel	62				
	28/03/06	Paimpol	Bretagne				
	11/05/06	Oye Plage	62				
	28/06/06	Plounez	Bretagne				
	XII/06 à I/07	Folkestone	Angleterre				
	01/05/07	P.O.M.	80			185	P.D.
W3C78 E910138	04/06/02	Anvers	Belgique	Pul			R. Flamant
	II/03	Swansea	Pays de Galles				
	IX/03 à III/04	Swansea	Pays de Galles				
	VII/05 à XI/05	Swansea	Pays de Galles				
	x/04/06	Le Portel	62				
	06/03/07	Swansea	Pays de Galles				
	25/03/07	P.O.M.	80			180	P.D.
W3K70 E910543	02/06/06	Anvers	Belgique	Pul			R. Flamant
	28/07/06	Ijmuiden	Pays Bas				
	17/08/06	Ver-sur-mer	14				
	13/04/08	P.O.M.	80			180	P.D.

Mouette rieuse

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
Noir FS34345	05/06/99	Oye Plage	62	Pul.			
	Repro 03 à 06	P.O.M.	80				
	17/03/07	P.O.M.	80				P. D.

Goéland cendré

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
RW.38N 5107310	11/07/97	Naesborgvej	Danemark	Pul.			K. Pederden
	23/09/07	Fort Mahon	80				XC

Spatule blanche

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
OO 8046384	15/08/04	Terschelling	Pays-Bas	Pull			H. Hufelen
	Oct. 04	Goulven	Finistère			806	
	11/04 à 05/05	7 sites différents	Pays de Galles			150	
	14/05/05	Essex	Angleterre			340	
	Oct. 05	Pont L'abbé	Finistère			420	
	05/05/06		Pays de Galles			628	
	09/07/06	Mollenplaat	Pays-Bas			231	
	23/06/07	P.O.M.	80			431	PD
G/G/O	12/05/01	Besné	44	Pul.			L. Marion
	18/03/06	Cayeux/mer	80				P.D.
CA51549	21/05/95	Grande Brière	44	Pul.			L. Marion
	16/01/04	Gueumbeul	Sénégal				
	23/06/07	P.O.M.	80				P.D.
W/aB 8047969	16/06/06	Schiermomihog	Pays-Bas	Pul.			
	23/06/07	P.O.M.	80		86 j	469	P.D.

Grand cormoran

N°code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
G. IMI6	13/05/06	St Marcouf	Normandie	Pul.			G. Debout
	23/09/06	Cayeux/mer	80				P.D.
MI6	16/04/06	St- Marcouf	Normandie	Pul.			G. Debout
	25/05/08	P.O.M.	80				P.D.
G. KAF	02/04/05	Harchies	Belgique	Pul.			A. Malengreau
	03/09/05	Cayeux/mer	80				P.D.
	22/09/05	P.O.M.	80				J.M. Sauvage
	16/08/06	P.O.M.	80				
	21/04 au 20/07/07	P.O.M.	80				
	25/05/08	P.O.M.	80				P.D.
G. UJ	02/06/05	Kroon's	Pays-Bas	Pul.			
	16/08/06	Cayeux/mer	80			427	P.D.

Canard souchet

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
R. Q5 L62581	07/02/04	St Jacinto	Portugal	2A			D. Rodriguez
	20/11/05	P.O.M.	80				P.D.
	16/04/07	Amigny-Rouy	02				

Sarcelle d'hiver

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
F4 / J6276	08/11/03	St Jacinto	Portugal				D. Rodriguez
	28/04/06	P.O.M.	80			1381	P.D.

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
AK	28/02/05	St Opportune	27				
	27/06/05	P.O.M.	80				P.D.

Fuligule morillon

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
B.VH EA36268	01/05/05	Grand-Lieu	44	F.2A			A. Caizergues
	XII/06 au 25/03/07	P.O.M.	80				P.D. et al.
B.H2 EA622253	07/06/05	Jublains	53	F.+2A			
	17/08/05	Ault	80		2mois10jours	344	P.D.
AO+ EA675657	01/02/08	Grand-Lieu	44	M. 2A			A. Caizergues
	19/02/08	Grand-Lieu	44				
	22/02 au 02/03/08	P.O.M.	80		28 jours		P.D. et al.

Huïtrier pie

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
	29/01/02	Cracknore	Grande Bretagne	2A			
	18/09/03	Fort-Mahon	80				XC

Bécasseau sanderling

N° code/bague	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
			Iceland				
		Fort-Mahon	80				XC

Echasse blanche

N° code	Date	Lieu	Pays	Age	Temps	Distance	Auteur
Y. ACS	19/07/96	Marim-Faro	Portugal	Pul.			Rui Rufino
	26/05/99	Fort Mahon	80				T. Rigaux

Bibliographie :

CARUETTE P. et DUPONCHEEL C. (2004) - Destinées des jeunes Mouettes mélanocéphales *Larus melanocephalus* baguées au Parc ornithologique du Marquenterre (Réserve naturelle de la baie de Somme, *L'Avocette* 2004 – 28 (3) p. 58-59) ;

SUEUR F. et TRIPLET P. (1982) - Statut historique et actuel, origine géographique et régime alimentaire de cinq espèces de laridés sur le littoral picard. P. 104 – 121. *L'Avocette* 1982 (1 -2 -3 -4).

Xavier Commecy
4 Place Godailler Decaix
80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

Evolution des effectifs de Moineaux domestiques *Passer domesticus* bagués sur la commune de Rue (80).

Par Philippe CARRUETTE

A Canteraine (hameau rural de Rue, commune du Marquenterre) des Moineaux domestiques sont bagués depuis 2003 dans le cadre notamment d'un SPOL (Suivi Permanent des Oiseaux Locaux) organisé par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO, Muséum de Paris). Sous l'impulsion de Philippe CANNESON (bagueur de la délégation Nord-Pas-de-Calais), un programme de baguage couleur fut mis en place à partir de janvier 2005 impliquant une

pression plus forte de baguage sur les Moineaux. Les adultes portent une bague plastique rouge avec la bague métal à la patte droite et 3 bagues colorées à la patte gauche. Les juvéniles eux portent une bague verte avec la bague métal et 3 bagues colorées à la patte gauche

Au total 721 Moineaux domestiques furent bagués de 2003 à 2007 (Tableau 1) L'année 2003 doit être peu prise en compte, la pression de baguage étant faible.

	Mâle adulte	Femelle adulte	Mâle juvénile	Femelle juvénile	Indéterminé Juvénile	Pulli	Total
2003	3	13	8	3	4	4	35
2004	42	46	38	29	21	9	185
2005	63	65	48	44	17	0	237
2006	21	24	63	76	21	0	205
2007	16	6	15	20	2	0	59
	145	154	172	172	65	13	721

Tableau 1 : Résultats des captures et baguages de 2003 à 2007 à Canteraine (80)

Sur ces 721 oiseaux bagués en 5 ans, 14 furent retrouvés morts sur la commune dont 9 adultes. La distance la plus éloignée du site de baguage est de 800 mètres. La principale cause de mortalité reste la route (8 oiseaux) notamment en été lorsque les Moineaux se nourrissent des grains de blé tombés des tracteurs (de nombreux oiseaux non bagués ont aussi été trouvés écrasés notamment des juvéniles). Deux cas concernent des oiseaux tués par des chats domestiques. Une femelle est trouvée morte amaigrie avec une forte densité de parasites externes (acariens) et trois cas de mort inconnue concernent des oiseaux présentant un très fort amaigrissement. Le 6 décembre 2006, une femelle adulte capturée présente un énorme kyste à la joue mais semble en « pleine forme » avec une adiposité de 2 et un poids de 33 grammes.

Pour l'instant aucun oiseau bagué en 2003 (35 dont 4 pulli) ne fut retrouvé entre cette année et jusqu'en 2007.

Les 4 oiseaux montrant la plus grande longévité ont été bagués adulte en 2004 et contrôlés en 2006 et un seul oiseau bagué en 2004 fut retrouvé en 2007 (SB16233 bagué le

14 septembre comme un oiseau de première année et contrôlé le 29 mars 2007).

En 2007, seuls 8 oiseaux porteurs de bagues couleur posées en 2005 et 2006 (442 individus marqués) sont contrôlés ; ce qui peut illustrer le taux de survie, l'émigration chez cette espèce étant réduite.

Le marquage couleur apporte peu d'informations supplémentaires pour ce suivi par rapport à un marquage habituel avec uniquement des bagues numérotées. Les années à forte population, une vingtaine d'oiseaux sont régulièrement contrôlés sur le site de baguage (jardins). Les couples nicheurs notés au printemps semblent rester ensemble dans les groupes estivaux ou hivernaux. Des oiseaux porteurs de bague couleur sont signalés sur la commune rurale de Vercourt à 2 km (ils proviennent très vraisemblablement de notre site de baguage) mais aucun oiseau n'est noté dans le centre urbain de Rue pourtant situé à la même distance.

L'information la plus significative de ces 5 années de baguage est l'effondrement à partir de 2006 des 2/3 de la population adulte (et ceci concerne les deux sexes, avec une chute encore plus forte pour les femelles). Cette

même année 2006, on peut observer aussi une légère prédominance des femelles juvéniles alors que les autres années la population juvénile est en faveur des mâles (mais l'écart se réduisait déjà en 2005). En 2007, cette situation s'accroît avec une baisse encore plus significative sur les femelles adultes. On assiste évidemment à un effondrement de la production de jeunes : 37 juvéniles bagués en 2007 au lieu de 160 en 2006 ! La faible population juvénile reste en faveur des femelles.

Les causes de cette baisse sont difficiles à déterminer. Il est peu probable que la mortalité connue liée à l'homme (chat et route) en soit la raison. On peut imaginer éventuellement une baisse locale liée à des destructions volontaires (empoisonnement) voire orientées même sur les oiseaux porteurs de bague couleur (tir par des adolescents ?). Une

Philippe CARRUETTE Canteraine, 80120 Rue
philippecarruette@baiedesomme.org

hypothèse de gène des bagues couleur pourrait être présumée mais aucun des oiseaux contrôlés avec ces bagues n'avait de problèmes. Les causes purement locales semblent peu vraisemblables. Des passages réguliers à Vercourt et quotidien à Saint Firmin et à la sortie de Rue ont montré que des lieux où les moineaux étaient fortement présents sont, depuis 2006, désertés ou avec de très faibles effectifs, ce qui confirme les informations données par le baguage. Le point commun de ces populations est leur nourrissage en majorité sur les zones agricoles proches des villages.

On sait que les populations de Moineaux domestiques sont en forte baisse dans les grandes villes d'Europe, tout particulièrement en Angleterre. Les zones rurales françaises sont elles aussi touchées ?

Présence du Héron crabier *Ardeola ralloides* en plaine maritime picarde.

Historique.

Par Philippe CARRUETTE et N. GAUTER

Le Héron crabier niche en petit nombre en Espagne et en Camargue (environ 80 couples) et en Dombes (10 couples). Il est nettement plus abondant dans le Sud Est de l'Europe (Roumanie, Hongrie, Bulgarie...).

La donnée la plus ancienne en Baie de Somme est celle d'un adulte en plumage nuptial tué dans la décennie 1960 dans les mollières du Nord de l'estuaire. Il fut naturalisé pour une collection privée (MONTEL *in* SUEUR et TRIPLET, 1999).

Un oiseau est observé le 12 juin 1975 au Hâble d'Ault (MONTEL *ibid*). Il a fallu attendre 26 ans pour que soit réalisée une nouvelle observation de l'espèce : un adulte en plumage nuptial le 25 mai 2001 au Parc Ornithologique du Marquenterre sans observation par la suite.

En 2002, un Crabier chevelu en plumage nuptial est présent du 11 au 13 juillet dans le marais du Crotoy alors que deux adultes en plumage nuptial sont observés le 8 juin au Hâble d'Ault (TRIPLET P. et SUEUR F, 2002)

La dernière donnée provient du Parc du Marquenterre avec un oiseau en plumage nuptial le 16 juillet 2007.

Il est intéressant de constater que toutes les observations concernent des oiseaux adultes en plumage nuptial et sont concentrées entre fin mai et mi juillet. L'espèce a tendance actuellement à remonter vers le Nord comme le montre la nidification récente en Brenne (obs. pers.). Rappelons qu'un nid a été trouvé par René de Naurois le 20 mai 1950 près de Péronne en haute vallée de la Somme (DEJONGHE et PERRIN DE BRICHAMBAUT, 1991). Cette nouvelle observation, confirme qu'il s'agit donc d'une espèce à surveiller au printemps dans notre région, susceptible de s'y reproduire, ainsi que l'avaient déjà laissé sous-entendre TRIPLET et SUEUR (2002).

Bibliographie

- DEJONGHE J.F. et PERRIN DE BRICHAMBAUT J. (1991) - Sur la nidification ancienne du Héron crabier *Ardeola ralloides* dans les marais de la Somme. *Alauda*, 59 : 59-60.
- SUEUR F. et TRIPLET P. (1999) : Les oiseaux de la baie de Somme. SMACOPI, GOP, RNBS, 510p.
- TRIPLET P. et SUEUR F. (2002) Séjour prolongé du Crabier chevelu *Ardeola ralloides* dans la plaine maritime picarde en 2002. *Avifaune picarde*, vol. 13. p.46.

Philippe CARRUETTE, Canteraine, 80120 Rue, philippecarruette@baiedesomme.org

Le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*, nouvelle espèce reproductrice des falaises de la Somme

par Thierry RIGAUX, Baptiste AUDRECHY et Paul DUFOR

La population de Grand cormoran, qui a connu des heures sombres suite aux persécutions dont il a longtemps été l'objet, présente une dynamique démographique beaucoup plus favorable depuis quelques décennies.

En Picardie, en 2003, 2 colonies ont été inventoriées pour un effectif de couples reproducteurs évalué à 457 couples et en 2006 ce sont 3 colonies pour 599 couples qui sont comptées (une quatrième colonie suspectée en 2006 sera localisée en 2007 pour moins de 10 couples). Pourtant, jusqu'en 2007, malgré la présence de zones de pêches très importantes en baie de Somme et dans sa périphérie et la proximité d'une colonie reproductrice dans les falaises normandes des abords immédiats du Tréport, ville frontalière de la Somme (Picardie), d'autre part les falaises de ce dernier département n'étaient utilisées par le Grand cormoran que comme reposoirs diurnes temporaires ou comme dortoirs.

Découverte d'une colonie reproductrice en 2008

En 2008, un dénombrement des oiseaux nicheurs des falaises entre Mers les bains et le bois de Cise (commune d'Ault) réalisé le 5 mai par les auteurs de cette note, nous a conduits à découvrir une colonie comptant un minimum de 21 couples nicheurs.

Le 18 mai 2008, une prospection complémentaire effectuée par Baptiste AUDRECHY et Thierry RIGAUX permet de comptabiliser 62 nids utilisés. La reproduction, comme c'est bien souvent le cas dans les colonies de Grand cormoran, en est à des stades d'avancement variables suivant les couples, de grands jeunes étant observés sur certains nids alors que certains adultes sont, en apparence, encore en train de couvrir leurs oeufs.

Discussion

Dans leur ouvrage consacré à la baie de Somme et sa périphérie, SUEUR et TRIPLET (1999) rappellent que le Grand cormoran nichait communément sur les falaises picardes et normandes au XIX^{ème} siècle mais se demandent si le vocable de « falaises picardes » ne désignait pas les falaises haut-normandes proches de la Somme selon l'acception de l'époque.

Dans les années 1990 et 2000, un suivi plus régulier des 6 kilomètres et demi des falaises de la Somme (Picardie) ont permis de noter que le Grand cormoran ne s'y reproduisait toujours pas. Dans un bilan sur l'avifaune reproductrice des falaises haut-normandes et picardes, RIGAUX (2003 a et b) attribue l'absence de Grands cormorans reproducteurs à l'absence ou à la rareté de sites convenables pour l'installation des nids.

Mais la falaise est dynamique : elle s'éboule, se fissure, évolue. C'est ainsi que les sites de reproductions utilisés en 2008 n'étaient vraisemblablement pas dans un état aussi favorable antérieurement, sans que nous soyons en mesure de le démontrer rigoureusement. En l'absence d'un recensement de ces falaises en 2007, nous ne pouvons pas garantir que quelques couples n'aient pas déjà commencé à se reproduire dès cette année là, d'autant que l'effectif minimal de 62 couples observé en 2008 incline à penser qu'il y a peut-être eu quelques couples pionniers auparavant.

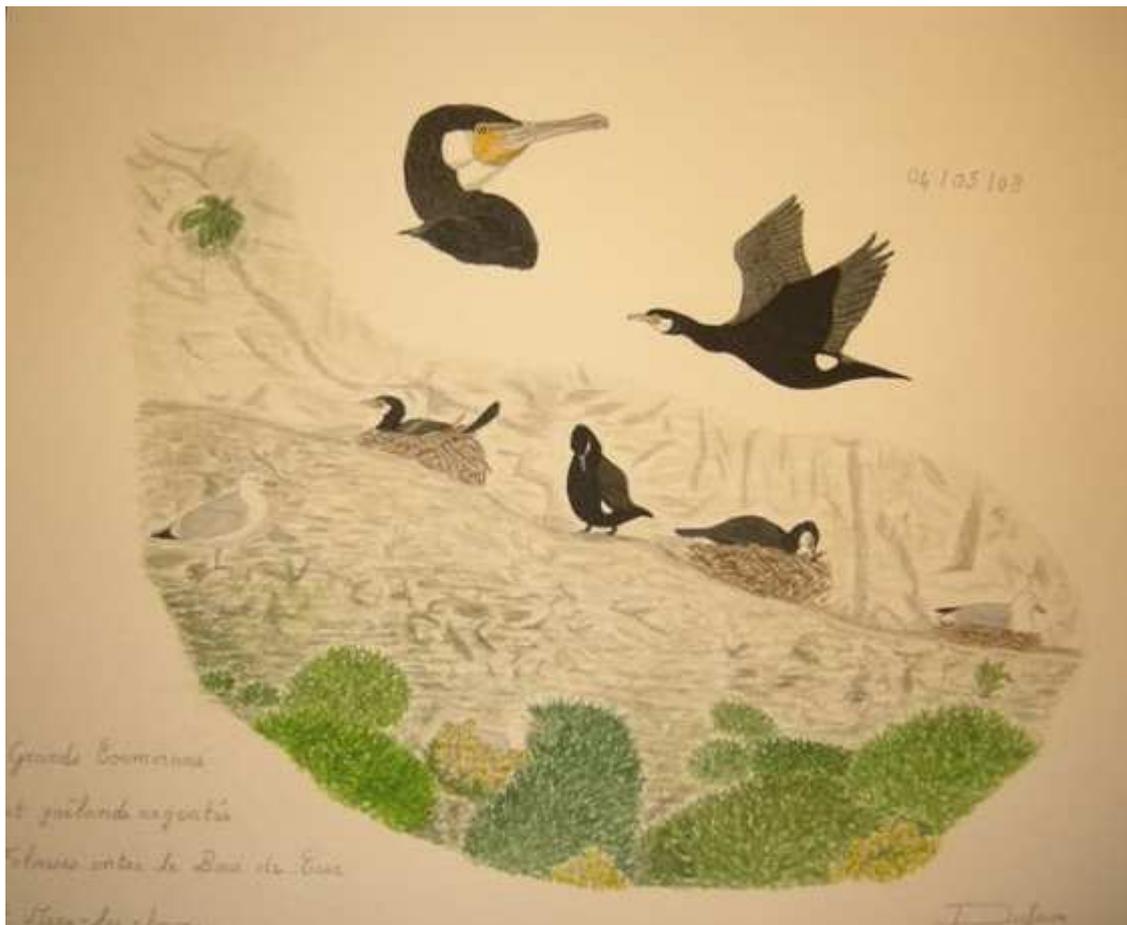
Conclusion

En définitive, nous retiendrons pour les régions maritimes situées à la frontière de la Haute-Normandie et de la Picardie que, longtemps cantonné en tant que reproducteurs dans les falaises situées entre le Tréport et Criel et, plus récemment (à partir de 1992) dans un site arrière-littoral (à Arry), le Grand cormoran s'est installé en tant que nicheur dans les falaises de la Somme au cours de la décennie 2000-2009, avec un effectif nicheur minimal de 62 couples en 2008.

Avec l'implantation du Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* dans les années 1979 (ROBERT *in* MERCIER 1987) puis avec celle, bien plus récente du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* en 2002 (ROBERT *et al.*, 2003), les falaises picardes, *sensu stricto*, ont vu leur diversité ornithologique augmenter de façon sensible au cours des dernières décennies. Quelques espèces complémentaires pourraient s'y implanter encore, telles que le Goéland brun ou le Goéland marin, même si l'escarpement des falaises est très défavorable à ce grand prédateur.

Bibliographie :

- COMMECY X. (2005) - La reproduction du Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* en Picardie au printemps 2006. *L'Avocette* 29 (3) p. 52.
- COMMECY X. (2006) : Recensement des dortoirs de Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernant en Picardie. Hiver 2006-2007. *L'Avocette* 30 (2) p. 42-46.
- MARION L. (2005) - Recensement des Grands cormorans hivernants en France durant l'hiver 2004 – 2005. M.E.D.D., M.N.H.N., Université de Rennes I. 31p.
- Mercier E. (1987) - Le Fulmar (*Fulmarus glacialis*) estivant et nicheur en Picardie. *L'Avocette* 11 (1) p. 15 - 40.
- RIGAUX T. (2003a) - Avifaune reproductrice des falaises haut-normandes et picardes : valeur patrimoniale et distribution spatiale. p. 25 - 34 in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) - Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. Contribution à la connaissance des richesses ornithologiques et mammalogiques de la Picardie maritime. Numéro spécial de *l'Avocette*, Picardie Nature, DIREN Picardie, 158 p.
- RIGAUX T. (2003b) - La reproduction du grand cormoran *Phalacrocorax carbo* sur le littoral picard, son arrière-pays et ses confins normands. P 93 - 96 in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) - Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. Contribution à la connaissance des richesses ornithologiques et mammalogiques de la Picardie maritime. Numéro spécial de *l'Avocette*, Picardie Nature, DIREN Picardie, 158 p.
- ROBERT J.C., BELLARD J., BELLARD G. (2003) : Le retour du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* dans les falaises picardes. p. 103 -104. in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) - Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. Contribution à la connaissance des richesses ornithologiques et mammalogiques de la Picardie maritime. Numéro spécial de *l'Avocette*, Picardie Nature, DIREN Picardie, 158 p.



Dessin de Paul DUFOUR

Bilan commenté des recensements d'oiseaux d'eau effectués en Plaine maritime picarde à la mi-janvier pour les années 2001 à 2008

par Thierry RIGAUX

Dans le cadre des recensements internationaux d'oiseaux d'eau de la mi-janvier coordonnés au niveau national par la LPO, des dénombrements concertés sont organisés par l'association Picardie Nature sur l'ensemble de la plaine maritime picarde. Celle-ci, qui comprend notamment les baies de Somme et d'Authie, constitue le principal territoire d'hivernage de Picardie pour de multiples espèces d'oiseaux d'eau.

Le bilan qui suit présente les principes de recensement employés, les résultats obtenus pour la période 2005-2008 ainsi que quelques commentaires sur les effectifs atteints pour certaines espèces, ou les éventuelles tendances évolutives éventuelles des variations d'effectifs au cours de la période 2001-2008.

1) Méthodologie

Compte tenu de la mobilité potentielle de certaines espèces d'oiseaux entre différentes localités de la Plaine maritime (Hâble d'Ault, basse vallée de la Somme, baie de Somme, parc ornithologique du Marquenterre, baie d'Authie, lagunage de Fort-Mahon ...), nous avons veillé à effectuer des dénombrements aussi simultanés que possible sur les principaux sites, tout au moins pour le recensement des espèces susceptibles de se déplacer d'un site à un autre. La simultanéité des dénombrements est naturellement garantie également à l'intérieur du grand site d'accueil que constitue la baie de Somme, pour laquelle différentes équipes ont effectué des comptages synchrones au sein et en dehors de la réserve naturelle.

Pour la baie de Somme, il convient d'observer les oiseaux de façon aussi synchrone que possible à l'échelle de la globalité de l'écosystème, c'est à dire sur l'ensemble des sites suivants :

- Parc Ornithologique du Marquenterre (parfois dénommé ensuite POM ou BDS_RNPOM)
- domaine public de la Réserve naturelle de la baie de Somme (BDS_RNDPM)
- baie de Somme hors réserve naturelle se répartissant entre : le bassin de chasse du Crotoy et le « fond de baie », défini ici comme l'espace intertidal situé à l'Est et au Sud-Est de la réserve naturelle ; il comprend donc à la fois le secteur compris entre St Valery et le Crotoy, et le secteur compris entre St Valery et le Hourdel ; cet espace est appelé ci-après BDS_FOND,
- le reposoir de marée haute, situé sur le cordon de galets de la Mollière (peu fréquenté en général, cependant, au coeur de l'hiver) : BDS_GALETS.

La plupart des oiseaux estuariens sont comptés à marée haute mais, en baie de Somme ou en baie d'Authie, il se peut, dans certains cas, que ce soit des comptages effectués à marée basse qui permettent de cerner au mieux les stationnements d'espèces telles que le Tadorne de Belon. En effet, lorsque les coefficients de marées ne sont pas très forts, les Tadorne de Belon sont souvent dissimulés en bonne partie à marée haute par la hauteur de la végétation de la frange inférieure des mollières (dénomination locale de la partie de l'estran couverte d'une végétation halophile, et correspondant au qualificatif d'herbus employé en Normandie).

Observateurs ayant pris part au dénombrement organisé sous l'égide de Picardie Nature :

Observateurs 2005 : Philippe CARRUETTE (BDS_RNPOM); Xavier COMMECY (façade maritime sud, basse vallée de la Somme); Laurent GAVORY & Aurore BOUSSEMART (DPM de la réserve naturelle de la baie de Somme; marais arrière-littoraux, bas-champs de Cayeux; gravières du Crotoy) ; Michael GUERVILLE (Baie d'Authie, station de lagunage de Fort-Mahon; basse vallée de l'Authie); Patrick DECORY (façade maritime sud, Grand Lavers,); Thierry RIGAUX (fond de la baie de Somme; façade maritime nord; lagunage de Fort-Mahon)

Observateurs 2006 : Thibaud DAUMAL, Rémi TOLEDO, Thierry RIGAUX (BDS_RNDPM, lagunage de Fort-Mahon le 22/01); Philippe CARRUETTE (BDS_RNPOM); Xavier COMMECY (façade maritime sud, BDS_GALETS, dortoir Boismont); Laurent GAVORY & Aurore BOUSSEMART (façade maritime nord) ; Michael GUERVILLE & Guillaume GOSSELIN (Baie d'Authie); François BOCA & Sébastien LEGRIS (marais et gravières du Crotoy, gravières de Rue, vallée de la Maye, dortoir de Boismont) ; Thierry RIGAUX & Rémi TOLEDO (dortoir d'Arry, lagunage de Fort-Mahon le 14/01); Patrick DECORY (Grand Lavers, canal maritime, Hâble d'Ault et marais de Poutrincourt; dortoir du bois de Cise); Matthieu GUYOT (dortoir Grands cormorans du POM); François SUEUR (lagunage de Fort-Mahon le 21 janvier, site internet GOP)

Observateurs 2007 : Thibaud DAUMAL (façade maritime sud, BDS_GALETS), Thierry RIGAUX (façade maritime sud, BDS_GALETS, BDS_FOND, station de lagunage de Fort-Mahon, dortoir Arry, Regnière Ecluse, Bernay en Ponthieu), Philippe CARRUETTE (BDS_RNPOM); Xavier COMMECY (BDS_GALETS, BDS_RNDPM), Laurent GAVORY & Aurore BOUSSEMART (façade maritime nord, gravière de Rue); Michael GUERVILLE (baie d'Authie, basse vallée de l'Authie), Patrick DECORY (Grand Lavers, canal maritime, Hâble d'Ault et marais de Poutrincourt, station de lagunage de Fort-Mahon); François SUEUR (site internet GOP)

Observateurs 2008 : Thierry RIGAUX (façade maritime nord, BDS-RNDPM et BDS-TOT, station de lagunage de Fort-Mahon, stationnements et dortoir Arry, Bernay en Ponthieu, BVS, gravières arrière-littorales), Philippe CARRUETTE (BDS_RNPOM); Xavier COMMECY (façade maritime Nord, Quend- BDS_RNDPM), Laurent GAVORY & Aurore BOUSSEMART (façade maritime sud, BDS_GALETS, BDS_FOND, dortoir Saigneville); Michael GUERVILLE (baie d'Authie, basse vallée de l'Authie), Patrick DECORY (Grand Lavers, canal maritime, Hâble d'Ault et marais de Poutrincourt, façade maritime Nord, Quend-BDSRN_DPM), Antoine MEIRLAND et Sabrina LANGIN (façade maritime nord, baie d'Authie, station de lagunage de Fort-Mahon, stationnements et dortoir Arry, Bernay en Ponthieu, BVS), Christophe de FRANCESCHI et Renaud NADAL (façade maritime nord, baie d'Authie, station de lagunage de Fort-Mahon, stationnements et dortoir Arry, Bernay en Ponthieu, BVS)

Je remercie par avance, pour leur compréhension, les éventuels observateurs qui auraient été malencontreusement oubliés, malgré l'attention que nous avons apportée à mentionner leur précieuse participation.

2) Résultats

Ils peuvent être résumés dans les tableaux joints ci-après (tableaux 1 à 3)

3) Commentaires.

En l'absence d'un bilan des résultats des recensements de la mi-janvier à l'échelle de la plaine maritime sur une longue période, nous pourrions utiliser, comme source éventuelle de comparaison des effectifs recensés au cours de la période 2005-2008, les résultats des années 2001 à 2004 déjà publiés dans les colonnes de l'Avocette (RIGAUX 2003 a, RIGAUX 2004).

La moyenne des maxima enregistrés chaque année au mois de janvier fournies par SUEUR & TRIPLET (2006) pour la réserve naturelle de la baie de Somme, pour la période 1998-2002 est intéressante mais ne fournit pas de comparaison pertinente avec les données recueillies à l'échelle de l'ensemble de la plaine maritime picarde pour des raisons géographiques (territoires de référence différents) et méthodologiques (SUEUR ET TRIPLET indiquent des maxima obtenus au cours du mois de janvier et non des données de la mi-janvier).

a) commentaires spécifiques

Les espèces recensées ne font pas toutes l'objet d'un commentaire. Ont été sélectionnées celles pour lesquelles la plaine maritime picarde a une importance majeure (par exemple, les espèces pour lesquelles le seuil Ramsar est atteint ou dépassé) et celles pour lesquelles nous pensions avoir des remarques particulières à formuler.

Chaque espèce commentée fait l'objet d'une présentation comme suit :

Nom de l'espèce (**effectif IW 2005/effectif IW 2006/effectif IW 2007/ effectif IW 2008/moyenne m de cette période 2005-2008**; moyenne m' de la période 2001-2004)

PLONGEONS, GREBES, CORMORANS

Plongeon arctique *Gavia arctica* (0/0/0/0/m=0/m'=0,5)

Aucun oiseau noté lors des recensements 2005-2008. C'est dire que l'espèce est rare sur nos côtes à cette période de l'année. Les stationnements notés au cours de la période antérieure ne concernaient qu'un individu au maximum. Ceci confirme que la donnée de 150 individus le 28 décembre 1985 citée par SUEUR & TRIPLET (1999) est exceptionnelle. Nous n'excluons pas cependant qu'un certain nombre d'oiseaux aient pu passer inaperçus au milieu des groupes de Plongeurs catmarins, lorsque ces derniers sont observés à grande distance.

Plongeon catmarin *Gavia stellata* (309/55/1/700/m=266/m'=348)

A part quelques oiseaux, les Plongeurs sont observés en mer. Les effectifs relevés pendant la période 2005-2008 sont très fluctuants. Les fluctuations d'abondance apparaissent encore plus nettement si l'on rapporte à cette espèce les 3065 Plongeurs indéterminés observés en janvier 2005, comme il apparaît raisonnable de le faire compte tenu de l'écrasante prédominance de l'espèce constatée très régulièrement sur le littoral picard. En janvier 2005, presque tous les Plongeurs notés étaient observés au large de la baie d'Authie (Michael GUERVILLE).

Plongeon indéterminé *Gavia species* (3065/13/4/0/m=770)

L'abondance des Plongeurs indéterminés montre de grandes fluctuations interannuelles. Comme indiqué ci-dessus, ces Plongeurs doivent être, dans leur grande majorité, des Plongeurs catmarins car les stationnements sur nos côtes de Plongeurs arctiques ne sont qu'exceptionnellement importants.

Comme le montre le tableau suivant, il semble ce soit la partie nord de la façade maritime picarde qui accueille le plus d'oiseaux au cours de la période 2005-2008 (moyenne d'environ 91 %). Cette part relative semble elle aussi

extrêmement variable comme le confirmera l'exploitation des données toutes récentes acquises lors du dénombrement de janvier 2009 (à paraître).

secteurs/années	2005	2006	2007	2008	Moyenne
Façade sud	329 (9,8 %)	21 (31,3 %)	1 (20 %)	5 (0,7 %)	89 (8,6 %)
Façade nord	3043 (90,2 %)	46 (68,7 %)	4 (80 %)	695 (99,3 %)	947 (91,4%)
Total façade maritime	3372	67	5	700	1036

Tableau n° 4 - Répartition des Plongeurs dénombrés à la mi-janvier sur le littoral picard (toutes espèces confondues, le Plongeon catmarin constituant la seule espèce notée en nombre) pendant la période 2005-2008 : effectifs et pourcentages.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus* (613/395/171/37/m=304/m'=538)

Les années 2007 et, plus encore 2008, se distinguent par une faiblesse remarquable des effectifs comptés. Ces deux années, les effectifs comptés en mer – qui constituent l'essentiel des effectifs les « bonnes années » - sont particulièrement faibles : respectivement 10 et 11 individus en 2007 et 2008.

Grèbe esclavon *Podiceps auritus* (1/1/3/1/m=1,5)

Cette espèce hiverne de façon régulière en tout petit nombre en plaine maritime, où il fréquente principalement les espaces maritimes.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (41/442/141/517/m=285/m'=353)

Des fluctuations interannuelles importantes apparaissent au cours de la période d'étude. Les effectifs maximaux notés pendant la période 2005-2008 (de l'ordre de 400 à 500 ind.) sont du même ordre de grandeur que lors des années 2001-2004. Il ne se dégage plus de tendance affirmée à l'augmentation après une longue période de croissance des effectifs au cours des précédentes décennies. Les deux effectifs maximaux sont obtenus en 2006 en milieu de journée sur les zones d'alimentation et en 2008 au dortoir. A priori, c'est au dortoir que le dénombrement de cette espèce peut se faire dans les meilleures conditions : un dortoir inhabituel nous aurait-il échappé en 2006 ?

En 2005, la faiblesse des stationnements observés pourrait traduire l'effet de la vague de froid sur les Grands cormorans et conforter l'appréciation que l'on peut porter sur les zones de gagnage hivernales des oiseaux : si les Grands cormorans fréquentent encore le domaine maritime à cette époque, ils semblent s'alimenter cependant alors de façon importante dans les zones humides conti-nentales (gravières, marais arrière-littoraux ...).

Cette question reste difficile à trancher dans l'immédiat, les observations effectuées à la mi-

janvier 2009 ayant permis d'observer d'importants groupes de Grands cormorans se nourrissant en mer (à paraître).

GRANDS ECHASSIERS

Butor étoilé *Botaurus stellaris* (0/0/0/0/m=0/m'=2)

Il n'a pas été observé lors des dénombrements au cours de la période de référence. Comme déjà indiqué (RIGAUX, 2004), le recensement international des oiseaux d'eau ne permet pas de comptabiliser convenablement les individus de cette espèce présents dans notre région.

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* (5/4/0 ?/2/m=3/m'=2)

L'hivernage du Bihoreau, qui était encore exceptionnel il y a peu en Picardie, est maintenant un phénomène régulier. Ce phénomène s'est manifesté au parc ornithologique du Marquenterre à compter de 1994 (Philippe CARRUETTE, comm. pers.)

Héron garde-bœuf *Bulbucus ibis* (26/5/43/8/m=20/m'=23)

La sensibilité aux vagues de froid soulignée par CARRUETTE & RIGAUX (2003) s'est exprimée en 2008. Le faible effectif noté en 2006 est un peu étonnant compte tenu de la relative abondance des Aigrettes garzettes alors notée. Le graphique ci-après montre la corrélation entre l'évolution des effectifs d'Aigrettes garzettes, de Hérons garde-boeufs et de Grandes aigrettes.

Aigrette garzette *Egretta garzetta* (315/231-307/282-489/44-95/m=218-301/m'=183)

Même remarque que pour l'espèce précédente : la période de froid intervenue en 2007/2008 a fait fondre les effectifs.

Un autre fait majeur à signaler est l'installation d'un dortoir de grande importance rive nord de l'Authie. Ce dortoir, installé dans le Pas-de-Calais draine des oiseaux venant dans une large part de la Picardie : basse vallée de l'Authie, mais surtout

zones intertidales de la baie d'Authie et bas-champs de cette dernière.

C'est ce qui explique la fourchette indiquée pour les années 2006 à 2008, le chiffre le plus faible correspondant aux oiseaux ayant été recensés dans des dortoirs situés dans la Somme

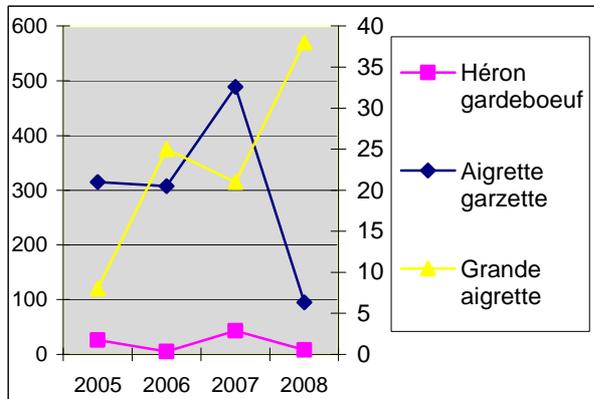


Fig. 1 : Evolution des effectifs de Grandes aigrettes (axe de droite) d'Aigrettes garzettes et Hérons gardeboeufs (axe de gauche), période 2005-2008 en Plaine maritime picarde.

Grande Aigrette *Ardea alba*
(8/25/21/38/m=23/m'=12)

L'observation du graphique ci-dessus met en relief que cette espèce est nettement moins vulnérable aux coups de froid que les deux espèces précédentes, à en juger par le maintien d'effectifs importants en période de froid : ceci confirme l'appréciation de CARRUETTE & RIGAUX (2003) qui soulignaient les sensibilités variables des différentes espèces d'Aigrettes, sensibilités mises en lumière par la vague de froid de l'hiver 2001/2002. Il convient de retenir l'importance prise par le dortoir d'Arry, qui est devenu, semble-t-il, le principal dortoir de la plaine maritime picarde et a accueilli jusqu'à 27 individus en janvier 2008. La sécurité apportée par le statut du site (propriété du Conservatoire du littoral) n'est sans doute pas étrangère au développement de ce dortoir, bien situé par ailleurs par rapport aux zones d'alimentation arrière-littorales. L'aire de « chalandise » de ce dortoir n'est pas connue précisément mais semble comprendre les marais arrière littoraux de la basse vallée de la Maye et du sud de la commune de Rue.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*
(27/24/?/22/m=24/m'=22)

Pas d'évolution importante des effectifs hivernants de la plaine maritime picarde dont le dortoir hivernal principal, sinon exclusif, se situe au POM. C'est en tout cas le seul dortoir de Cigognes suivi régulièrement. SUEUR ET TRIPLET (2006) indiquent un effectif inférieur à 20.

Spatule blanche *Platalea leucorodia*
(11/12/21/16/m=15/m'=12)

L'hivernage de cette espèce sur notre littoral est un fait récent qui tend à prendre une certaine importance. Le baguage de nombreux oiseaux en Hollande avec des bagues de couleur permet un suivi individualisé des oiseaux qui montre la fidélité au site d'hivernage d'un certain nombre d'individus (Philippe CARRUETTE, comm. pers.). Les oiseaux viennent en effet régulièrement se reposer et dormir au sein du parc ornithologique, où leur observation rapprochée est aisée. SUEUR ET TRIPLET (2006) indiquent un effectif de 8 individus.

ANSERIDES, ANATIDES
Cygne noir *Cygnus atratus*
(1/3/0/0/m=1/m'=0/3)

Cette espèce exotique n'a été notée qu'en début de période. Ses effectifs restent pour l'instant très faibles mais doivent être surveillés.

Cygne tuberculé *Cygnus olor*
(214/343/211/253/m=255/m'=277)

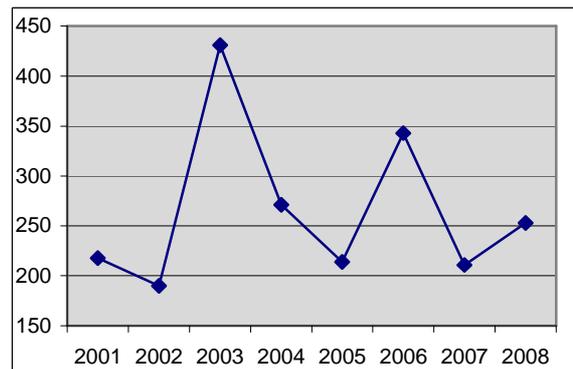
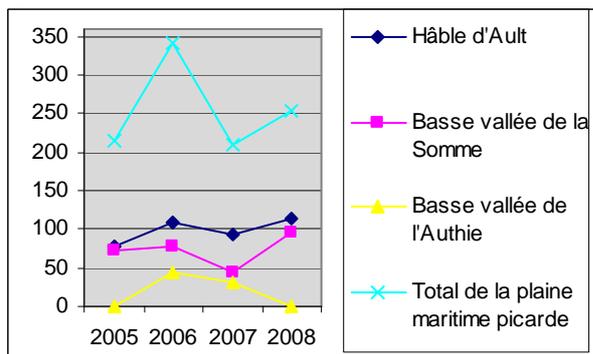


Fig. 3 : Evolution des effectifs comptés de Cygnes tuberculés à la mi-janvier en plaine maritime picarde de 2001 à 2008.

L'effectif hivernant de Cygnes tuberculés en plaine maritime picarde ne montre pas, sur la période considérée, de tendance à l'augmentation malgré le dynamisme de la reproduction qui y est observé. Il se situe généralement entre 200 et 300 individus, effectif nettement dépassé en 2003 et légèrement dépassé en 2006.

Les bastions hivernaux de cette espèce sont par ordre décroissant le Hâble d'Ault (au sens large : y compris les gravières de Woignarure, le marais de Poutrincourt ...), la basse vallée de la Somme et, nettement plus loin, la basse vallée de l'Authie. La capacité d'accueil de celle-ci semble fluctuer fortement et pouvoir devenir quasiment nulle, comme le montre le graphique ci-dessous.

Fig.4 : Evolution au cours de la période 2005-2008 de l'importance relative des trois bastions hivernaux de l'hivernage du Cygne tuberculé en plaine maritime picarde.



Oie cendrée *Anser anser*
(271/276/238/231/m=254/m'=277)

La population hivernante, essentiellement issue des reproducteurs locaux, est localisée uniquement au sein du parc ornithologique du Marquenterre, mis à part 6 individus observés en janvier 2007 en basse vallée de la Somme : peut-être des migrateurs précoces en halte. La croissance des effectifs intervenue au cours de la précédente période est achevée. La capacité d'accueil hivernale du parc semble se situer autour de 300 individus, l'effectif record de 350 oiseaux enregistré en 2004 n'ayant plus jamais été atteint, ni même approché.

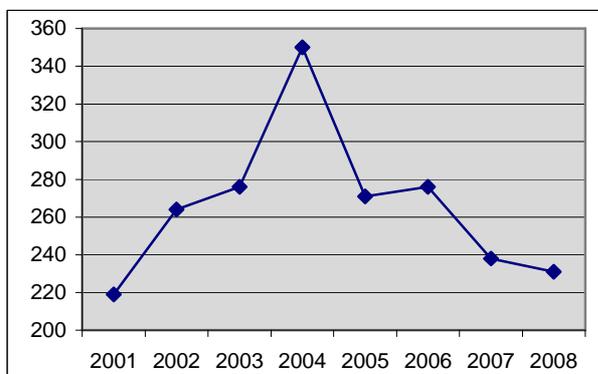


Fig. 5 : Evolution de l'effectif des Oies cendrées comptées à la mi-janvier sur le littoral picard entre 2001 et 2008

Oie rieuse *Anser albifrons*
(1/1/12/2/m=4/m'=1,5)

Cette espèce n'hiverné sur notre littoral en effectif notable que de façon exceptionnelle. Les stationnements, hors vagues de froids majeures, sont anecdotiques sur le plan quantitatif. Les 12 oiseaux observés en 2007 ont été observés au POM, seul site pouvant accueillir cette espèce durablement en période de chasse. C'est d'ailleurs sur ce même site qu'avaient été notés les 3 ind. observés en 2003.

Bernache nonnette *Branta leucopsis*
(2/5/5/6/m=4/m'=8)

Des individus sauvages de cette espèce nordique ne sont présents qu'occasionnellement sur le littoral picard. Ce dernier ne reçoit des groupes importants d'oiseaux que lorsque des vagues de froid sévères et/ou un enneigement des zones d'hivernage traditionnelles les contraignent à la fuite vers le sud. Les petits groupes observés peuvent cependant être constitués d'oiseaux sauvages. Avec l'installation de populations férales de la Belgique à la Suède, les origines possibles des oiseaux vus sur nos côtes sont de plus en plus diverses.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*
(5443/6063/8852/5295/m=6413/m'=9483)

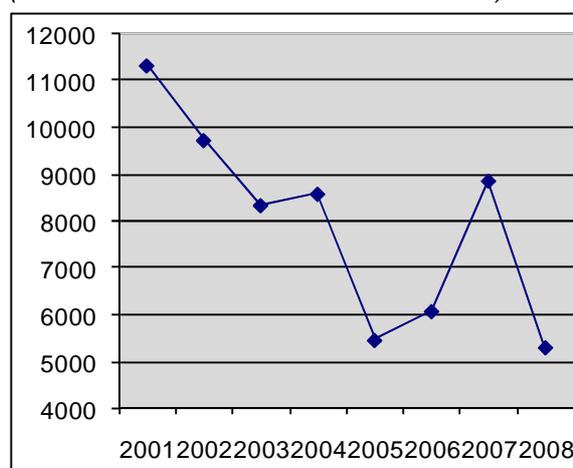


Fig. 6 : Evolution de l'effectif de Tadornes de Belon compté à la mi-janvier en plaine maritime picarde entre 2001 et 2008

Ces nouvelles données - ainsi que d'autres acquises au cours de l'hivernage - confirment qu'un net déclin des stationnements hivernaux de l'espèce s'est produit, peut-être en relation avec l'évolution sédimentologique de la baie de Somme ou avec celle de la phénologie des stationnements de l'espèce, les deux phénomènes pouvant coexister et s'ajouter. Le déclin de cet hivernage est étudié et discuté dans un autre article du présent volume de l'Avocette.

Canard chipeau *Anas strepera*
(48/90/25/56/m=55/m'=61)

L'effectif accueilli par notre littoral est modeste. Sur l'ensemble de la période 2001-2008, l'effectif moyen est de 58 individus, soit un effectif voisin de la moyenne sur les quatre dernières années suivies. Il n'apparaît pas de tendance évolutive nette au cours de cette période.

L'effectif légèrement supérieur de 68 individus fournis par TRIPLET ET SUEUR (2006) doit tenir à leur mode de calcul, qui intègre des données obtenues au cours du mois de janvier en dehors du dénombrement de la mi-janvier (moyenne de maxima mensuels).

Canard siffleur *Anas penelope*
(404/408/275/419/m=376/m'=361)

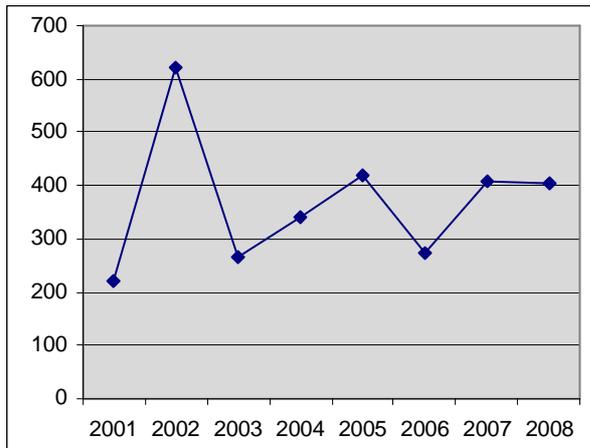


Fig. 7: Evolution des effectifs de Canard siffleur comptés à la mi-janvier en plaine maritime picarde entre 2001-2008.

C'est invariablement le Parc ornithologique du Marquenterre qui accueille la quasi totalité de l'effectif hivernant : c'est le seul site de la plaine maritime picarde exploitable en période de chasse, alors que les potentialités d'accueil de nos zones humides littorales sont sans doute considérables.

L'analyse des données sur la période récente 2001-2008 ne montre pas de tendance bien marquée sur cette échelle de temps. Les moyennes obtenues sur les périodes 2001-2004 puis 2005-2008 (respectivement 361 et 376 individus) sont cependant assez nettement supérieures au chiffre fourni (268 ind.) par SUEUR ET TRIPLET (2006) alors que la quasi totalité des effectifs comptés en plaine maritime le sont au sein du Parc ornithologique du Marquenterre. Peut-être ce différentiel tient-il à la période de référence utilisée par ces auteurs : 1998-2002.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*
(1366/1882/1169/1224/m=1410/m'=1209)

L'effectif compté moyen au cours de la période 2001-2008 est de 1308 individus.

Le parc ornithologique accueille la quasi totalité des oiseaux de cette espèce hivernant sur le littoral picard. En 2007 et 2008, les bassins de décantation de Grand Laviers, non chassés, accueillent également une centaine d'oiseaux. C'est le seul site complémentaire au POM à avoir abrité un effectif de cet ordre au cours de la période d'étude.

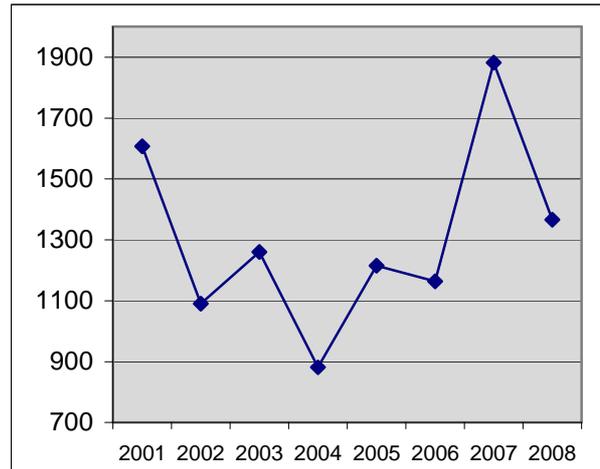


Fig.8 : Evolution des effectifs de Sarcelles d'hiver comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

Canard pilet *Anas acuta*
(1011/1583/1409/1098/m=1275/m'=2083)

L'effectif compté au cours de la période d'étude est fluctuant et montre sur la période de référence une tendance à la décroissance. Mais, après l'abondance exceptionnelle des hivers 2000/2001, 2001/2002 et 2002/2003, on retrouve en fait des valeurs de l'ordre de grandeur de celles obtenues au cours des années 90. Les effectifs comptés sont proches, quoiqu'un peu inférieurs, à la moyenne des maxima (1486) indiquée par SUEUR ET TRIPLET (2006).

Rappelons que les abondances exceptionnelles des hivers cités ci-dessus étaient peut-être corrélées (au moins pour les mois de janvier 2002 et 2003) aux niveaux d'eau restés particulièrement importants dans les vallées qui ont pu réactiver des gagnages nocturnes non soumis à une pression de chasse dissuasive (RIGAUX, 2004).

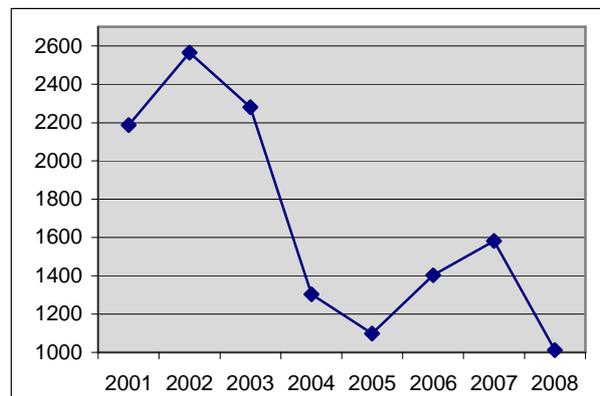


Fig.9 : Evolution des effectifs de Canard pilet comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

En dehors de ces années exceptionnelles, ce sont les espaces intertidaux des baies de Somme (principalement) et d'Authie (la nuit) qui doivent

garantir à eux seuls – ou presque – l'alimentation des Canards pilets hivernant sur le littoral picard.

Canard souchet *Anas clypeata*
(523/831/345/311/m=502/m'=331)

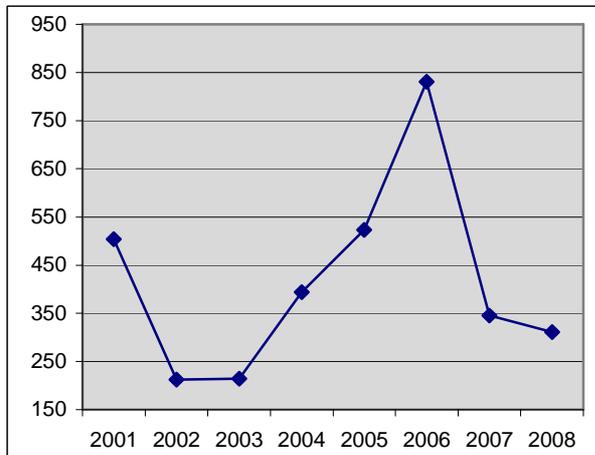


Fig.10 : Evolution des effectifs de Canard souchet comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

L'effectif de cette espèce apparaît fluctuant au cours de la période 2001-2008 avec une tendance à l'augmentation, qui est plus nette si l'on se réfère à une période d'observation plus large : c'est aussi au cours de la décennie 1990-1999 que la croissance des effectifs au Parc ornithologique du Marquenterre a été sensible (CARRUETTE, 2001).

Le rôle respectif des trois zones humides majeures pour le Canard souchet en plaine maritime picarde a été précisé par CARRUETTE, DECORY et RIGAUX (2007). Conformément à cette publication, c'est le Parc ornithologique du Marquenterre et la station de lagunage de Fort-Mahon plage qui assurent à eux seuls l'accueil de la population hivernante. Par rapport à la moyenne des maxima de janvier (183 ind.) accueillis par la baie de Somme pendant la période 1998-2002 selon SUEUR et TRIPLET (2006), on assiste à une forte augmentation de l'hivernage, clairement attribuable à la création et à la « maturation » de la station d'épuration par lagunage de Quend/Fort-Mahon plage, qui constitue un efficace complément fonctionnel du Parc ornithologique mais dont les effectifs en coeur d'hiver sont fluctuants (sensibilité au froid).

Nette rousse *Netta rufina* (1/0/1/1/m=1)

Ce canard rare en Picardie, mais qui se reproduit désormais au Hâble d'Ault, est de plus en plus régulièrement observé. En nombre extrêmement faible toutefois.

Fuligule milouin *Aythya ferina*
(288/402/377/324/m=348/m'=302)

Espèce peu abondante en général en plaine maritime picarde : rareté des habitats et de conditions de sécurité favorables. Le lagunage de Fort-Mahon plage est le principal site d'accueil.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*
(77/130/99/81/m=97/m'=104)

Même remarque que pour l'espèce précédente quant à son abondance très limitée en plaine maritime picarde : une centaine d'oiseaux est présente au coeur de l'hiver.

Fuligule milouinan *Aythya marila*
(3/6/0/0/m=4/m'=15)

Au cours de la période 2005-2008, les effectifs de cette espèce peu commune et peu abondante sont restés extrêmement faibles, et parfois nuls. Les groupes de quelques dizaines d'oiseaux notés en mer en 2002 et 2003 en face de Quend/Fort-Mahon n'ont pas été retrouvés.

Eider à duvet *Somateria mollissima*
(40/527/4/3/m=143/m'=194)

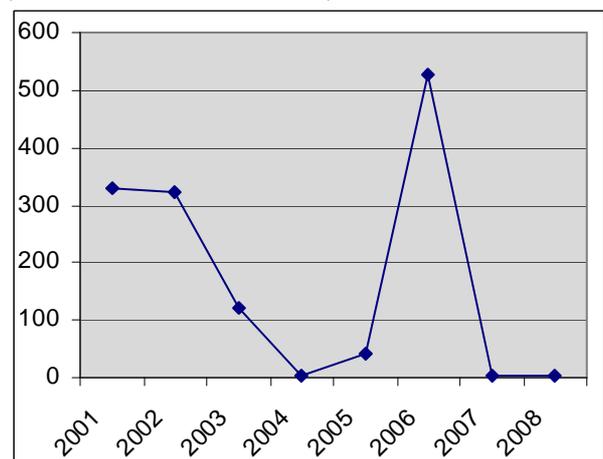


Fig.10 : Evolution des effectifs d'Eider à duvet comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

Les effectifs comptés pendant la période récente 2005-2008 sont en retrait de ceux comptés les 4 années précédentes. Les groupes d'oiseaux importants notés en 2006 ou en 2001 et 2002 sont notés sur la façade maritime nord.

Macreuse noire *Melanitta nigra*
(3746/7320/3755/181/m=3750 /m'=909)

L'effectif recensé moyen pendant la période 2005-2008 (3750) est plus de 4 fois plus important que celui recensé pour la période quadriennale précédente (909).

Cette réalité ne doit pas occulter la grande fluctuation des effectifs observés, avec plus de 7000 oiseaux en 2006 mais seulement 181 en 2008 !

Les données récentes confirment l'importance largement prioritaire de la façade maritime située au nord de la baie de Somme dans l'accueil des

oiseaux. Son poids relatif a certes varié entre 27% et 95%, mais les années de forte abondance, c'était bien lui qui a accueilli l'essentiel des effectifs (entre 80% et 95%).

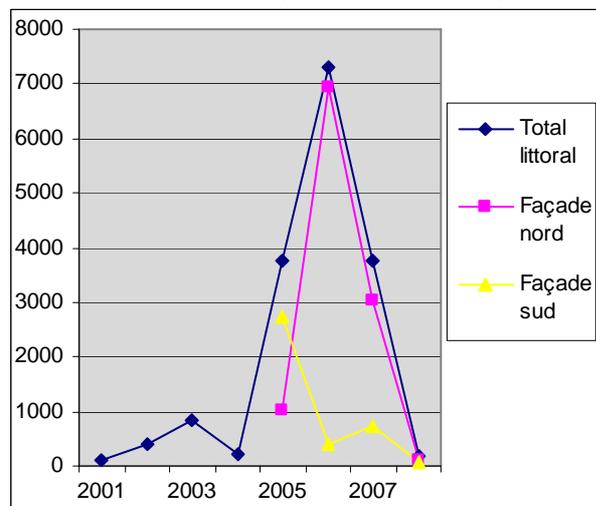


Fig.10 : Evolution des effectifs de Macreuse noire comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

Macreuse brune *Melanitta fusca*
(0/125/25/3/m=38/m'=19)

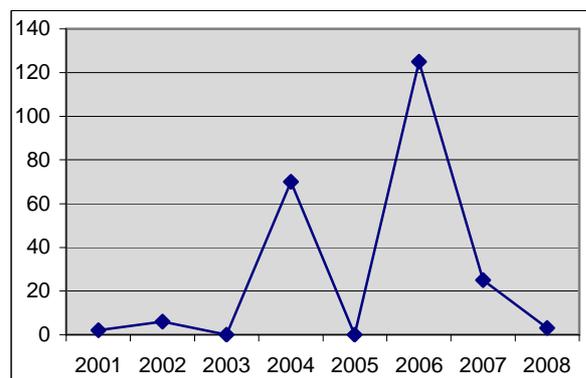


Fig.11 : Evolution des effectifs de Macreuse brune comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

Cette espèce est en général très peu abondante sur le littoral picard. Sur notre période globale d'observation (2001-2008), la tendance semble être à l'augmentation mais les effectifs restent très modestes et fluctuants : ainsi, aucun oiseau n'est noté à la mi-janvier 2008 après le record relatif de 2006.

Harelde boréale *Clangula hyemalis*
(1/0/0/5/m=1)

Cet anatidé, rare en France, a donc été observé une année sur deux au cours des 4 années de la période 2005-2008, avec un effectif remarquable de 5 oiseaux en 2008, observés en 3 localités : 1 en mer au sud de la baie, 1 dans

les gravières du Crotoy (Saint-Firmin), 3 en mer en face de Fort-Mahon plage.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*
(11/9/11/12/m=11/m'=7)

On constate une tendance à l'augmentation des effectifs au cours de la période d'étude, avec une moyenne de 9 oiseaux sur la période 2001-2008. Les deux sites d'accueil principaux sont le POM et la station de lagunage de Fort-Mahon plage.

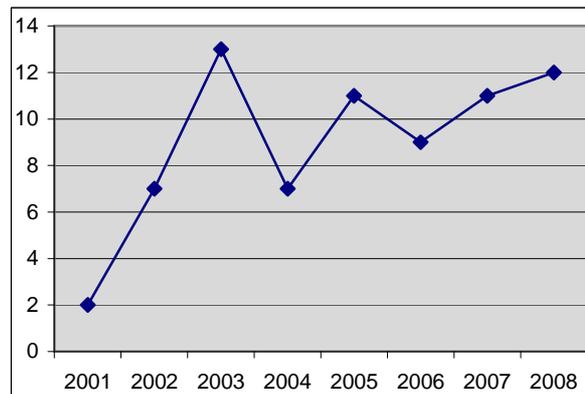


Fig.12 : Evolution des effectifs de Garrot à œil d'or comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

Erismature rousse *Oxyura jamaicensis*
(0/0/1/0/m=0,25/m'=0,5)

Une seule observation de cette espèce au cours des recensements de la période récente 2005-2008. Le programme d'éradication de l'Erismature rousse, d'origine nord-américaine, enclenché afin de préserver les populations d'Erismature à tête blanche *Oxyura leucocephala* des risques d'hybridation, semble contenir la progression de l'espèce dans le territoire de la plaine maritime picarde.

RALLIDES

Foulque macroule *Fulica atra*
(2124/2403/2336/2113/m=2244/m'=2654)

Cette espèce figure parmi celles dont les effectifs sont les plus stables en plaine maritime picarde au cours de la période 2001-2008. Les sites d'accueil principaux sont, du sud au nord : le Hâble d'Ault, le POM, les gravières de Rue et la station de lagunage de Fort-Mahon.

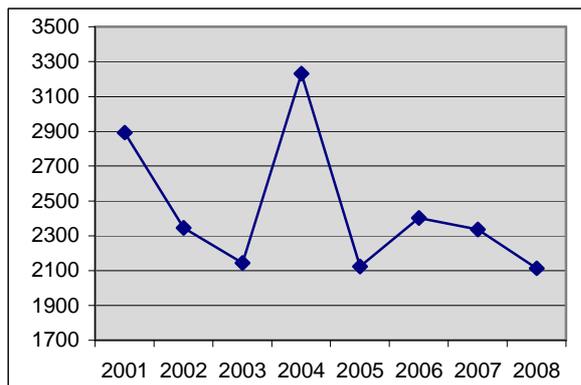


Fig.13 : Evolution des effectifs de Foulques macroules comptés en Plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

L'effectif compté moyen sur les trois sites suivants (Hâble, POM et lagunage de Fort-Mahon) au cours de la période 2005-2008 est d'environ 1500 individus, en retrait par rapport aux chiffres de 2001-2004, période pour laquelle les effectifs cumulés sur ces trois sites étaient situés entre 1800 et 2000 oiseaux.

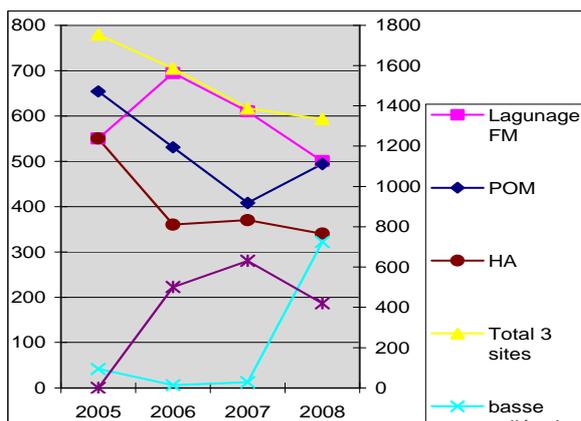


Fig.14 : Evolution des effectifs de Foulques macroules comptés sur les trois sites principaux à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

Les gravières de Rue s'avèrent d'une importance comparable au trois sites précédents : accueil d'environ 500 oiseaux en moyenne au cours de la période 2005-2008. Un site, localisé au nord de l'étang du Gard, non chassé ou exceptionnellement chassé pendant la période d'étude, est fortement utilisé par la Foulque macroule.

LIMICOLES

Huître pie *Haematopus ostralegus*

(9512/7724/10470/9830/m=9384/m'=8989)

Au cours de la période 2001-2008, les effectifs comptés sont relativement stables et se situent à un niveau élevé qui n'est pas loin du niveau d'importance internationale retenu par la convention de Ramsar (N=10200, DELANY & SCOTT, 2002)

SUEUR et TRIPLET (2006) indiquent le chiffre de 6660 individus pour la baie de Somme pour la période 1998-2002.

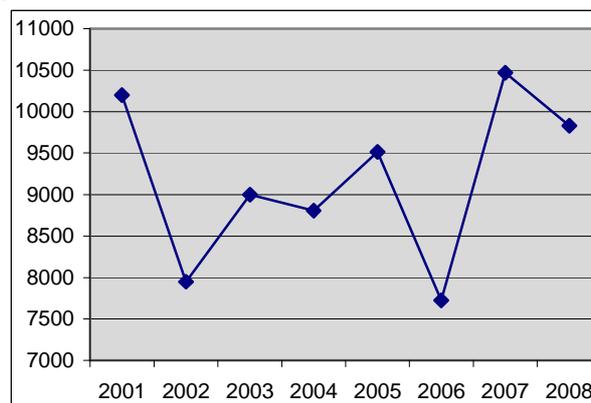


Fig.15 : Evolution des effectifs d'Huître pie comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

La baie d'Authie accueille une fraction minoritaire mais non négligeable de ces oiseaux, excepté en 2008, année pour laquelle l'effectif compté dans cet estuaire est très faible : 130 individus. Sinon, pour les années 2005, 2006 et 2007, l'effectif accueilli par la baie d'Authie est compris approximativement entre 1200 et 1500 oiseaux.

Comme déjà souligné par RIGAUX (2004), les oiseaux de la baie d'Authie regagnent la baie de Somme assez fréquemment, lorsque de fortes marées, conjuguées à une pression cynégétique aux abords de leurs repaires de marée haute, les contraignent à quitter les lieux. Ces oiseaux peuvent alors être comptés à marée haute en baie de Somme, sans qu'il soit possible d'en connaître la provenance pour un observateur cantonné à la baie de Somme.

En ce qui nous concerne, nous avons veillé à ce que les Huîtres pies soient comptés en baie d'Authie suffisamment tôt avant la marée (lors des gros coefficients de marée) et avons déduit des effectifs comptés à marée haute en baie de Somme l'effectif ayant quitté la baie d'Authie à marée montante. Ainsi nous évitons les double comptes et faisons en sorte que les oiseaux rattachés à chacune de nos deux baies soient des oiseaux s'y étant effectivement nourris à marée basse. Ces précautions sont indispensables pour apprécier la capacité d'accueil effective des deux estuaires picards vis à vis de l'Huître pie.

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

(58/94/67/95/m=78/m'=63)

L'hivernage de cette espèce est devenu régulier : les effectifs oscillent entre 50 et 100 oiseaux.

Les sites utilisés ont été avant tout le parc ornithologique et le bassin des chasses du Crotoy. Pour la réserve naturelle de la baie de

Somme et la période 1998-2002, SUEUR & TRIPLET (op. cit.) indiquent une abondance moyenne de 51 individus.

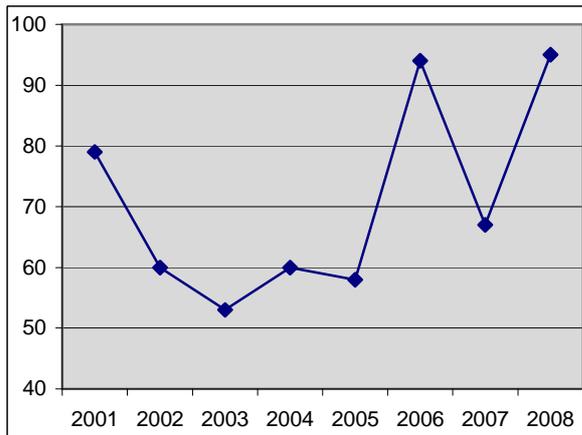


Fig.16 : Evolution des effectifs d'Avocette élégante comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*
(1/98/188/134/m=105/m'=85)

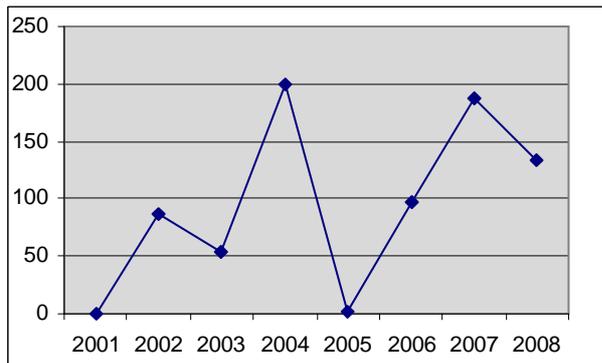


Fig.17 : Evolution des effectifs de Grand Gravelot comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

RIGAUX (2004) a souligné que l'espèce n'était pas facilement détectable et qu'elle pouvait passer inaperçue.

Malgré cette difficulté, voici 7 années consécutives que la présence hivernale de l'espèce est observée à la mi-janvier. Sans atteindre le record d'abondance obtenu pour l'espèce en 2004 pour cette saison (200 individus dont 161 en baie de Somme et 39 en baie d'Authie), l'effectif compté en 2007 et 2008 reste assez remarquable pour notre territoire.

Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* (0/2/3/2/m=2/m'=2)

La présence hivernale de cette espèce ne concerne encore que quelques individus mais elle est devenue assez régulière : l'espèce était présente au moins 5 années sur 8 au cours de la période 2001-2008 et 3 années sur 4 pour les quatre dernières années.

Elle est notée principalement en baie d'Authie (3 en 2007, 2 en 2008, par exemple) et, en second lieu, en baie de Somme (2 en 2006). Il est possible que le Gravelot à collier interrompu passe plus facilement inaperçu en baie de Somme qu'en baie d'Authie, compte tenu de l'étendue des lieux à prospecter et de l'abondance et de la diversité des Limicoles, bien supérieures en baie de Somme.

Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*
(350/355/310/387/m=350/m'=314)

L'effectif compté fait preuve d'une stabilité relative assez remarquable. L'effectif moyen au cours de la période 2001-2008 est de 332 individus, ce qui en fait un site d'importance nationale (le seuil étant fixé à 250 individus).

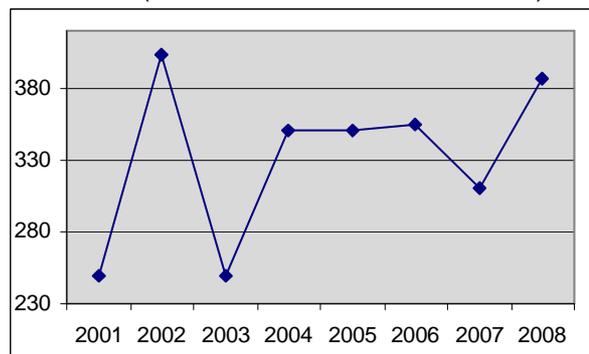


Fig.18 : Evolution des effectifs de Pluvier argenté comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

Pluvier doré *Pluvialis apricaria*
(345/786/2348/893/m= 1093; m'=272)

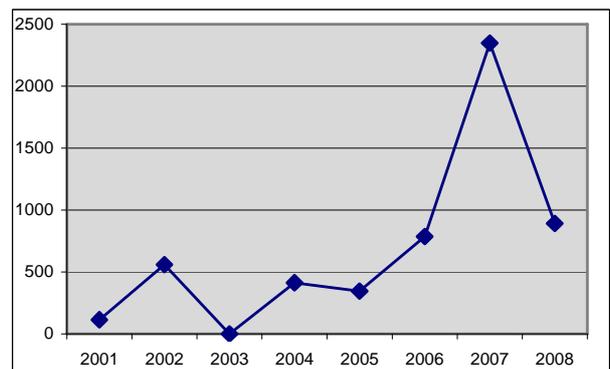


Fig.19 : Evolution des effectifs de Pluvier doré comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008.

Si cette espèce est vulnérable aux coups de froid qui peuvent provoquer sa fuite vers le sud et provoquer un effondrement des effectifs (par exemple en janvier 2003), elle apparaît aussi comme une hivernante de plus en plus abondante dans le territoire d'étude. Tout au moins y est-elle comptée en nombres globalement croissants : les oiseaux qui s'alimentent en bonne partie dans les terres agricoles (prairies et labours) se concentrent en cas de dérangements dans les

zones protégées telles que le parc ornithologique du Marquenterre ou la station de lagunage de Fort-Mahon..

Comme le précise la figure relative à la période 2005-2008, deux sites accueillent l'essentiel de l'effectif hivernant, qui exploite un territoire agricole dépassant largement les localités sur lesquelles les regroupements sont observés et dénombrés.

Le parc ornithologique est devenu un site pouvant accueillir des concentrations impressionnantes de ce Limicole continental.

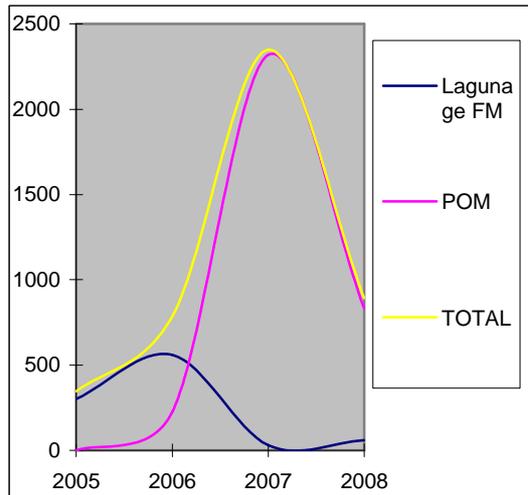


Fig. 20 : Evolution des effectifs de Pluvier doré comptés à la mi-janvier entre 2001 et 2008 sur le lagunage de Fort-Mahon et au Parc ornithologique du Marquenterre.

Bécasseau maubèche *Calidris canutus* (575/650/320/595/m=535/m'=135)

L'hivernage de cette espèce est traditionnellement faible sur le littoral picard : depuis quelques années toutefois, un hivernage de plusieurs centaines d'oiseaux est observé régulièrement en baie de Somme (535 oiseaux en moyenne pour la période 2005-2008), en augmentation sensible par rapport à la moyenne de la période 2001-2004 (135).

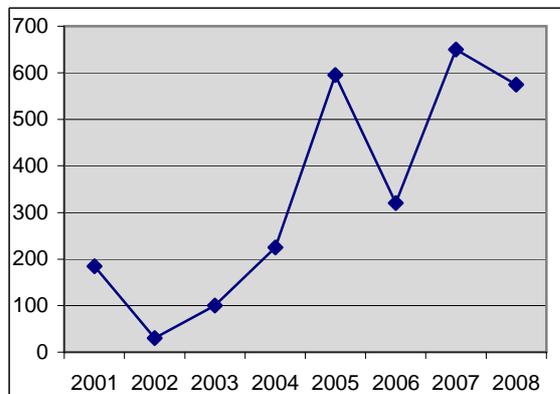


Fig.17 : Evolution des effectifs de Bécasseau maubèche comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008

Bécasseau sanderling *Calidris alba* (54/538/2030/354/m=744/m'=129)

Cette espèce est délicate à dénombrer, ses reposoirs de marée haute pouvant se trouver dans de multiples sites, y compris en hiver : abords du banc de l'Islette, nouvelle Pointe (au nord de la Pointe de Saint Quentin) ou cordons de galets de la Mollière pour la baie de Somme, rive nord ou sud (pointe de Routhiauville) pour la baie d'Authie, haut de plage des abords de Quend ou Fort-Mahon-plage. Les dénombrements concertés de la mi-janvier permettent généralement de couvrir l'ensemble de ces sites.

Alors que l'effectif hivernant est généralement faible sur le littoral picard, l'année 2006 a été une année exceptionnelle avec l'observation de plus de 2000 Bécasseaux sanderlings. Ceux-ci étaient, pour la plupart, au sud de Quend à distance des reposoirs de Limicoles les plus fréquemment recensés.

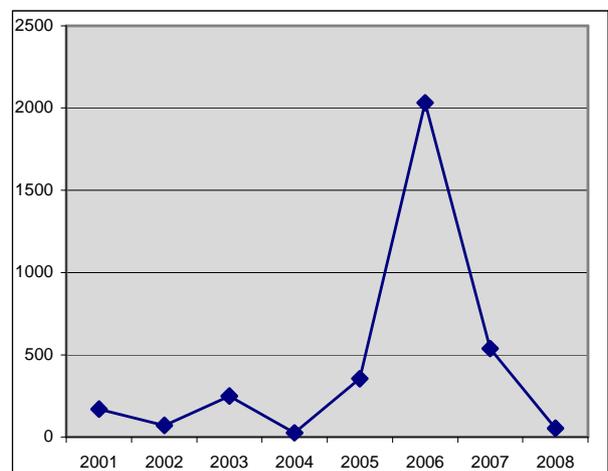


Fig.21 : Evolution des effectifs de Bécasseau sanderling comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008

Les effectifs présentent de fortes variations interannuelles et il convient d'analyser ces dernières à une échelle géographique plus large, les grandes plages de sables de Quend et Fort-Mahon ne constituant qu'une petite fraction du long littoral sableux du Pas-de-Calais où l'espèce est habituellement abondante.

La présence abondante hivernale du Bécasseau sanderling sur le littoral de la Somme est un fait récent alors qu'elle est ancienne chez nos voisins du Pas-de-Calais : ainsi, en baie de Canche, on notait déjà au mois de janvier 300 individus en 1990, 350 en 1991, 600 en 1998 et 780 en 1999 (GON, section Engoulevant; comm. pers. : Frédéric CALOIN). Selon cette même source, les effectifs ont chuté depuis pour devenir très faibles en 2007 et 2008 : respectivement 22 et 60 oiseaux. Mais il n'est pas exclu que les oiseaux aient simplement changé de reposoirs, et aient

privilegié des sites localisés en dehors de la baie de Canche.

Bécasseau minute *Calidris minuta*
(0/2/1/7/m=2)

Avec 3 années sur 4 ayant fait l'objet d'une observation au moins, le Bécasseau minute pourrait être en train d'acquérir un statut d'hivernant régulier. Aucun hivernage n'était encore signalé par SUEUR et TRIPLET en 1999, ces derniers indiquant comme dates de présence extrêmes le 26 avril 1984 et le 13 octobre 1982.

Cette évolution, qui rejoint celle observée pour d'autres espèces, est vraisemblablement imputable aux évolutions climatiques en cours, car nous pensons que l'amélioration du suivi ornithologique du littoral picard (compétence et équipement des ornithologues, fréquence des observations) n'explique pas à elle seule cette évolution.

Bécasseau variable *Calidris alpina*
(8504/5853/6461/10341/m=7790/m'=7685)

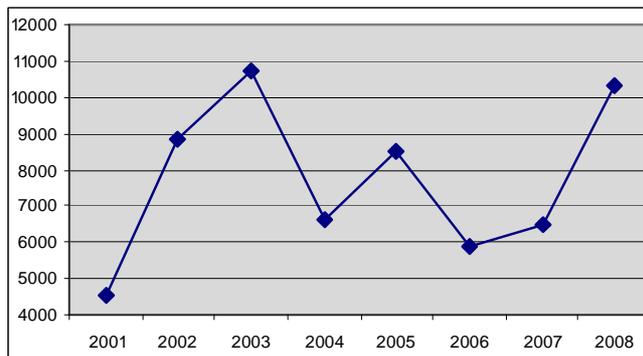


Fig.19 : Evolution des effectifs de Bécasseau variable comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008

L'effectif compté moyen pendant la période 2001-2008 est d'environ 7750 oiseaux. On ne note pas d'évolution d'abondance significative entre la première période (m'=7685 ind. pour 2001-2004) et la période quadriennale plus récente (m=7790 ind. pour 2005-2008).

L'effectif moyen compté se situe désormais très près du chiffre de 7760 avancé par SUEUR et TRIPLET (2006) : l'essentiel des oiseaux fréquentent la baie de Somme et se rassemblent dans sa réserve à marée haute.

Barge à queue noire *Limosa limosa*
(136/171/180/242/m=182/m'=132)

Les données acquises confirment l'installation de cette espèce, comme nouvel oiseau hivernant sur la côte picarde. L'espèce est de plus en plus abondante sur notre littoral, les oiseaux stationnant de façon principale dans le POM et dans le bassin de chasse, où l'on peut les observer s'alimenter activement. Cette

croissance des effectifs conduit à ce que les effectifs hivernants actuels se situent bien au dessus de ceux (71) cités par TRIPLET et SUEUR (2006) pour une période plus ancienne.

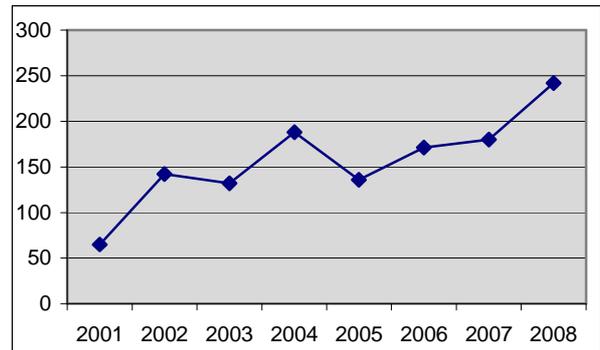


Fig.20 : Evolution des effectifs de Barge à queue noire comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008

Barge rousse *Limosa lapponica*
(1/0/2/4/m=2/m'=19)

L'hivernage de cette espèce sur notre littoral s'est révélé encore plus anecdotique ces dernières années qu'au cours de la période quadriennale antérieure.

Courlis cendré *Numenius arquata*
(1103/1206/928/1050/m=1072/m'=1315)

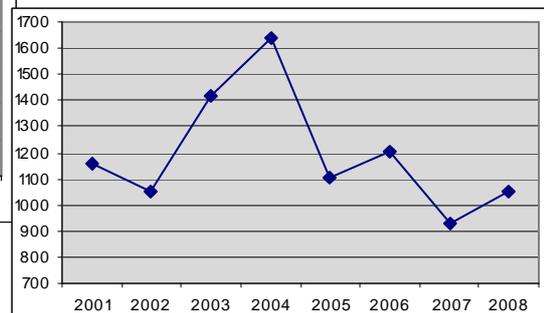


Fig.21 : Evolution des effectifs de Courlis cendré comptés en plaine maritime picarde à la mi-janvier entre 2001 et 2008

La quasi totalité des Courlis cendrés dénombrés séjourne en baie de Somme, la baie d'Authie ne lui offrant pas toutes les conditions requises à un stationnement prolongé en période hivernale (en particulier l'absence d'un reposoir de marée haute sûr). L'effectif compté montre une tendance très peu affirmée à la décroissance au cours de la période 2001-2008. Il se situe cependant un peu au delà de l'effectif indiqué (990) par SUEUR et TRIPLET (2006).

Chevalier arlequin *Tringa erythropus*
(5/3/4/2/m=3/m'=3)

Toujours rare en hiver mais désormais régulier avec un effectif moyen de 3 individus au cours de la période d'étude.

Chevalier gambette *Tringa totanus*
(127/22/93/68/m=77/m'=73)

Les effectifs hivernaux sont toujours très modestes : 75 individus en moyenne sur la période de 8 années étudiée ici. Les oiseaux exploitent en particulier les abords du port du Crotoy et son « bassin de chasse » d'une part, le parc ornithologique du Marquenterre et le chenal de la Maye de l'autre.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*
(1/1/3/0/m=1/m'=0,5)

Cette espèce a été notée 3 années sur 4 au cours des années 2005 à 2008, avec un maximum de 3 individus en 2007. Le site le plus régulièrement utilisé à été la station de lagunage de Fort-Mahon plage. L'espèce semble être en train d'acquiescer un statut d'hivernant régulier en plaine maritime picarde. Cette situation tranche avec le statut décrit par SUEUR et TRIPLET (1999) qui soulignent le caractère exceptionnel de la présence hivernale de l'espèce en réserve naturelle ou au hâble d'Ault et ne mentionnent qu'une autre donnée hivernale : un oiseau sur le canal de la Somme le 19 février 1986.

Tournepierrre à collier *Arenaria interpres*
(0/0/2/0/m=0+/m'=0+)

Cette espèce est toujours aussi rare sur le littoral picard en période hivernale : 2 individus comptés en 2007 pour une absence complète les autres années.

Phalarope à bec large *Phalaropus fulicaria*

Cette espèce n'est observée que de façon irrégulière sur notre littoral en hiver : 2 en façade maritime nord en 2007.

LARIDES

Les Laridés souffrent d'un manque d'intérêt de la plupart des observateurs, tout au moins en ce qui concerne le dénombrement des espèces communes. Il y a donc peu de données significatives sur le sujet. Nous indiquons ci-après quelques données intéressantes sur ces oiseaux, sans prétention d'exhaustivité. Les données présentées ci-après ont été recueillies en pleine journée, alors qu'une partie importante des populations hivernantes d'un ensemble d'espèces (Goélands argentés et cendrés, Mouettes rieuses, principalement) va se nourrir à l'intérieur des terres.

Goéland cendré *Larus canus*
(306/225/2410/1250/m=1048)

Chiffres peu significatifs. Cette espèce peut être répartie largement à l'intérieur des terres, dans les prairies et les cultures. Un dénombrement convenable peut passer soit par une vaste prospection de leurs gagnages, soit

par le comptage des oiseaux venant dormir sur le littoral couplé à un dénombrement des oiseaux présents en journée sur la frange littorale.

Goéland argenté *Larus argentatus*
(3385/2200/27880/3700/m=9291)

Chiffres hélas assez peu significatifs : les Goélands argentés ne sont pas encore comptés de façon suffisamment systématique par les observateurs. L'année 2007 se traduit toutefois par une abondance remarquable. Des observations personnelles répétées montrent que des tempêtes d'ouest peuvent favoriser des stationnements importants sur notre littoral, du fait de l'abondance des épaves et cadavres animaux (couteaux et moules, notamment) dont les oiseaux peuvent alors se repaître.

Goéland brun *Larus fuscus* (1/2/7/0/m=2)

Même si les données obtenues au sujet de cette espèce ne sont pas exhaustives, elles traduisent bien la très faible abondance de cette espèce au coeur de l'hiver sur le littoral picard.

Goéland marin *Larus marinus*
(18/420/589/810/m=459)

Cette espèce est bien plus abondante en période hivernale que la précédente sur le littoral picard.

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*
(0/0/1/0/m=0+)

Espèce très peu abondante sur notre littoral, elle peut passer inaperçue au milieu des groupes mixtes de Mouettes rieuses et de Goélands cendrés fréquentant les plages.

Mouette rieuse *Larus ridibundus*
(971/145/5360/558/m=1758)

Même si les chiffres présentés ci-dessus manquent d'exhaustivité, on peut dire que l'espèce est peu abondante en hiver alors qu'elle est présente par dizaines de milliers en baie de Somme en période estivale.

Mouette pygmée *Larus minutus*
(3/0/17/0/m=5)

Très peu abondante au coeur de l'hiver.

Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*
(4/0/52/0/m=14)

Très peu abondante au coeur de l'hiver à proximité du trait de côte.

Sterne caugek *Sterna sandvicensis*
(0/0/2/0/m=0+)

2 oiseaux sont notés en 2007 au fond de la baie de Somme : c'est la première donnée franchement hivernale de cette espèce sur notre littorale.

AUTRES ESPECES

Les dénombrements d'oiseaux d'eau n'ont pas la prétention de permettre un inventaire exhaustif des espèces listées ci-après, telles que les passereaux nordiques pouvant hiverner sur notre littoral. Les données publiées à leur sujet étant toutefois trop rares, il nous est apparu opportun de faire connaître les résultats des observations réalisées à l'occasion du Wetlands International.

Hibou des marais *Asio flammeus*

Les seules observations collectées sont relatives à l'année 2006, avec 2 oiseaux en baie d'Authie et 3 oiseaux au Hâble d'Ault.

Alouette lulu *Lulula arborea*

2 individus en baie d'Authie en 2006, 16 individus en 2007 à proximité du marais du Pendé (Villers sur Authie).

Panure à moustaches *Panurus biarmicus*

4 individus sont observés dans le marais du Pendé (Villers sur Authie) en 2007.

Alouette haussecol *Eremophila alpestris* (0/64/21/0/m=21)

L'espèce a été vue une année sur 2 à l'occasion du dénombrement d'oiseaux d'eau avec la répartition suivante :

- en 2006 : 47 en réserve naturelle de la baie de Somme et 17 en baie d'Authie,
- en 2007 : 12 dans les cordons de galets de la Mollière (Cayeux/mer) et 9 en baie d'Authie.

Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris* (0/3/0/0/m=0+)

Cette espèce, dont l'hivernage en France et dans notre région s'est effondré au cours des dernières décennies, n'a été notée qu'une fois : 3 individus dans les cordons de galets de la Mollière en 2006.

Bruant lapon *Calcarius lapponicus*

Aucune observation de cette espèce ne nous a été transmise.

Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis* (0/44/8/34/m=21)

L'espèce a été notée au minimum 3 années sur 4, pour la période récente 2005-2008, avec une moyenne de 21 oiseaux. Les groupes les plus importants observés (44 individus en 2006, 32 en 2008) ont été notés en réserve naturelle de la baie de Somme, quelques oiseaux ayant été vus dans les cordons de galets de la Mollière (Cayeux/mer) et en baie d'Authie.

a) commentaires généraux

Les dénombrements d'oiseaux à la mi-janvier constituent un temps fort du suivi de cette partie de l'avifaune. Comme l'avait souligné l'IFEN

(DUHAUTOIS & DECEUNINCK, 2006), les dénombrements conduits à l'échelle nationale montrent à quel point les oiseaux d'eau hivernant en France (Anatidés, Anséridés et Limicoles en particulier) sont concentrés dans les zones non chassées à cette période de l'année : le rôle des réserves est donc tout à fait stratégique pour les populations hivernantes.

Cette réalité vaut également pour le littoral picard et sa plaine maritime picarde : seuls les espaces en réserve – ou comprenant une réserve suffisamment vaste – accueillent des Anatidés et des Limicoles en nombre : baie de Somme (avec le Parc Ornithologique et la partie maritime de la réserve naturelle), baie d'Authie (grâce à la réserve Authie-Somme qui sert de refuge ...), station de lagunage de Fort-Mahon plage ...

A contrario, la réserve de faune sauvage du Hâble d'Ault est peu fonctionnelle, eu égard probablement à deux facteurs qui se combinent : un problème d'ordre trophique d'une part, et, d'autre part, son étroitesse et la pression de dérangement dont elle est l'objet, des chasses au lapin étant même parfois organisées dans une partie du site censé accueillir des oiseaux d'eau.

Des échanges récents avec les services de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) laissent augurer une amélioration prochaine de cette situation.

Nous ne développerons pas ici l'effet de la météorologie sur les stationnements, faute d'avoir réussi à recueillir dans l'immédiat des données suffisamment solides à ce sujet. Cette question a cependant été abordée ci-dessus et le présent bilan montre une nouvelle fois l'impact différencié du froid sur les différentes espèces d'Ardéidés fréquentant le littoral picard et sa plaine maritime : les Grandes aigrettes sont bien plus résistantes que les gardeboeufs ou les garzettes.

Le bilan 2005-2008 confirme l'importance internationale de notre littoral pour le Tadorne de Belon, mais il montre aussi la force du déclin de ses stationnements hivernaux.

Enfin, on pourra remarquer qu'un certain nombre d'espèces qui étaient exceptionnelles voire inconnues de notre littoral en hiver y ont été observées pour la première fois (Sterne caugek) ou s'y montrent désormais régulièrement ou assez régulièrement : Chevaliers guignette, Grand gravelot, Gravelot à collier interrompu, Bécasseau minute, ... Ces occurrences nouvelles ou renforcées pourraient être une manifestation des changements climatiques en cours.

Conclusion

Les recensements collectifs de 2005 à 2008 à la mi-janvier dans le cadre des dénombrements

internationaux d'oiseaux d'eau s'inscrivent dans une stratégie internationale de suivi régulier des populations d'oiseaux d'eau et des zones humides les accueillant. Il est aussi un des temps forts du suivi de « routine » réalisé sur les zones humides littorales de Picardie sur les modalités duquel nous avons déjà insisté (ROYER et RIGAUX, 2003 ; notamment)

Pour certaines espèces difficiles à observer pour des raisons de distance, il faut prendre en considération l'amélioration des moyens d'observation (jumelles de meilleure qualité mais surtout généralisation de l'emploi de longues-vues performantes) dans l'interprétation des données. A effectif constant, des augmentations des effectifs comptés sont en effet tout à fait envisageables pour des espèces relativement difficiles à repérer ou à compter, telles que les Macreuses ou les Plongeurs, stationnant parfois loin en mer, ou encore les Harles huppés, souvent particulièrement difficiles à comptabiliser.

Par ailleurs, les résultats des comptages réalisés sont bien entendu entachés d'une certaine incertitude, qui doit nous amener à être prudent dans l'interprétation des données et la définition de tendances.

Remerciements

Je remercie tous les ornithologues ayant pris part aux dénombrements collectifs et qui ont transmis rapidement les données qu'ils avaient collectées sur le terrain. Leur contribution à la connaissance des richesses patrimoniales, en l'occurrence ornithologique, de la Picardie maritime ne sera jamais assez soulignée et reconnue.

Je remercie tout particulièrement Xavier COMMECY pour les relances amicales effectuées auprès de moi pour faire aboutir ce projet d'article, commencé il y a « un certain temps »..., et pour les nombreuses heures qu'il a bien voulu consacrer à améliorer la mise en forme de cet article (tableaux et graphiques).

BIBLIOGRAPHIE

CARRUETTE P. (2001). Le Canard souchet au Parc ornithologique du Marquenterre : évolution des populations de 1990 à 2000. Bull. Annuel du parc ornithologique du Marquenterre – saison 2000, p. 23-28.

CARRUETTE P. & RIGAUX T. (2003) – La vague de froid de l'hiver 2001/2002 et ses incidences sur la population de Héron gardeboeufs *Bulbucus ibis*, d'Aigrette garzette *Egretta garzetta* et de Grande Aigrette *Ardea alba*. Pages 131-135 in : RIGAUX T. (coord.), COMMECY X., BAWEDIN V. (2003). Oiseaux et phoques de la baie de Somme. Contribution à la connaissance des richesses ornithologiques et mammalogiques de Picardie maritime. Numéro spécial de l'*Avocette*. Picardie Nature, DIREN Picardie, 158 pages.

DELANY S. & SCOTT D. (2002) – Waterbird Population (3 edition). W.I. Global Series 12, 226 p.

DUHAUTOIS L. & DECEUNINCK B. (2006) – Les oiseaux d'eau préfèrent les espaces protégés en hiver. 4 pages. INFEN 110 : 1-4.

RIGAUX T. (2003) – Bilan du recensement international des oiseaux d'eau de la mi-janvier 2002 en plaine maritime picarde. Pages 47-54 in : RIGAUX T. (coord.), COMMECY X., BAWEDIN V. (2003). Oiseaux et phoques de la baie de Somme. Contribution à la connaissance des richesses ornithologiques et mammalogiques de Picardie maritime. Numéro spécial de l'*Avocette*. Picardie Nature, DIREN Picardie, 158 pages.

RIGAUX T., CARRUETTE P. & DECORY P. (2007) – Le Hâble d'Ault, le Parc Ornithologique du Marquenterre et la station de lagunage de Fort-Mahon plage : trois sites de la plaine maritime picarde (Somme) complémentaires pour l'accueil du Canard souchet *Anas clypeata* lors de ses haltes migratoires et de son hivernage. Pages 47-56. in : HOEBLICH JM (Coord.) 2007. Les Bas Champs picards. Enjeux entre terre et mer. Actes du colloque des 22 et 23 octobre 2004. Association pour le littoral picard et la baie de Somme. 221 pages.

SUEUR F. & TRIPLET P. (2006). Nouvelle évaluation de l'importance de la baie de Somme et de sa Réserve Naturelle pour les oiseaux d'eau en période hivernale. *Avifaune picarde*. Volume 16, p. 41-43.

Thierry RIGAUX
80000 Amiens
thierry.rigaux@club-internet.fr

ESPECE	Total littoral	Total "Bas-champs de Cayeux, basse vallée de la Somme, marais et gravières du Crotoy et de Rue"	Total "basse vallée de l'Authie et marais arrière-littoraux"	Total P.M.P. (+ dortoirs)
Plongeon catmarin	308/ 54/ 1/ 700/	1/ 0/ 0/ 0/		309/ 54/ 1/ 700/
Plongeon indéterminé	3065/ 13/ 5/ 0/			3065/ 13/ 5/ 0/
Grèbe castagneux	8/ 49/ 39/ 46	16/ 5/ 5/ 4/	1 / 0 / 4 / 9	9/ 54/ 44/ 59/
Grèbe huppé	539/ 310/ 37/ 23/	67/ 81/ 117/ 8/	0 / 0 / 17 / 3	606/ 391/ 171/ 34/
Grèbe esclavon	0/ 1/ 3/ 1/			0/ 1/ 3/ 1/
Grèbe à cou noir	0/ 0/ 3/ 0/			0/ 0/ 3/ 0/
Grand Cormoran	38/ 330/ 277/ 480/	3/ 89/ 40/ 24/	10 / 23 / 0 / 0	51/ 442/ 217/ 517/
Fou de bassan	14/ 54/ 0/ 3/			14/ 54/ 0/ 3/
Héron cendré	21/ 9/ 12/ 4/	3/ 40/ 10/ 4/	7 / 11 / 24 / 2	31/ 60/ 46/ 10/
Grande Aigrette	7/ 0/ 11/ 3/	1/ 8/ 4/ 13/	5 / 6 / 3 / 1	13/ 25/ 21/ 38/
Aigrette garzette	369/ 231/ 276/ 20/	9/ 13/ 11/ 20/	0 / 1 / 1 / 0	378/ 245/ 288/ 95/
Bihoreau gris	5/ 4/ 0/ 0/			5/ 4/ 0/ 0/
Aigrette gardeboeuf	26/ 5/ 43/ 4/	0/ 2/ 0/ 0/		26/ 7/ 43/ 8/
Cigogne blanche	0/ 23/ 0/ 22/	0/ 1/ 0/ 0/		0/ 24/ 0/ 22/
Spatule blanche	11/ 12/ 21/ 16/			11/ 12/ 21/ 16/
Oie rieuse	1/ 1/ 12/ 2/			1/ 1/ 12/ 2/
Oie cendrée	271/ 276/ 232/ 231/	0/ 0/ 6/ 0/		271/ 276/ 238/ 231/
Oie à tête barré	1/ 0/ 0/ 1/			1/ 0/ 0/ 1/
Bernache nonnette	2/ 5/ 5/ 6/			2/ 5/ 5/ 6/
Bernache cravant	7/ 0/ 0/ 2/			7/ 0/ 0/ 2/
Cygne tuberculé	30/ 71/ 12/ 14/	174/ 220/ 167/ 231/	10 / 52 / 32 / 8	214/ 343/ 211/ 253/
Cygne noir		1/ 2/ 0/ 0/	0 / 1 / 0 / 0	1/ 3/ 0/ 0/
Ouette d'Egypte			0 / 1 / 0 / 0	0 / 1 / 0 / 0/
Tadorne de Belon	5349/ 5971/ 8734/ 5244/	84/ 90/ 112/ 43/	10 / 2 / 6 / 8	5443/ 6063/ 8852/ 5295/
Canard siffleur	404/ 408/ 272/ 417/	0/ 0/ 3/ 2/		404/ 408/ 275/ 419/
Canard chipeau	40/ 44/ 21/ 26/	8/ 26/ 4/ 3/	0 / 20 / 0 / 27	48/90/25/56/
Sarcelle d'hiver	1361/ 1837/ 1067/ 1090/	5/ 39/ 102/ 125/	0 / 6 / 0 / 9	1366/1882/1169/1224/
Canard colvert	1009/ 1147/ 1106/ 886/	21/ 88/ 24/ 174/	0 / 58 / 4 / 6	1030/1293/1134/966/
Canard pilet	1010/ 1583/ 1408/ 1096/	1/ 0/ 1/ 2/		1011/1583/1409/1098
Canard souchet	518/ 827/ 309/ 297/	5/ 4/ 36/ 14/		523/831/345/311/
Nette rousse	1/ 0/ 1/ 1/			1/ 0/ 1/ 1/
Fuligule milouin	210/ 354/ 352/306/	49/ 10/ 24/ 14/	29 / 38 / 1 / 4	288/402/377/324/
Fuligule morillon	60/ 77/ 69/50/	17/ 25/ 14/ 19/	0 / 28 / 16 / 12	77/130/99/81
Fuligule milouinan	3/ 6/ 0/ 0/			3/ 6/ 0/ 0/
Harelda boréale	1/ 0/ 0/ 4/	0/ 0/ 0/ 1/		1/ 0/ 0/ 5/
Eider à duvet	40/ 527/ 4/ 3/			40/ 527/ 4/ 3/
Macreuse noire	3746/ 7320/ 3755/ 181/			3746/ 7320/ 3755/ 181/
Macreuse brune	0/ 125/ 25/ 3/			0/ 125/ 25/ 3/
Macreuse indéterm.	0/ 750/ 200/ 0/			0/ 750/ 200/ 0/
Garrot à œil d'or	11/ 9/ 11/ 12/			11/ 9/ 11/ 12/
Harle piette	0/ 1/ 0/ 1/			0/ 1/ 0/ 1/
Harle huppé	103/ 60/ 46/ 78/			103/ 60/ 46/ 78/

ESPECE	Total littoral	Total "Bas-champs .."	basse vallée...	Total P.M.P.
Harle bièvre		0/ 0/ 1/ 0/		0/ 0/ 1/ 0/
Erismature rousse	0/ 0/ 1/ 0/			0/ 0/ 1/ 0/
Râle d'eau	2/ 0/ 2/ 6/	1/ 0/ 0/ 1/	0 / 1 / 7 / 0	3/ 1/9/7/
Poule d'eau	218/ 121/ 87/ 82/	114/ 38/ 48/ 50/	13 / 28 / 46 / 21	345/187/181/153
Foulque macroule	1204/ 1250/ 1018/ 994/	688/ 513/ 484/ 394/	232 / 640 / 834 / 725	2124/2403/2336/ 2113/
Huitrier pie	9518/ 7723/ 10470/ 9830/	0/1/ 0 /0/		
Avocette	26/ 94/ 67/ 95/	32/ 0/ 0/ 0/		
Vanneau huppé	362/ 1350/ 3467/ 246	78/ 1/ 350/ 0/	0 / 34 / 15 / 0	
Pluvier argenté	?/ 355/ 310/ 387/			
Pluvier doré	650/ 786/ 2348/ 893/			
Grand Gravelot	0/ 98/ 130/ 89/	1/ 0/ 0/ 0/		
Gravelot à collier inter.	0/ 2/ 3/ 5/			
Barge à queue noire	136/ 171/ 180/			
Barge rousse	1/ 0/ 2/			
Courlis cendré	1103/ 1206/ 931/ 1050			
Chevalier arlequin	5/ 3/ 4/ 2/			
Chevalier gambette	77/ 22/ 93/ 68/	50/ 0/ 0/ 0		
Chevalier guignette	1/ 1/ 2/ 0/	0/ 0/ 1/ 0/		
Combattant	7/ 12/ 10/ 7/			7/ 12/ 10/ 7/
Chevalier culblanc	1/ 0/ 1/ 0/			1/ 0/ 1/ 0/
Phalarope à bec large	0/ 0/ 1/			0/ 0/ 1/
Tourne-pierre	0/ 0/ 2/			0/ 0/ 2/
Bécasse des bois	1/ 2/ 2/ 3/			1/ 2/ 2/ 3/
Bécassine des marais	5/ 19/ 6/ 14/	34/ 1/ 2/ 0/	3 / 0 / 28 / 0	
Bécasseau maubèche	575/ 650/ 320/ 595/			575/ 650/ 320/ 595/
Bécasseau sanderling	54/ 538/ 2030/ 354/			54/ 538/ 2030/ 354/
Bécasseau variable	8500/ 5852/ 6461/ 10341/	4/ 0/ 0/ 0/		8504/ 5852/ 6461/ 10341/
Bécasseau minute	0/ 3/ 1/ 7/			
Goéland cendré	162/225/ 1700/ 252/			280/225/ 2400/ 1250/
Goéland argenté	3345/ 2200/ 12005/ ?/	?/ ?/ 12000/ ?/		3500/ 2200/ 27800/ 3700/
Goéland leucophée	0/ 0/ 1/ 0/			0/ 0/ 1/ 0/
Goéland marin	18/ 415/ 130/ 810/	470/		18/ 415/ 600/ 810/
Mouette pygmée	0/ 0/ 16/ 0/	0/ 0/ 1/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	0/ 0/ 17/ 0/
Mouette tridactyle	4/ 0/ 0/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	4/ 0/ 0/ 0/
Sterne caugek	0/ 0/ 2/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	0/ 0/ 2/ 0/
Grand labbe	0/ 0/ 14/ 0/	0/ 1/ 0/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	0/ 1/ 14/ 0/
Guillemot de Troïl	0/ 2/ 2/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	0/ 2/ 2/ 0/
Pingouin torda	2/ 30/ 0/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	0/ 0/ 0/ 0/	2/ 30/ 0/

Tableau 1 : bilan des effectifs d'oiseaux d'eau recensés à la mi-janvier 2005, 2006, 2007, 2008 en baies de Somme et d'Authie, au lagunage de Fort-Mahon plage et sur la façade maritime picarde (stationnements en mer), sous-secteurs de l'unité « Littoral picard ». Picardie Nature (coord.).

ESPECE	RN baie de Somme (POM+DPM)	Reste baie de Somme	Total baie de Somme	Baie d'Authie	Station de lagunage de Fort-Mahon	Total baie d'Authie +lagunage FM	Façade maritime sud	Façade maritime nord	Total façade maritime	Total littoral
Plongeon catmarin	1/ 0/ 0/ 0/		1/ 0/ 0/ 0/				304/ 21/ 1/ 5/	3/ 33/ 0/ 695/	307/ 54/ 1/ 700	308/ 54/ 1/ 700/
Plongeon indéterminé				3000/ 0/ 0/		3000/ 0/ 0/	25/ / 5/	40/ 13/ 0/	65/ 13/ 5/ 0/	3065/ 13/ 5/ 0/
Grèbe castagneux	8/ 23/ 14/ 9/	0/ 24/ 24/ 37/	8/ 47/ 38/ 46	0/ 2/ 0/		0/ 2/ 0/ 0/	0/ 0/ 1/		0/ 0/ 1/ 0/	8/ 49/ 39/ 46
Grèbe huppé	4/ 6/ 5/	0/ 0/ 14/ 10/	4/ 6/ 19/ 10/	200/ 0/ 3/ 1/	0/ 1/ 5/ 1/	200/ 1/ 8/ 2/	270/ 203/ 8/ 11/	65/ 100/ 2/	335/ 303/ 10/ 11/	539/ 310/ 37/ 23/
Grèbe esclavon	0/ 1/ 0/ 0/	0/ 0/ 0/ 1/	0/ 1/ 0/ 1/				0/ 0/ 3/ 0/		0/ 0/ 3/ 0/	0/ 1/ 3/ 1/
Grèbe à cou noir					0/ 0/ 3/ 0/	0/ 0/ 3/ 0/				0/ 0/ 3/ 0/
Grand Cormoran	38/ 15/ 182/ 442/		38/ 15/ 182/ 442/	0/ 12/ 95/ 38/		0/ 12/ 95/ 38/	0/ 0/ 153/ 3/	0/ 0/ 150/ 0/	0/ 303/ 0/ 0/	38/ 330/ 277/ 480/
Fou de bassan				0/ 18/ 0/ 0/		0/ 18/ 0/ 0/	10/ 28/	4/ 8/ 0/ 3/	14/ 36/ 0/ 3/	14/ 54/ 0/ 3/
Héron cendré	8/ 3/ 3/ 3/	11/ 1/	19/ 4/ 3/ 3/	0/ 5/ 9/ 0/	2/ 0/ 0/ 1/	2/ 5/ 9/ 1/				21/ 9/ 12/ 4/
Grande Aigrette	7/ 0/ 5/ 2/		7/ 0/ 5/ 2/	0/ 0/ 6/ 1/		0/ 0/ 6/ 1/				7/ 0/ 11/ 3/
Aigrette garzette	306/ 153/ 276/ 14/	63/ 78/ 0/ 0/	369/ 231/ 276/ 14/	0/ 0/ 0/ 6/		0/ 0/ 0/ 6/				369/ 231/ 276/ 20/
Bihoreau gris	5/ 4/ 0/ 0/		5/ 4/ 0/ 0/							5/ 4/ 0/ 0/
Aigrette gardeboeuf	26/ 5/ 43/ 4/		26/ 5/ 43/ 4/							26/ 5/ 43/ 4/
Cigogne blanche	0/ 23/ 0/ 22/		0/ 23/ 0/ 22/							0/ 23/ 0/ 22/
Spatule blanche	11/ 12/ 21/ 16/		11/ 12/ 21/ 16/							11/ 12/ 21/ 16/
Oie rieuse	1/ 1/ 12/ 2/		1/ 1/ 12/ 2							1/ 1/ 12/ 2/
Oie cendrée	271/ 276/ 232/ 231/		271/ 276/ 232/ 231/							271/ 276/ 232/ 231/
Oie à tête barré	1/ 0/ 0/ 1/		1/ 0/ 0/ 1/					0/ 0/ 0/ 1/		1/ 0/ 0/ 1/
Bernache nonnette	2/ 5/ 5/ 6/		2/ 5/ 5/ 6/							2/ 5/ 5/ 6/
Bernache cravant		0/ 0/ 0/ 1/	0/ 0/ 0/ 1/	0/ 0/ 0/ 1/		0/ 0/ 0/ 1/	7/ 0/ 0/ 0/		7/ 0/ 0/ 0/	7/ 0/ 0/ 1/
Cygne tuberculé	28/ 36/ 0/ 14/	24/ 32/ 12/ 0/	28/ 68/ 12/ 14/		2/ 3/ 0/ 0/	2/ 3/ 0/ 0/				30/ 71/ 12/ 14/
Tadome de Belon	1025/ / 2304/ /	3400/ / 4945/ /	4425/ 5035/ 7299/ 3878/	870/ 930/ 1430/ 770/	54/ 6/ 56/ 4/	924/ 936/ 1486/ 774/				5349/ 5971/ 8785/ 4652/
Canard siffleur	404/ 406/ 272/ 417/	0/ 1/ 0/ 0/	404/ 407/ 272/ 417/		0/ 1/ 0/ 0/	0/ 1/ 0/ 0/				404/ 408/ 272/ 417/
Canard chipeau	40/ 18/ 14/ 24/		40/ 18/ 14/ 24/		0/ 26/ 7/ 2/	0/ 26/ 7/ 2/				40/ 44/ 21/ 26/
Sarcelle d'hiver	1346/ 1824/ 1067/ 1084/		1346/ 1824/ 1067/ 1084/		15/ 13/ 0/ 6/	15/ 13/ 0/ 6/				1361/ 1837/ 1067/ 1090/

ESPECE	RN baie de Somme (POM+DPM)	Reste baie de Somme	Total baie de Somme	Baie d'Authie	Station de lagunage de Fort-Mahon	Total baie d'Authie +lagunage FM	Façade maritime sud	Façade maritime nord	Total façade maritime	Total littoral
Canard colvert	1009/ 1122/ 1106/ 886/	0/ 25/ 0/0/	1009/ 1147/ 1106/ 886/							1009/ 1147/ 1106/ 886/
Canard pilet	1010/ 1537/ 1408/ 1096/	0/ 10/ 0/ 0/	1010/ 1547/ 1408/ 1096/	0/ 36/ 0/ 0/		0/ 36/ 0/ 0/				1010/ 1583/ 1408/ 1096/
Canard souchet	208/ 317/ 202/ 77/		208/ 317/ 202/ 77/		310/ 510/ 95/ 220/	310/ 510/ 95/ 220/	0/ 0/ 12/ 0/		0/ 0/ 12/ 0/	518/ 827/ 309/ 297/
Nette rousse	1/ 0/ 1/ 1/		1/ 0/ 1/ 1/							1/ 0/ 1/ 1/
Fuligule milouin	18/ 0/ 62/ 31/	0/ 4/	18/ 4/ 62/		192/ 350/ 290/ 275/	192/ 350/ 290/				210/ 354/ 352/
Fuligule morillon	38/ 52/ 32/ 35/		38/ 52/ 32/		22/ 25/ 37/ 15/	22/ 25/ 37/				60/ 77/ 69/
Fuligule milouinan	0/ 3/ 0/ 0/		0/ 3/ 0/ 0/		3/ 0/ 0/ 0/	3/ 0/ 0/ 0/	0/ 3/ 0/ 0/		0/ 3/ 0/ 0/	3/ 3/ 0/ 0/
Eider à duvet	40/ 0/ 1/ 0/		40/ 0/ 1/ 0/				0/ 2/ 3/ 3/	0/ 525/ 0/ 0/	0/ 527/ 3/ 3/	40/ 527/ 4/ 3/
Macreuse noire	6/ 0/ 0/ 0/		6/ 0/ 0/ 0/	1000/ 0/ 0/ 0/		1000/ 0/ 0/ 0/	2740/ 385/ 720/ 81/	0/ 6935/ 3035/ 100/	2740/7315/ 3755/ 181/	3746/ 7315/ 3755/ 181/
Macreuse brune								0/ 125/ 25/ 3/	0/ 125/ 25/ 3/	0/ 125/ 25/ 3/
Macreuse indéterm.								0/ 750/ 200/ 0/	0/ 750/ 200/ 0/	0/ 750/ 200/ 0/
Garrot à œil d'or	6/ 5/ 9/ 4/		6/ 5/ 9/ 4/		5/ 4/ 2/ 8/	5/ 4/ 2/ 8/				11/ 09/ 11/ 12/
Harelde de Miquelon	1/ 0/ 0/ 0/		1/ 0/ 0/ 0/				0/ 0/ 0/ 1/			0/ 0/ 0/ 1/
Harle piette	0/ 1/ 0/ 1/		0/ 1/ 0/ 1/							0/ 1/ 0/ 1/
Harle huppé	0/ 0/ 0/ 1/		0/ 0/ 0/ 1/				103/ 60/ 46/ 77/		103/ 60/ 46/ 77/	103/ 60/ 46/ 78/
Erismature rousse	0/ 0/ 1/ 0/		0/ 0/ 1/ 0/							0/ 0/ 1/ 0/
Râle d'eau	2/ 0/ 2/ 6/		2/ 0/ 2/ 6/							2/ 0/ 2/ 6/
Poule d'eau	218/ 119/ 87/ 82/	0/ 2/ 0/ 0/	218/ 121/ 87/ 82/							218/ 121/ 87/ 82/
Foulque macroule	654/ 531/ 408/ 494/	0/ 24/ 0/ 0/	654/ 555/ 408/ 494/		550/ 695/ 610/ 500/	550/ 695/ 610/ 500/				1204/ 1250/ 1018/ 994/
Huîtrier pie	8002/ 6400/ 9300/ 9700/		8002/ 6400/ 9300/ 9700/	1510/ 1323/ 1170/ 130/		1510/ 1323/ 1170/ 130/				9518/ 7723/ 10470/ 9830/
Avocette	26/ 94/ 3/ 0/	0/ 0/ 64/ 95/	26/ 94/ 67/ 95/							26/ 94/ 67/ 95/
Vanneau huppé	62/ 781/ 3107/ 186/		62/ 781/ 3107/ 186/	0/ 1050/ 0/ 0/	300/ 300/ 360/ 63/	300/ 1350/ 360/ 63/				362/ 1350/ 3467/ 246
Pluvier argenté	?/ 355/ 310/ 375/		?/ 355/ 310/ 375/	0/ 0/ 0/ 12		0/ 0/ 0/ 12				?/ 355/ 310/ 387/

ESPECE	RN baie de Somme (POM+DPM)	Reste baie de Somme	Total baie de Somme	Baie d'Authie	Station de lagunage de F. M.	Total baie d'Authie +lagunage FM	Façade maritime sud	Façade maritime nord	Total façade maritime	Total littoral
Pluvier doré	350/ 226/ 2318/ 833/		350/ 226/ 2318/ 833/		300/ 560/ 30/ 60/	300/ 560/ 30/ 60/				650/ 786/ 2348/ 893/
Grand Gravelot	0/ 0/ 58/ 0/	0/ 98/ 98/ 89/	0/ 98/ 98/ 89/	0/ 0/ 32/ 0/		0/ 0/ 32/ 0/				0/ 98/ 130/ 89/
Gravelot à collier inter.	0/ 2/ 0/ 0/		0/ 2/ 0/ 0/	0/ 0/ 3/ 2/		0/ 0/ 3/ 2/				0/ 2/ 3/ 5/
Barge à queue noire	136/ 171/ 180/ 242/		136/ 171/ 180/							136/ 171/ 180/
Barge rousse	1/ 0/ 2/ 4/		1/ 0/ 2/							1/ 0/ 2/
Courlis cendré	1100/ 1170/ 928/ 1050/	3/ 0/ 0/ 0/	1103/ 1170/ 928/ 1050/	0/ 36/ 3/ 0/		0/ 36/ 3/ 0/				1103/ 1206/ 931/ 1050
Chevalier arlequin	5/ 3/ 4/ 2/		5/ 3/ 4/ 2/							5/ 3/ 4/ 2/
Chevalier gambette	77/ 22/ 50/ 32/	0/ 0/ 43/ 36/	77/ 22/ 93/ 68/							77/ 22/ 93/ 68/
Chevalier guignette		0/ 0/ 1/ 0/	0/ 0/ 1/ 0/		1/ 1/ 1/ 0/	1/ 1/ 1/ 0/				1/ 1/ 2/ 0/
Combattant	7/ 12/ 10/ 7/		7/ 12/ 10/ 7/							7/ 12/ 10/ 7/
Chevalier culblanc	1/ 0/ 0/ 0/		1/ 0/ 0/ 0/		0/ 0/ 1/ 0/	0/ 0/ 1/ 0/				1/ 0/ 1/ 0/
Phalarope à bec large								0/ 0/ 1/	0/ 0/ 1/	0/ 0/ 1/
Tourne-pierre							0/ 0/ 1/	0/ 0/ 1/	0/ 0/ 2/	0/ 0/ 2/
Bécasse des bois	1/ 2/ 2/ 3/		1/ 2/ 2/ 3/							1/ 2/ 2/ 3/
Bécassine des marais	5/ 18/ 6/ 13/	0/ 1/ 0/ 0/	5/ 19/ 6/ 13/	0/ 0/ 0/ 1/		0/ 0/ 0/ 1/				5/ 19/ 6/ 14/
Bécasseau maubèche	575/ 650/ 320/ 595/		575/ 650/ 320/ 595/							575/ 650/ 320/ 595/
Bécasseau sanderling	0/ 0/ 0/ 2	54/ 18/ 0/ 0/	54/ 18/ 0/ 2/	0/ 0/ 80/ 352/		0/ 0/ 80/ 352/		0/ 520/ 1950/ 0/	0/ 520/ 1950/ 0/	54/ 538/ 2030/ 354/
Bécasseau variable	8500/ 5850/ 6000/ 9500/	0/ 2/ 0/ 0/	8500/ 5852/ 6000/ 9500/	0/ 0/ 410/ 840/	0/ 0/ 0/ 1/	0/ 0/ 410/ 841/		0/ 0/ 51/	0/ 0/ 51/	8500/ 5852/ 6461/ 10341/
Bécasseau minute	0/ 0/ 1/ 1/	0/ 2/ 0/ 0/	0/ 2/ 1/ 1/	0/ 1/ 0/ 6/		0/ 1/ 0/ 6/				0/ 3/ 1/ 7/
Goéland cendré	162/ ?/ 1000/ ?/	160/ 225/ 400/ ?/	162/ 225/1400/ ?	?/ ?/ ?/ 252/		?/ ?/ ?/ 252/	?/ ?/ 300/ ?/	?/ 225/ ?/ ?/	?/ 225/ ?/ ?/	162/225/ 1700/ 252/
Goéland argenté	745/ ?/ 1200/ ?/	2600/ ?/ 1500/ ?/	3345/ ?/ 2700/ ?/	?/ 300/ 12000/ ?/		?/ 300/ 12000/ ?/		1900/		3345/ 2200/ 12005/ ?/
Goéland leucophéé	0/ 0/ 1/ 0/		0/ 0/ 1/ 0/							0/ 0/ 1/ 0/
Goéland brun	1/		1/							
Goéland marin	18/ 215/ 10/ 400/	?/ ?/ 110/ ?/	18/215/ 120/ 400/	?/ 200/ ?/410/		?/ 200/ ?/410/		3/		18/ 415/ 130/ 810/
Mouette pygmée		0/ 0/ 11/ 0/	0/ 0/ 11/ 0/				0/ 0/ 5/ 0/	3/ 0/ 0/ 0/		0/ 0/ 16/ 0/

ESPECE	RN baie de Somme (POM+DPM)	Reste baie de Somme	Total baie de Somme	Baie d'Authie	Station de lagunage de F.M.	Total baie d'Authie +lagunage F.M.	Façade maritime sud	Façade maritime nord	Total façade maritime	Total littoral
Mouette tridactyle								4/ 0/ 0/ 0/		4/ 0/ 0/ 0/
Sterne caugek		0/ 0/ 2/ 0/	0/ 0/ 2/ 0/							0/ 0/ 2/ 0/
Grand labbe	0/ 1/ 4/ 0/	0/ 0/ 4/ 0/	0/ 1/ 8/ 0/	0/ 0/ 1/ 0/		0/ 0/ 1/ 0/	0/ 0/ 4/ 0/	0/ 0/ 1/ 0/	0/ 0/ 5/ 0/	0/ 0/ 14/ 0/
Guillemot de Troïl	0/ 0/ 1/ 0/		0/ 0/ 1/ 0/				0/ 1/ 1/ 0/	0/ 1/ 0/ 0/	0/ 2/ 1/ 0/	0/ 2/ 2/ 0/
Pingouin torda							1/28/ 0/ 0/	1/ 2/ 0/ 0/	2/ 30/ 0/ 0/	2/ 30/ 0/ 0/

Tableau 2 : bilan des effectifs d'oiseaux d'eau recensés à la mi-janvier 2005, 2006, 2007, 2008 en baies de Somme et d'Authie, au lagunage de Fort-Mahon plage et sur la façade maritime picarde (stationnements en mer), sous-secteurs de l'unité « Littoral picard ». Picardie Nature (coord.).

ESPECES	Bas-champs de Cayeux	Basse vallée de la Somme	Marais du Crotoy	Gravières du Crotoy + Bassin de Chasse	Total marais et gravières du Crotoy	Total "Bas-champs de Cayeux, basse vallée de la Somme, marais et gravières du Crotoy"
Plongeon catmarin	1/ 0/ 0/ 0/					1/ 0/ 0/ 0/
Grèbe castagneux	2/ 4/ 2/ 1/	0/ 1/ 3/ 3/		14/ 0/ 0/ 0/	14/ 0/ 0/ 0/	16/ 5/ 5/ 4/
Grèbe huppé	11/ 9/ 17/ 8/	8/ 0/ 0/ 0/		56/ 72/ 100/	56/ 72/ 100/	67/ 81/ 117/ 8/
Grand Cormoran	0/ 71/ 38/ 22/	0/ 14/ 2/ 2/		3/ 4/ 0/ 0/	3/ 4/ 0/ 0/	3/ 89/ 40/ 24/
Héron cendré	3/ 14/ 10/ 3/	0/ 26/ 0/ 1/				3/ 40/ 10/ 4/
Grande Aigrette	0/ 0/ 0/ 4/	0/ 8/ 4/ 9/	1/ 0/ 0/ 0/	0/ 0/	1/ 0/	1/ 8/ 4/ 13/
Aigrette garzette	4/ 7/ 10/ 7/	0/ 4/ 0/ 13/	5/ 2/ 1/ 0/		5/ 0/ 1/ 0/	9/ 13/ 11/ 20/
Héron gardeboeuf	0/ 1/ 0/ 0/	0/ 1/ 0/ 0/				0/ 2/ 0/ 0/
Cig. blanche		0/ 1/ 0/ 0/				0/ 1/ 0/ 0/
Oie cendrée		0/ 0/ 16/ 0/				0/ 0/ 16/ 0/
Cygne tub.	78/ 108/ 99/ 114/	73 77/ 45/ 95/	13/ 33/ 23/ 22/	10/ 2/ 0/ 0/	23/ 35/ 23/ 22/	174/ 220/ 167/ 231/
Cygne noir	0/ 2/ 0/ 0/		1/ 0/ 0/ 0/		1/ 0/ 0/ 0/	1/ 2/ 0/ 0/
Tadorne de Belon	52/ 31/ 92/ 20/	32/ 59/ 20/ 11/				84/ 90/ 112/ 31/
C. siffleur	0/ 0/ 3/ 0/	0/ 0/ 0/ 2/				0/ 0/ 3/ 2/
C. chipeau	8/ 26/ 4/ 3/					8/ 26/ 4/ 3/
S. d'hiver	1/ 21/ 6/ 0/	4/ 18/ 96/ 125/				5/ 39/ 102/ 125/
Canard colvert	0/ 9/ 24/ 0/	21/ 0/ 0/ 74/		0/ 79/ 0/ 0/	0/ 79/ 0/ 0/	21/ 88/ 24/ 74/
C. souchet	5/ 3/ 8/ 0/	0/ 1/ 28/ 14/				5/ 4/ 36/ 14/
Canard pilet	0/ 0/ 1/ 2/	1/ 0/ 0/ 0/				1/ 0/ 1/ 2/
F. milouin	23/ 10/ 23/ 10/	0/ 0/ 1/ 4/		26/ 0/ 0/ 0/	26/ 0/ 0/ 0/	49/ 10/ 24/ 14/
F. morillon	17/ 25/ 14/ 18/	0/ 0/ 0/ 1/				17/ 25/ 14/ 19/
Harelde de Miquelon				0/ 0/ 0/ 1/	0/ 0/ 0/ 1/	0/ 0/ 0/ 1/
Harle bièvre	0/ 0/ 1/ 0/					0/ 0/ 1/ 0/

ESPECES	Bas-champs de Cayeux	Basse vallée de la Somme	Marais du Crotoy	Grav. Crotoy + Bassin de Ch.	Total Crotoy	Total "Bas-champs..."
Râle d'eau		1/ 0/ 0/ 1/				1/ 0/ 0/ 1/
Poule d'eau	46/ 0/ 0/ 0/	66/ 37/ 48/ 50/		0/ 1/ 0/ 0/	0/ 1/ 0/ 0/	112/ 38/ 48/ 50/
Foulque macroule	550/ 394/ 370/ 340/	74/ 42/ 43/ 54/	27/ 13/ 6/ 0/	37/ 64/ 65/ 0	64/ 77/ 71/ 0/	614/ 524/ 478/ 394/
Avocette				32/ 0/ 0/ 0/	32/ 0/ 0/ 0/	32/ 0/ 0/ 0/
Vanneau huppé	33/ 1/ 350/ 0/			45/ 0/ 0/ 0/	45/ 0/ 0/ 0/	78/ 1/ 350/ 0/
Huitrier pie	0/1/ 0/ 0/					0/1/ 0/ 0/
Grand Grav.	1/ 0/ 0/ 0/					1/ 0/ 0/ 0/
Chevalier gambette					50/ 0/ 0/ 0	50/ 0/ 0/ 0
Chevalier guignette				0/ 0/ 1/ 0/		0/ 0/ 1/ 0/
Bécassine des marais	34/ 1/ 2/ 0/					34/ 1/ 2/ 0/
Bécasseau variable	4/ 0/ 0/ 0/					4/ 0/ 0/ 0/
Goéland argenté	?/ ?/ 12000/ ?/					?/ ?/ 12000/ ?/

Tableau 3 : bilan des effectifs recensés à la mi-janvier 2005, 2006, 2007 et 2008 : des bas-champs de Cayeux, basse vallée de la Somme, marais et gravières du Crotoy, sous-secteurs de l'unité « Littoral picard ». Picardie Nature (coord.).

ESPECES	Vallée de la Maye	Gravières de Rue	Basse-vallée de l'Authie	Total "basse vallée de l'Authie et marais arrière-littoraux"
Grèbe castagneux	? / 0 / 4 / 9		1 / 0 / 0 / 0	1 / 0 / 4 / 9
Grèbe huppé	? / 0 / 2 / 1	? / 0 / 15 / 2		0 / 0 / 17 / 3
Grand cormoran		? / 8 / 0 / 0	10 / 15 / 0 / 0	10 / 23 / 0 / 0
Héron cendré	? / 0 / 0 / 2	? / 0 / 3 / 0	7 / 11 / 21 / 0	7 / 11 / 24 / 2
Grande Aigrette	? / 1 / 0 / 0	? / 2 / 1 / 0	5 / 3 / 2 / 1	5 / 6 / 3 / 1
Aigrette garzette		? / 0 / 1 / 0	0 / 1 / 0 / 0	0 / 1 / 1 / 0
Cygne tuberculé	? / 2 / 0 / 6	? / 6 / 0 / 2	0 / 44 / 32 / 0	0 / 52 / 32 / 8
Cygne noir	? / 1 / 0 / 0			0 / 1 / 0 / 0
Ouette d'Egypte		? / 1 / 0 / 0		0 / 1 / 0 / 0
Tadorne de belon	? / 2 / 0 / 8	? / 2 / 6 / 0		0 / 4 / 6 / 0
Canard chipeau	? / 0 / 0 / 25	? / 20 / 0 / 2		0 / 20 / 0 / 27
Sarcelle d'hiver	? / 6 / 0 / 9	? / 6 / 0 / 0		0 / 12 / 0 / 9
Canard colvert	? / 50 / 0 / 6	? / 50 / 0 / 0	0 / 8 / 41 / 0	0 / 108 / 41 / 6
Fuligule milouin	? / 0 / 0 / 3	? / 38 / 1 / 1		0 / 38 / 1 / 4
Fuligule morillon		? / 28 / 16 / 12		0 / 28 / 16 / 12
Grue cendrée			1 / 0 / 0 / 0	1 / 0 / 0 / 0
Râle d'eau			0 / 1 / 7 / 0	0 / 1 / 7 / 0
Poule d'eau			13 / 28 / 46 / 0	13 / 28 / 46 / 0
Foulque macroule	? / 125 / 175 / 305	? / 501 / 631 / 420	24 / 14 / 28 / 0	24 / 640 / 834 / 725
Bécassine des marais			3 / 0 / 28 / 0	3 / 0 / 28 / 0
Vanneau huppé		? / 0 / 15 / 0	0 / 34 / 0 / 0	0 / 34 / 15 / 0
Busard des roseaux			7 / 14 / 2 / 0	7 / 14 / 2 / 0
Busard St Martin			0 / 8 / 8 / 0	0 / 8 / 8 / 0

Tableau 4 : bilan des effectifs d'oiseaux d'eau recensés à la mi-janvier 2005, 2006, 2007 et 2008 en vallée de la Maye, sur les gravières et plans d'eau de Rue et de Vercourt et en basse vallée de l'Authie, sous-secteurs de l'unité « Littoral picard ». Picardie Nature (coord.).

Mise au point sur l'importance du littoral picard pour l'hivernage du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* et sur son récent déclin.

par Thierry RIGAUX

La baie de Somme et la baie d'Authie accueillent chaque hiver des milliers de Tadornes de Belon et confèrent au littoral picard une importance stratégique, de niveau européen, pour l'accueil de cette espèce.

Dans un bilan sur l'évaluation de l'importance de la baie de Somme et sa réserve naturelle pour les oiseaux d'eau en période hivernale, SUEUR & TRIPLET (2000 et 2006) fournissent des données relatives à l'abondance du Tadorne de Belon sans toujours préciser si elles concernent la seule réserve naturelle ou l'ensemble de la baie de Somme. Ils considèrent que l'espèce est en augmentation sur la période 1976-2000 mais s'interrogent sur une éventuelle diminution pour la fin de la période d'étude faute de certitude sur l'exhaustivité des données utilisées : « la diminution est-elle réelle ou correspond-elle à une sous-estimation de l'effectif en raison d'une pression de suivi trop faible sur le secteur sud de la baie de Somme ? ».

Dans le présent article, nous allons apporter des éléments de réponse à cette interrogation, en retraçant brièvement l'évolution des stationnements observés à la mi-janvier à l'échelle de l'ensemble du littoral picard (baies de Somme et d'Authie) sur la période 1985-2008 puis en nous interrogeant sur le déterminisme possible des évolutions observées.

Matériel et méthodes

Pendant son hivernage en baie de Somme, le Tadorne étend son utilisation de la baie de Somme bien au delà de la réserve naturelle de la baie de Somme. Ce constat avait conduit François SUEUR et Thierry RIGAUX à initier des dénombrements concertés de l'espèce qui ont notamment permis de mettre en lumière une certaine variabilité de sa distribution entre les différents secteurs de la baie (SUEUR, 1988).

La pratique de dénombrements concertés à l'échelle de la globalité de la baie s'avère donc nécessaire pour suivre convenablement les effectifs de l'espèce. Faute d'avoir pu

généraliser ces dénombrements globaux et concertés au suivi de la baie de Somme tout au long de l'année, ces dénombrements ont été adoptés systématiquement pour les inventaires internationaux de la mi-janvier que nous avons coordonnés sur le littoral picard. A cette date, nous avons réalisé, grâce à la mobilisation systématique d'au moins deux groupes d'observateurs, des observations simultanées en réserve naturelle de la baie de Somme d'une part, et en « fond de baie de Somme » d'autre part. Pour le fond de baie (qui est défini ici comme la partie de la baie située en dehors de la réserve naturelle), les comptages sont effectués à partir de Saint-Valery-sur-Somme et de points situés entre le Hourdel et Le Cap Hornu. Quand un seul groupe d'observateurs (pouvant se résumer à une personne expérimentée) effectue le comptage en fond de baie de Somme, quelques dizaines de minutes au maximum peuvent séparer les comptages des différentes bandes d'oiseaux, répartis généralement majoritairement en deux groupes l'un entre le Hourdel et le Cap Hornu (le plus difficile à compter), le second entre Le Crotoy et Saint-Valéry-sur-Somme, assez facile à compter depuis les hauteurs de cette dernière localité. En baie d'Authie, le comptage est effectué, chaque fois que possible lors de la même marée qu'en baie de Somme, au nord du parking d'accès à la baie situé sur la commune de Fort-Mahon plage.

Occasionnellement, le dénombrement des oiseaux a pu être effectué de façon plus satisfaisante à marée basse qu'à marée haute dans l'une ou l'autre des baies, à partir du Hourdel en ce qui concerne la baie de Somme. En effet, à marée haute, si le coefficient de marée n'est pas suffisant, les oiseaux peuvent être largement dissimulés par la végétation des mollières, notamment par les Spartines *Spartina anglica*.

Compte tenu de l'insuffisance de la couverture sur l'ensemble des mois d'hiver pour la globalité de la baie de Somme comme pour la baie d'Authie, les dénombrements de la mi-janvier seront utilisés ici pour apprécier et suivre l'importance de l'hivernage, bien qu'ils ne donnent qu'une indication imparfaite à ce sujet.

Résultats

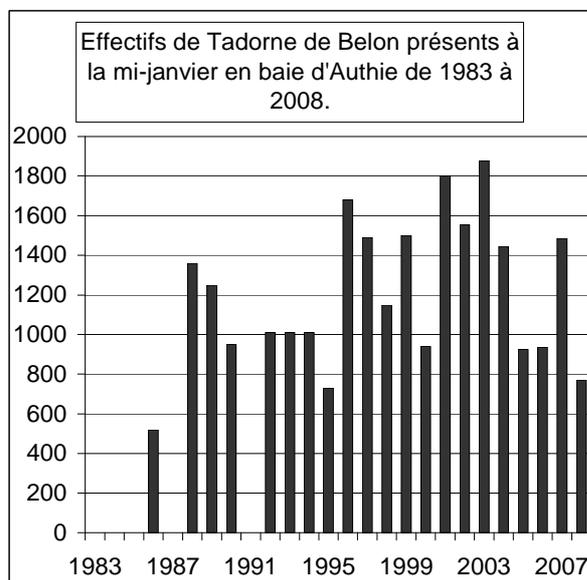
Le tableau ci-joint (Tableau n°1) fournit les effectifs comptés à la mi-janvier en baies de Somme, d'Authie et pour l'ensemble du littoral

picard, les deux baies accueillant à elles seules la quasi totalité des effectifs.

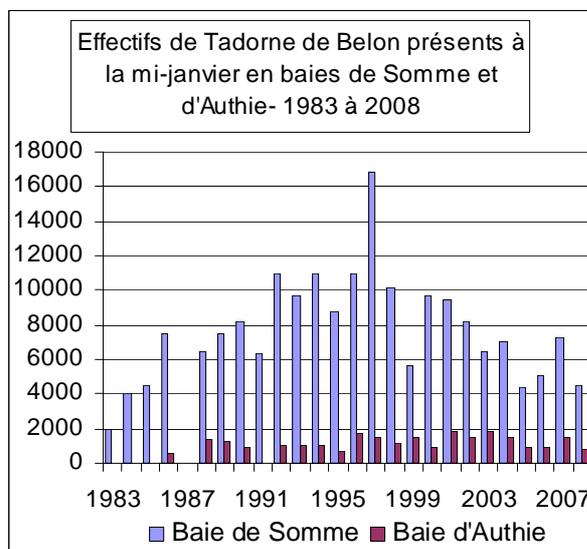
	1983	1984	1985	1986	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Baie de Somme	2000	4000	4500	7500	6500	7520	8200	6400	10911	9700	11005	8800	11000
Baie d'Authie				520	1360	1250	950		1010	1010	1010	730	1680
BDS+BDA	2000	4000	4500	8020	7860	8770	9150	6400	11921	10710	12015	9530	12680

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baie de Somme	16800	10155	5700	9700	9500	8160	6436	7087	4425	5035	7249	4470
Baie d'Authie	1490	1150	1500	940	1800	1554	1877	1446	924	936	1485	770
BDS+BDA	18290	11305	7200	10640	11300	9714	8313	8533	5349	5971	8734	5240

Tableau 1 : Effectifs du Tadorne de Belon à la mi-janvier en baies de Somme et d'Authie de 1983 à 2008. Ces tableaux peuvent se traduire par les graphiques suivants :



Graphique 1 : Baies de Somme + d'Authie



Graphique 2 : Baies de Somme et d'Authie

Discussion

Les tableaux et graphiques attestent d'un tassement et même d'une forte réduction des effectifs comptés en baie de Somme depuis 1997. Cette tendance ne vaut pas pour la baie d'Authie où l'on note une relative stabilité des effectifs pour les années récentes. Cette évolution est bien réelle et ne correspond pas à un manque d'exhaustivité des dénombrements, hypothèse d'explication possible avancée par SUEUR & TRIPLET (2000).

La baie de Somme accueillant la grande majorité des effectifs accueillis par le littoral picard, la réduction des effectifs récemment observée en baie de Somme s'applique aussi pour le littoral picard.

Mais qu'en est-il de son déterminisme ?

On pense immédiatement au rôle que pourrait jouer la poursuite du processus de comblement de la baie et des phénomènes qui l'accompagnent : extension des mollières au détriment des secteurs d'estran peu ou pas végétalisés.

SUEUR & TRIPLET (1998) considèrent que l'ensablement favorise l'Hydrobie *Hydrobia ulvae*, et constatent que cette espèce est une ressource alimentaire essentielle pour le Tadorne de Belon. Ceci pourrait laisser sous-entendre que l'ensablement de la baie a favorisé le Tadorne de Belon.

A ce stade du raisonnement, cette hypothèse est très fragile pour les raisons suivantes :

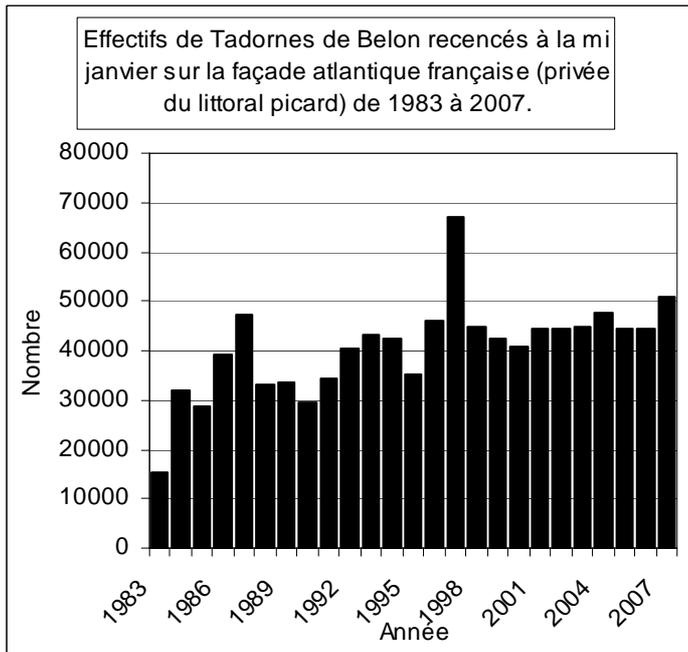
* la corrélation entre le phénomène de comblement et d'exhaussement moyen de la baie d'une part et l'augmentation de l'abondance des Hydrobies d'autre part n'est pas du tout évidente, la sédimentation ne conduisant pas nécessairement à une extension des habitats favorables à l'Hydrobie,

* les connaissances sur le régime alimentaire du Tadorne de Belon en baie de Somme restent fragmentaires : est-on sûr que l'Hydrobie soit bien la seule ressource alimentaire déterminante importante pour le Tadorne de Belon en hiver ?

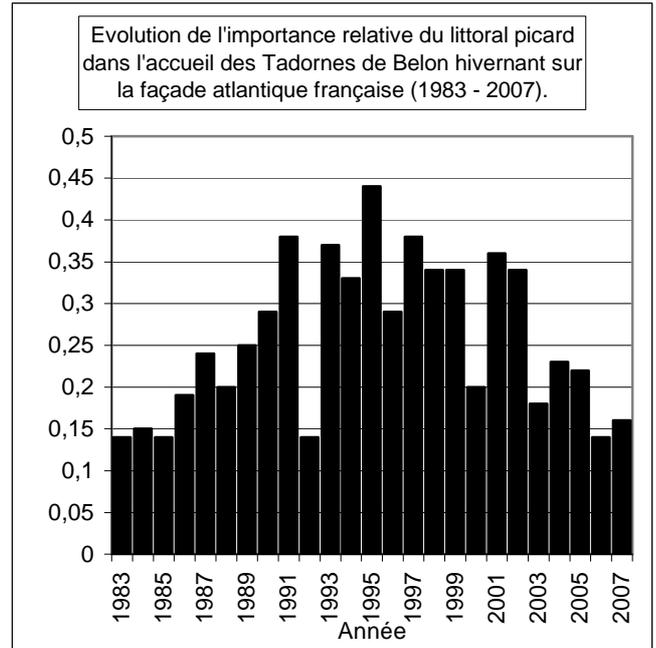
* on peut aussi se demander si les fluctuations observées sur le littoral picard ne pourraient pas répondre à des facteurs extérieurs au site d'hivernage régional et s'inscrire dans une évolution démographique plus globale du Tadorne de Belon.

C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à l'évolution des effectifs de la population de Tadorne de Belon hivernant sur le reste de la façade atlantique de la France (Manche et Atlantique).

Celle-ci a la dynamique suivante (Graphique 3), sur la période 1983-2007 (L.P.O. Wetlands International (2008) ; données transmises par Bernard DECEUNINCK) et si l'on calcule le ratio population picarde/(population atlantique – population picarde), on obtient le graphique suivant (Graphique 4) :



Graphique 3 : Atlantique français - Picardie



Graphique 4 : Ratio Picardie / Atlantique français

Il apparaît donc que le déclin récent de l'hivernage du Tadorne de Belon sur le littoral picard n'est pas le simple reflet d'une dynamique plus globale de la population de l'espèce mais qu'il répond aussi à des causes locales : la stabilité globale des effectifs, voire la tendance à l'augmentation, observée à l'échelle nationale depuis 1983 sans renversement de la tendance est remplacée par une baisse très sensible des effectifs à l'échelle du littoral picard, et, plus précisément de la baie de Somme, seule affectée par une nette régression.

La dynamique des stationnements sur d'autres sites majeurs, comme la baie de l'Aiguillon, devenu principal site d'hivernage à la mi-janvier indique que des reports d'oiseaux pourraient avoir eu lieu de la baie de Somme vers le littoral atlantique.

Conclusion

L'hypothèse de la régression locale et récente de l'espèce sur la côte picarde évoquée ci-dessus (évolution sédimentologique) ne peut pas être rejetée à ce stade de l'analyse de la situation : la

baie de Somme pourrait être passée par une phase de « maturation » optimale avant de redevenir moins favorable. En particulier, la superficie du faciès à Hydrobies, ressource alimentaire importante du Tadorne, pourrait avoir atteint un maximum transitoire et être désormais en régression du fait de sa colonisation progressive par une végétation halophile de niveau topographique supérieure ...et ceci sans que le faciès le plus favorable à l'Hydrobie ne soit apparu ailleurs sur des superficies comparables ou aussi facilement exploitables par le Tadorne.

Il semble en particulier que le secteur de la baie de Somme situé entre le Cap Hornu et le Hourdel ait été très attractif pour le Tadorne de Belon au milieu des années 1990 et que son attractivité ait décliné ensuite.

Mais la démonstration n'est pas faite.

Un autre phénomène pourrait avoir sa part dans le phénomène observé : il s'agit de l'augmentation récente et prononcée des effectifs de Tadorne présents dès la fin de l'été. Cette évolution est intervenue au plus tard au début des années 2000

(et pourrait avoir commencé quelques années auparavant) comme en témoignent ces chiffres de stationnements importants atteints dès le mois de septembre, voire dès la mi-août pour les années les plus récentes (données personnelles) : 3500 le 30 septembre 2001, 3470 le 12 septembre 2004, 2800 le 28 août 2005, 3380 le 27 août 2006, 3100 le 16 septembre 2007, 3470 le 30 août 2008). Ces stationnements précoces et prolongés conduisent à une exploitation massive des ressources alimentaires disponibles dès la fin de l'été et pourraient en limiter l'abondance au cours de l'hiver.

On peut d'ailleurs remarquer que cette augmentation précoce des effectifs en fin d'été ne concerne pas la baie d'Authie, laquelle n'est pas affectée par la forte diminution des effectifs hivernants.

Enfin, il convient de signaler le développement récent d'une nouvelle activité de loisirs en baie de Somme : il s'agit du kite-surf. Pouvant se pratiquer dans des eaux extrêmement peu profondes, cette activité, par l'effet d'effarouchement qu'elle provoque chez les Tadornes (et d'autres espèces; Philippe POIRE, comm. pers. et obs. pers.) pourrait limiter l'accès de certains sites d'alimentation à ces Anatidés. A ce jour, les secteurs hivernaux principaux d'alimentation situés entre le Cap Hornu et le Hourdel d'une part, entre Saint-Valery-sur-Somme et le Crotoy d'autre part, semblent toutefois assez rarement perturbés (le second secteur étant un peu plus vulnérable) et nous ne pensons donc pas que cette activité puisse être à l'origine de l'importance du déclin observé. Mais elle peut avoir une certaine incidence.

Il apparaît donc que la diminution des effectifs de Tadorne de Belon présents au coeur de l'hiver en baie de Somme (mi-janvier) pourrait avoir des origines multifactorielles : diminution des ressources alimentaires consécutivement au comblement de la baie, stationnements massifs précoces pouvant conduire à entamer le stock des ressources alimentaires disponibles, accentuation des dérangements (ce dernier facteur étant actuellement marginal toutefois).

La poursuite des dénombrements, l'augmentation de leur fréquence, une amélioration de la connaissance des ressources alimentaires exploitées effectivement par le Tadorne de Belon en baie de Somme et de l'évolution de leur abondance, le suivi des différents usages en vigueur dans la baie et de leurs impacts devraient nous permettre de mieux comprendre l'évolution des effectifs de cette espèce.

Sachant qu'il est difficile de réglementer des usages solidement et anciennement implantés, sachant aussi que certaines pratiques sportives de pleine nature (comme celles utilisant des voiles hautes : kite-surf ; char à cerf-volant ou

« buggy ») sont d'importants facteurs de dérangement pour les oiseaux d'eau. Nous pensons qu'il serait prudent de décider simultanément d'interdire ces activités dans la réserve naturelle de la baie de Somme et d'étudier leur impact sur l'avifaune dans le reste de la baie. Le cas échéant, les résultats de ces études permettront de favoriser des modalités de leur pratique aussi respectueuses que possible de l'avifaune exceptionnelle de la baie de Somme en proposant, par exemple, que certains secteurs particulièrement sensibles soient évités de façon volontaire par les pratiquants éco-responsables, au delà des interdictions en vigueur.

Dans l'immédiat, la détérioration très probable des conditions d'hivernage en baie de Somme pourrait avoir conduit une partie des Tadornes à effectuer leur hivernage plus au sud et notamment en baie de l'Aiguillon.

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à l'ensemble des ornithologues bénévoles qui ont pris part aux dénombrements d'oiseaux d'eau sur la côte picarde et qui ont transmis leurs observations à Picardie Nature qui en assure la centralisation. Sans eux, un tel article n'aurait pu être écrit.

Ils vont aussi à Bernard DECEUNINCK, chargé de mission à la LPO, qui s'est rendu disponible pour mettre à ma disposition les données du Wetlands International dont il assure la gestion à l'échelle de la France et à Adrien Mauss qui m'a aidé à exploiter certaines données.

Ils vont enfin aux membres du comité de lecture de l'Avocette qui l'ont relu avec attention.

Bibliographie

- L.P.O. – Wetlands International (2008) – *Base de données des dénombrements d'oiseaux d'eau « Wetlands International » réalisés à la mi-janvier. 1967- 2008.* L.P.O.-BirdLife France, Rochefort.
- SUEUR F. (1988) - Mise au point sur la variabilité des recensements aviens en baie de Somme. *L'Avocette*, 13 (1), p. 15-21
- SUEUR F. et TRIPLET P. (2000) -Evaluation de l'importance de la baie de Somme et de sa réserve naturelle pour les oiseaux d'eau en période hivernale. *Avifaune picarde*, 10 : p51-81.
- SUEUR F. et TRIPLET P. (2006) - Nouvelle évaluation de l'importance de la baie de Somme et de sa réserve naturelle pour les oiseaux d'eau en période hivernale. *Avifaune picarde*, 16 : p 41-43.

Thierry RIGAUX
80000 Amiens
thierry.rigaux@club-internet.fr

Les mésaventures d'un Bécasseau variable *Calidris alpina* pris au piège d'une Coque bien gourmande !

Par Thierry RIGAUX, Christophe DE FRANCESCHI, Renaud NADAL

Samedi 12 janvier 2008 en réserve naturelle de la baie de Somme : alors que l'un d'entre nous progresse à travers l'estran vers le banc de l'Ilette pour y dénombrer les oiseaux d'eau à marée haute, son attention est attirée soudain par un petit Limicole poursuivi par une Corneille noire *Corvus corone*. Le Limicole, observé à distance, semble gêné dans sa fuite par un objet non identifié (qui « vole » avec lui...) sans qu'il soit possible d'identifier la nature précise de sa gêne.

De retour du banc de l'Ilette après la marée, en fin d'après-midi, nous rencontrons deux Bécasseaux isolés : un Bécasseau sanderling *Calidris alba* bien mobile et un Bécasseau variable *Calidris alpina* qui, lui, se tient immobile. Nous repérons alors que sa patte droite présente un appendice volumineux. L'observation à la longue-vue révèle qu'il s'agit d'une Coque *Cerastoderma edule* refermée sur un ou plusieurs de ses doigts. Une

approche permet de réaliser un cliché de qualité moyenne, puis de constater que l'oiseau est toujours capable de voler puisqu'il décolle à notre approche, nettement alourdi toutefois par le coquillage. De l'ordre de 5 à 6 heures se sont écoulées depuis notre premier contact matinal et l'oiseau est toujours prisonnier du bivalve. Comment les valves de la coque se sont-elles refermées sur les doigts du malheureux Bécasseau ? Qui de la coque ou du Bécasseau variable aura survécu à cette dramatique mésaventure ? Aucun des deux ? L'un et l'autre ? Nous ne le saurons pas.

Thierry RIGAUX
80000 Amiens
thierry.rigaux@club-internet.fr



Capture d'un Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* par un Héron cendré *Ardea cinerea* dans le marais du Pendé (Villers-sur-Authie).

Par Thierry Rigaux

Vendredi 5 décembre 2008, de retour d'une réunion professionnelle tenue à Fort-Mahon plage, je décide de faire une halte aux marais des Grands Viviers (commune de Villers-sur-Authie). Ce marais, géré par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, abrite encore une riche avifaune paludicole, les petits passereaux y faisant l'objet d'opérations régulières de baguage dans le cadre d'un programme STOC-captures : 3 stations suivies par F. BAROTEAUX, X. COMMECY et P. DECORY.

Alors que je parcours la berge du ruisseau canalisé du Pendé, où la Grande aigrette *Ardea alba* est désormais assez régulièrement présente, j'observe au milieu du petit cours d'eau quelques Grèbes castagneux puis, soudain, près de moi, un Héron cendré tenant dans son bec une très grosse proie que je n'identifie pas immédiatement.

Surpris par mon arrivée, le Héron cendré prend peur, lâche sa proie et s'envole. C'est alors que je vois cette dernière retomber sur l'eau, apparemment encore en assez bonne forme puisqu'elle se déplace vivement en nageant : il s'agit d'un Grèbe castagneux. Celui-ci plonge ou se dissimule rapidement dans la végétation ripariale : je ne peux pas vérifier s'il a été blessé sérieusement.

S'il est connu de tous que les Poissons constituent le régime alimentaire favori du Héron cendré, les ornithologues avertis savent aussi qu'il se nourrit fréquemment de micromammifères lorsque ceux-ci sont très abondants. GEROUDET (1978) signale l'éclatisme potentiel de son alimentation puisqu'il indique que « l'opportunisme ou la nécessité l'inclinent aussi à profiter de tout ce qui se présente en appoint » et il ajoute « la capture d'oiseaux et de poussins de faible taille (jusqu'au Grèbe castagneux) reste toujours marginale ».

La formulation employée laisse un doute quant au fait que le Grèbe castagneux soit présenté

comme une proie potentielle uniquement à l'état de poussin ou que des adultes puissent aussi être capturés.

Philippe CARRUETTE (1991 et comm. pers.) a déjà noté la capture de Grèbes castagneux par le Héron cendré. Il considère que la capture de Grèbes castagneux par cette espèce peut relever de prises volontaires par des individus spécialisés ou de captures occasionnelles, incidentes, par des oiseaux harponnant d'instinct le corps du Grèbe lors de sa remontée à la surface. Suivant le cas de figure, il a observé que la proie pouvait être péniblement avalée après "trempage" répété ou abandonnée. Dans leur ouvrage relatif à la baie de Somme et la plaine maritime picarde, SUEUR et TRIPLET (1999) indiquent que le Héron cendré peut harponner les adultes (4 cas) mais qu'il semble alors s'agir d'une prédation accidentelle intervenant quand le Grèbe remonte à la surface juste devant le Héron à l'affût sur une berge.

La fréquence des observations de capture de Grèbes castagneux par des Hérons cendrés nous conduit à nous interroger sur le fait qu'elle revête un caractère accidentel et vraiment exceptionnel. Au vu des différents témoignages rapportés, il semble que le qualificatif d'occasionnelle soit celui qui correspond le mieux à la fréquence avec laquelle le Héron capture ou tente de capturer ce petit Grèbe.

Bibliographie :

- CARRUETTE P. (1991) - Note sur le régime alimentaire inhabituel de quelques oiseaux. p. 23-25. L'Avocette 15 (1).
- SUEUR F. & TRIPLET P. (1999) – Les oiseaux de la baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. 510 p.

Thierry RIGAUX
80000 Amiens
thierry.rigaux@club-internet.fr